

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES IMMIGRANTS ROUMAINS POST-1989 : VERS UNE NOUVELLE
COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE MONTRÉALAISE?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
IULIAN BUSUIOC

DÉCEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Dans un tout premier temps, je souhaite remercier Monsieur Frank Remiggi, professeur au Département de géographie à l'Université du Québec à Montréal, qui a accepté de diriger mon mémoire. Il a su me guider, m'accorder un temps précieux, me soutenir et m'accompagner tout au long de ce travail de recherche aussi bien en tant qu'étudiant qu'en tant qu'immigrant. Sans son esprit d'analyse systémique et son perfectionnisme, ce mémoire n'aurait jamais existé, au moins dans sa forme actuelle.

Je tiens également à exprimer mes remerciements aux professeurs et au personnel du Département de géographie, avec qui j'ai interagi tout au long de mes études et qui m'ont beaucoup aidé à comprendre un nouveau milieu universitaire et à m'y intégrer.

Comme le lecteur pourra le constater, les démarches inhérentes à ce mémoire furent ardues et nécessitèrent la collaboration de plusieurs personnes. Je remercie donc tous les Roumains, les leaders de la communauté comme les simples membres, qui, par leur participation, ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Ils ont fait preuve de beaucoup de générosité à mon égard, en temps et en idées.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
IMMIGRATION INTERNATIONALE ET COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	6
1.1 Immigration internationale.....	7
1.1.1 La géographie et l'immigration internationale	11
1.1.2 La localisation résidentielle.....	15
1.1.3 L'insertion sur le marché du travail	19
1.1.4 L'intégration socioculturelle	22
1.2 Communauté ethnoculturelle	26
1.2.1 Le concept d'ethnicité.....	30
1.3 Cadre méthodologique.....	34
CHAPITRE II	
LA POPULATION ROUMAINE DE MONTRÉAL : UNE COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE EN QUÊTE DE COMPLÉTUDE INSTITUTIONNELLE	43
2.1 Un historique de l'immigration roumaine au Québec	44
2.1.1 La vague migratoire post-1989	47
2.2 Localisation résidentielle	50
2.2.1 Côte-des-Neige–Notre-Dame-de-Grâce	53
2.3 Caractéristiques démographiques, économiques et sociales	55
2.3.1 La structure de la population selon l'âge et le sexe	55
2.3.2 Scolarité et langues parlées	55
2.3.3 Économie communautaire et marché du travail.....	57
2.3.4 Appartenance religieuse et discordes paroissiales	61
2.4 Les infrastructures communautaires	66

CHAPITRE III	
LES IMMIGRANTS SE PRONONCENT:	
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN	72
3.1 Les critères de sélection	72
3.2 Le profil des répondants et répondantes	75
3.3 Le rêve de l'immigrant.....	79
3.4 Le grand départ	81
3.5 L'aventure montréalaise : l'intégration résidentielle	85
3.6 L'insertion économique	90
3.6.1 La discrimination : un prix à payer pour les nouveaux immigrants.....	97
3.6.2 Entre la débrouillardise personnelle et l'effacement communautaire	100
3.7 L'intégration sociale et culturelle	104
3.7.1 Le réseau informel : le point d'ancrage des immigrants roumains	105
3.7.2 La communauté roumaine : un réseau formel désorganisé, invisible et boudé.....	108
3.7.3 L'Église orthodoxe : une institution en quête d'une vocation communautaire	115
3.7.4 Les rapports avec la société d'accueil : entre le désir de rapprochement et la méfiance réciproque.....	118
3.7.5 Les projets d'avenir des répondants et répondantes : une ultime appréciation du processus migratoire.....	123
CONCLUSION.....	126
APPENDICE A: GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES LEADERS COMMUNAUTAIRES	133
APPENDICE B: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	135
APPENDICE C: GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RÉPONDANTES ET RÉPONDATS	136
APPENDICE D: VERSION ROUMAINE DES CITATIONS UTILISÉES DANS LE CHAPITRE III	143
BIBLIOGRAPHIE.....	152

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	Répartition résidentielle de la population d'origine roumaine, selon les arrondissements de la ville de Montréal et quelques municipalités de banlieues, 2001.....	52
2.2	Localisation des lieux de culte de la communauté roumaine, région de Montréal, 2006.....	65
3.1	La répartition des 15 répondantes et répondants, selon le premier logement habité à Montréal.....	86
3.2	La répartition des 15 répondantes et répondants, selon leur logement à l'hiver 2006.....	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Critères de sélection des immigrants indépendants au Québec, 2005	12
1.2 Immigrants admis au Québec, selon le continent et la région de naissance, 2001-2005.....	14
2.1 Population d'origine roumaine, province de Québec, 1901-2001.....	45
2.2 Immigrants roumains admis au Québec, par période d'immigration, 1901-2001.....	47
2.3 Immigrants admis au Québec, selon les principaux pays de naissance, 2001-2005.....	49
2.4 Immigrants présents dans la RMR de Montréal, selon les principaux pays de naissance, 2001.....	49
2.5 Répartition résidentielle de la population d'origine roumaine, selon les arrondissements de la ville de Montréal et quelques municipalités de banlieue, 2001.....	51
2.6 La population d'origine roumaine au Québec, selon les générations, personnes âgées de 15 ans et plus, 2001.....	56
2.7 La population d'origine roumaine au Québec, selon les groupes d'âge et le sexe, 2001.....	56
2.8 La population d'origine roumaine de 15 ans et plus au Québec, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001.....	58
2.9 La population d'origine roumaine, selon la langue la plus souvent parlée à la maison, 2001.....	58
2.10 Les services et les commerces roumains à Montréal, 2005.....	59
2.11 La structure professionnelle de la population roumaine au Québec, 2001.....	61

2.12	La population d'origine roumaine au Québec, selon l'appartenance religieuse, 2001.....	63
2.13	Les lieux de culte de la communauté roumaine dans la région de Montréal, 2006.....	64
2.14	Les organismes communautaires roumains à Montréal, selon différentes sources, 2002-2006.....	69
2.15	Les medias roumains à Montréal, 2005	70
3.1	Profil de répondantes : un tableau synthèse.....	76
3.2	Profil de répondants : un tableau synthèse.....	77
3.3	Les parcours académiques et de travail, Roumanie-Québec, des 15 répondantes et répondants.....	101

RÉSUMÉ

Le mémoire a pour but général d'analyser l'organisation sociospatiale et économique de la minorité roumaino-montréalaise, un groupe ethnoculturel né à la fin du XIX^e siècle, mais dont les effectifs ont plus que triplé au cours des deux dernières décennies. On note, en fait, que parmi tous les ressortissants roumains admis au Québec depuis 1901, environ 83 % y ont immigré entre 1991 et 2005, inclusivement. Aussi l'étude s'intéresse-t-elle plus particulièrement aux immigrants « économiques » qui ont pu se déplacer après la chute du régime communiste roumain en 1989.

Partant de l'idée sans cesse réitérée dans la littérature scientifique à l'effet que l'immigration internationale n'implique plus un simple déplacement spatial entre un point A et un point B mais constitue plutôt un processus complexe soulevant une foule d'enjeux, nous avons réalisé une enquête qualitative auprès de 15 immigrants et immigrantes. À l'aide d'un guide d'entretien comprenant des questions ouvertes, semi-ouvertes et fermées, les informateurs ont été invités à « parler » des défis liés à leur implantation résidentielle dans le territoire métropolitain ; leur insertion sur le marché du travail ; et leur intégration socioculturelle à la société québécoise.

Le mémoire compte trois chapitres. Le premier s'attarde à des considérations théoriques sur le phénomène de l'immigration internationale et la notion de communauté ethnoculturelle ; il fait état ensuite de la démarche méthodologique qui, outre les échanges susmentionnés avec de récents immigrants, a entraîné entre autres de l'observation participante et des entrevues avec sept porte-parole communautaires. S'appuyant pour une large part sur des statistiques colligées par le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles, le chapitre II dresse quant à lui un portrait chiffré de la minorité roumaine. Ce profil, toutefois, concorde plus ou moins avec les propos des immigrants interrogés (chapitre III). Selon les statistiques, par exemple, les Roumaino-Montréalais possèdent un degré passablement élevé de complétude institutionnelle, alors que de l'avis des répondants, cette collectivité n'est ni bien structurée ni très dynamique, à un point tel qu'elle ne forme pas, pour l'heure, une communauté ethnoculturelle en bonne et due forme. Le mémoire montre ainsi comment une recherche qualitative peut aider à comprendre autrement les données chiffrées couramment utilisées en études ethniques. Le mémoire suggère de surcroît que les immigrants roumains post-1989 cherchent avant tout un confort économique et non un « réconfort culturel » (pour reprendre l'expression de la géographe Claire McNicoll), sans doute parce qu'ils sont pour la plupart des jeunes hautement scolarisés, et donc spécialement ambitieux et débrouillards.

Mots clés : immigration internationale ; immigrants roumains économiques ; communauté ethnoculturelle ; complétude institutionnelle ; Montréal.

INTRODUCTION

Pour les immigrants internationaux, Montréal fait partie du rêve américain. Un lieu vers lequel les gens se dirigent en espérant une vie plus facile et plus sûre qu'ailleurs. Les Roumains, comme les autres, ont été attirés par la magie de ce rêve. Ils s'y sont établis, ont commencé à travailler, à étudier, à créer, tout en essayant de s'intégrer dans un espace social et urbain inconnu.

Notre étude se veut une contribution à la connaissance de l'organisation sociospatiale des minorités ethniques de la région montréalaise, et aussi un moyen de faire connaître les valeurs culturelles et sociales d'un groupe relativement peu connu à Montréal : la communauté roumaine.

Les Roumains à Montréal nous intéressent d'abord parce que nous sommes nous-même immigrant et membre de la communauté roumaine. En tant que géographe de formation, cela nous intéresse parce que l'ethnicité constitue pour nous un champ d'intérêt depuis longtemps, mais surtout parce qu'il s'agit d'un groupe d'implantation très récente (deux tiers des Montréalais d'origine roumaine y ont immigré au cours de 15 dernières années) et de plus en plus nombreux (d'après les données du recensement de 2001, à Montréal vivent environ 17 310 personnes qui ont déclaré avoir des ancêtres d'origine ethnique roumaine). Du coup, cela nous a fourni une occasion inusitée d'observer de près comment les immigrants s'organisent dans un nouvel environnement et les moyens qu'ils se donnent pour faciliter leur intégration résidentielle et leur insertion sur les plans économique, social et culturel. En dernière instance, il s'agit aussi d'une rare occasion de voir si, dans un contexte sociopolitique régi par des lois qui sanctionnent officiellement le multiculturalisme, les immigrants s'organisent sur le plan communautaire.

Montréal représente un pôle d'attraction pour la vie économique, sociale et culturelle de la province de Québec. La dynamique du marché du travail, les facilités mises à la disposition des immigrants et la vie culturelle très diversifiée incitent les immigrants à s'y s'établir. En 2001, la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) a reçu 32 366 immigrants ; les Roumains se situaient au sixième rang avec 1 562 personnes, ce qui représentait alors 4,82 % de l'immigration totale à Montréal.

Notre objectif est d'analyser le mode de vie des immigrants roumains établis à Montréal, et plus précisément la manière dont ils réussissent ou non à s'organiser en une communauté distincte, compte tenu de leur nombre et de leurs traditions socioculturelles assez différentes comparativement à celles du pays d'accueil. Notre mémoire est organisé autour de la question suivante : *d'implantation relativement récente (remontant pour l'essentiel à la chute du régime communiste roumain en 1989), comment sont organisés présentement, notamment sur les plans résidentiel, économique et socioculturel, les immigrants roumains établis à Montréal ?* Dans notre perspective d'analyse, il s'agit de préciser la position concrète d'une communauté ethnique dans un climat multiethnique à l'égard des rapports spatiaux, économiques et sociaux soit entre ses membres, soit avec la société d'accueil, soit avec d'autres communautés ethnoculturelles.

Du point de vue résidentiel, les Roumaino-Montréalais sont à peu près également répartis sur l'ensemble du territoire montréalais, exception faite de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce où ils forment présentement une petite enclave. Nous nous interrogerons par la suite à savoir si cet éparpillement dans l'espace montréalais reflète un désir de rapprochement avec les membres de la société d'accueil ou si cela renvoie plutôt à des facteurs comme la présence dans le voisinage de parents ou d'amis, la proximité du lieu de travail, le coût du loyer et la qualité du logement.

Les Roumains arrivés après 1989 à Montréal sont en général des jeunes déçus du climat socioéconomique de la Roumanie. Ceux-ci constituent la vague la

plus importante et la plus récente d'immigrants roumains établis à Montréal, présentant des traits économiques et sociaux qui les distinguent des vagues précédentes. Comme les données statistiques l'indiquent, les immigrants roumains de récente date présentent (en raison des critères de sélection des gouvernements du Canada et du Québec) un profil scolarisé et bien adapté aux demandes actuelles du marché du travail. Nous essayerons de vérifier ces hypothèses et de savoir dans quelle mesure les immigrants roumains réussissent à se dénicher des emplois convenables, et comment ils dépassent les problèmes inhérents à l'intégration sur le marché du travail.

Le troisième principal thème exploré dans ce mémoire concerne l'intégration socioculturelle. Nous nous demanderons dans quelle mesure ces immigrants d'implantation très récente, qui forment un groupe distinct, réussissent à s'intégrer au sein de la société d'accueil, et comment ils participent au développement de leur propre communauté. Quels sont les rapports entre ce groupe et les Roumains arrivés avant 1989 ? Comment la vague migratoire post-1989 a-t-elle influé sur l'organisation de la communauté roumaino-québécoise, notamment à Montréal où est concentrée la vaste majorité de ses membres ? Quel est son degré de « complétude institutionnelle » ? Comment s'inscrit-elle dans le contexte pluriethnique ou multiculturel montréalais ? Tout au long de notre recherche nous avons essayé de cerner les principaux défis que rencontrent la communauté et ses membres, ainsi que les initiatives et les stratégies qu'ils mettent en place dans le but de les surmonter. Nous poserons donc un regard critique sur les différentes relations qu'établissent les immigrants roumains, pendant leur processus d'intégration, comme communauté.

Pour mener à bien notre travail, nous avons suivi plusieurs étapes. Il a fallu tout d'abord faire une collecte de données statistiques sur les Roumains du Canada, du Québec et de Montréal, offertes par Statistique Canada, le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles et la Division recherche et analyses économiques du Service du développement économique et urbain (données de 2001), surtout pour la rédaction du chapitre II. Ensuite nous avons fait

la lecture de documents officiels (textes législatifs sur les processus d'immigration et d'intégration) et de sources non officielles (la presse ethnique, les revues et périodiques, les livres, l'Internet, etc.) liés à notre sujet.

Toutefois, pour mieux comprendre la problématique de notre recherche et pour répondre à nos questions, il a fallu également, à partir de l'observation participante, réaliser une série d'entrevues sur le terrain. Dans un premier temps, à l'été 2005, nous avons mené une suite d'entretiens semi-dirigés avec sept « leaders » communautaires montréalais, soit un représentant du consulat roumain, un membre d'un organisme communautaire, un journaliste, un homme d'affaires et trois prêtres orthodoxes. Et finalement, en janvier-avril 2006, nous avons réalisé une quinzaine d'entrevues avec des immigrantes et immigrants roumains post-1989.

Nous avons considéré que pour mieux saisir les dynamiques spatiales, économiques et sociales et leur impact au sein de cette communauté, la méthode qualitative était l'outil de recherche le plus indiqué. Cette méthode nous a permis de tracer les trajectoires migratoires de chacun des répondants et répondantes et de mieux comprendre les différentes facettes de la communauté roumaine. Par contre, notre étude comporte aussi des limites. D'abord, les entrevues réalisées comportent évidemment une certaine dose de subjectivité de la part de nos répondants. De plus, l'observation participante effectuée directement sur le terrain, la consultation des diverses sources écrites et les rencontres effectuées auprès des représentants de la communauté formelle, bien que fructueuses, n'ont pas été suffisantes : force est d'admettre que ni l'une ni l'autre de ces démarches ne peuvent en effet construire nos connaissances sur l'ensemble de notre sujet.

Dans le but de mieux présenter les informations et les données recueillies au cours de notre recherche, le mémoire est divisé en trois chapitres distincts. Le premier chapitre porte sur la revue de la documentation existante sur le phénomène de l'immigration internationale et sur le concept de communauté ethnoculturelle, et expose plus en profondeur l'étendue de la méthodologie abordée, les hypothèses de travail, les méthodes de travail ainsi que l'approche adoptée.

À l'aide des données statistiques colligées par le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles, le deuxième chapitre présente un court portrait de la population roumaine à Montréal : un historique de l'immigration ainsi que les principales caractéristiques spatiales, démographiques, sociales et économiques de cette communauté (nombre de membres, âge, sexe, profession, scolarisation, religion, etc.). Nous découvrirons ainsi que les membres de la communauté roumaine, qui sont jeunes, hautement scolarisés, souvent bilingues et possèdent une bonne expérience de travail, présentent un profil particulier qui, au moins sur papier, ne devrait pas poser de gros problèmes quant à leur intégration au sein de la société d'accueil. Reste à voir dans le chapitre III si les témoignages de nos répondants corroborent ou non cette hypothèse.

Le troisième chapitre présente les résultats des entretiens menés auprès des 15 répondants et répondantes. Le chapitre est divisé en plusieurs parties distinctes qui suivent, dans les grandes lignes, les principaux blocs de questions de notre questionnaire : la répartition spatiale, l'insertion économique et l'intégration socioculturelle. Il s'avère que les résultats des entretiens révèlent un écart majeur entre les données statistiques et les commentaires des personnes interviewées.

Enfin, les conclusions reprennent les trois principaux volets de notre recherche, soit l'intégration résidentielle, l'insertion économique et l'intégration socioculturelle. Nous remarquerons, au sein de la communauté roumaine, l'existence d'un réseau informel bien serré au sein duquel les cercles d'amis et la famille jouent un rôle très important. Par contre, les rapports avec la société d'accueil sont encore sporadiques et moins actifs. De même pour le réseau formel de la communauté roumaine qui, par son manque d'organisation, ne réussit pas à éveiller l'intérêt des jeunes immigrants roumains, plutôt intéressés par leur confort économique que par le « réconfort culturel ».

CHAPITRE I

IMMIGRATION INTERNATIONALE ET COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'objectif général de cette étude est d'examiner le mode d'organisation des immigrants roumains arrivés après 1989 – un groupe d'implantation très récente au Québec qui en 2001 comptait environ 19 450 personnes – et d'analyser également leur choix résidentiel, leurs problèmes d'insertion sur le marché du travail et les défis qui marquent leur processus d'intégration socioculturelle.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous aborderons dans un premier temps le phénomène de l'immigration internationale vue non seulement comme un déplacement spatial d'un point A à un point B, mais plutôt et surtout pour ce que cela implique en matière de défis et de problèmes pour les nouveaux immigrants sur les plans résidentiel, économique et social. Ensuite, nous insistons sur la notion de « communauté ethnoculturelle » qui, même si elle a déjà été amplement étudiée, nous a parue utile, car la situation des immigrants roumains nous permet d'observer comment les immigrants réussissent, ou non, à se doter d'infrastructures collectives et à se construire sur le plan formel.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous passerons à la présentation de nos considérations méthodologiques. Ainsi, nous présenterons les principales étapes de la réalisation de notre recherche : la cueillette de données statistiques portant sur la communauté roumaine ; la recherche bibliographique ; l'observation participante au sein de la communauté roumaine ; les rencontres auprès des sept

leaders de la communauté roumaine et, enfin, les 15 entretiens semi-dirigés menés avec les immigrantes et immigrants roumains.

1.1 IMMIGRATION INTERNATIONALE

Depuis le début des temps, l'homme a toujours été très mobile. Que ce soit pour se procurer de la nourriture, pour se défendre, ou simplement pour le goût de l'aventure, l'homme n'a jamais cessé de se déplacer d'un endroit à l'autre. Mais depuis l'apparition des États, surtout des États-nations, les choses ont changé. L'immigration n'est plus un simple déplacement spatial entre le point de départ et celui d'arrivée ; à l'heure actuelle, elle désigne un phénomène complexe, souvent chargé d'émotion et se prêtant à de multiples formes.

Dans sa définition du terme « immigration », le *Petit Robert* fournit peu des détails : « entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi » (2001, p. 220) ; pour le terme « immigrant », il précise : « personne qui est venue de l'étranger par rapport au pays qui l'accueille » (2001, p. 220). Le *Dictionnaire démographique multilingue* définit le migrant comme « tout individu dont les résidences au début et en fin de période sont différentes. À l'arrivée dans la résidence actuelle, il est un immigrant » (1958, p. 62) ; ou comme « une personne née dans une nation différente de celle dans laquelle elle réside » (1958, p. 62). À partir toutefois de cet énoncé, la définition se complexifie.

Ainsi, selon le politologue James Hollifield, l'immigration révèle une contradiction entre la logique du marché et la logique politique :

D'un côté, les États libéraux sont forcés de prôner l'ouverture dans leur politique extérieure dans le cadre d'une économie de libre-échange qui suppose notamment la circulation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. D'un autre côté, ils redoutent que les flux migratoires ne mettent en question le système de sécurité, l'identité nationale et la cohésion de la société et dès lors, ils mettent en oeuvre des politiques d'immigration et de contrôle des frontières souvent très restrictives (1992, p. 91).

Le « paradoxe du libéralisme » comme le décrit Hollifield est au coeur des débats sur l'immigration au Canada comme au Québec, et pourrait être une des causes majeures de la lenteur des progrès vers une politique unitaire de l'immigration et de l'intégration. D'un côté, les employeurs locaux font des pressions sur le gouvernement pour la réduction de critères de sélection pour les immigrants afin de permettre le recrutement plus facile de futurs travailleurs pour les domaines en demande. De l'autre côté, les ordres professionnels et les syndicats sont plus réticents face à ces propositions, car ils sont conscients que de cette façon, les nouveaux immigrants deviennent des concurrents potentiels pour les travailleurs locaux. La raison est difficile à donner, et souvent les dirigeants politiques contournent le problème de l'immigration, considéré comme trop délicat pour être abordé dans des débats politiques (électoraux).

D'après Tossou (1998, p.43), l'immigration est un processus complexe de déplacement des populations qui touche de façon directe et indirecte la structure économique et démographique des sociétés d'accueil et également des sociétés du départ. Par leur venue, les immigrants contribuent directement à la croissance de la population d'accueil. Ensuite, parce qu'ils sont généralement plutôt jeunes à leur arrivée, les immigrants permettent d'atténuer la tendance au vieillissement de la population. L'immigration permet également de réduire la décroissance de la population dans la plupart des pays développés. Par contre, l'arrivée des immigrants a peu d'influence sur la pyramide des sexes et des âges du pays hôte à cause de leur faible part dans la population totale de chaque groupe d'âge. Cependant, Tossou (*ibid.*) considère que l'effet direct à court terme est doublé par un effet indirect à moyen et à long terme qui concerne la contribution des immigrants aux naissances enregistrées dans le pays d'accueil et la concentration géographique et ethnique de ces derniers (nous y reviendrons plus loin).

Le continent nord-américain a représenté depuis l'époque des Grandes Découvertes (XV^e-XVI^e s.) une terre d'accueil pour les immigrants. Actuellement, l'immigration internationale connaît un triple mouvement d'accélération, de mondialisation et de régionalisation des flux. Par rapport au passé, aujourd'hui les

flux migratoires se caractérisent par le changement dans les lieux d'origine : les anciens immigrants, qui venaient surtout de l'Europe de l'Ouest, sont maintenant remplacés par des immigrants provenant d'Asie, d'Afrique, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine. Le regroupement familial, auquel s'ajoutent les demandes du statut de réfugié ainsi que les réseaux informels, caractérisent également les flux migratoires d'aujourd'hui. De plus,

L'émigration n'est pas uniquement le fruit d'une décision économique ou politique, rationnelle, comme le veulent les thèses de la modernisation, de la dépendance ou encore du « système global ». Quel que soit le degré d'acculturation ou d'adaptation de chaque membre, la famille, nucléaire ou étendue, établie dans le pays d'origine ou dans le nouveau pays de résidence, demeure souvent l'ancrage essentiel de la continuité identitaire et culturelle [...] L'émigration est un projet et une expérience culturels et identitaires, certes plus ou moins articulés (Helly, Vatz et Rachédi, 2001, p 2).

L'immigration internationale ne relève donc pas uniquement de considérations économiques ou de choix personnels. En outre, depuis la formation des États-nations, tous les pays ou presque se sont doté de lois pour encadrer les flux migratoires et contrôler l'admission d'étrangers. Ainsi, la politique d'immigration en vigueur actuellement au Canada distingue trois catégories principales d'immigrants : les immigrants indépendants, les personnes parrainées et les réfugiés. Pour le gouvernement du Canada, les immigrants indépendants sont des ressortissants étrangers âgés de 18 ans et plus qui font une demande de certificat de sélection pour eux-mêmes à titre de requérants principaux ainsi que pour les personnes à charge qui les accompagnent. Ils sont sélectionnés en fonction de leurs qualifications professionnelles ainsi que d'un ensemble d'autres facteurs mesurant leur capacité d'intégration à long terme (âge, éducation, bilan de santé satisfaisant). La deuxième catégorie concerne les immigrants qui sont parrainés par une personne de la famille qui doit habiter au Canada et posséder la citoyenneté canadienne ou le titre du résident permanent, et qui s'engage à la soutenir. La troisième catégorie concerne les réfugiés qui, généralement, doivent faire la preuve qu'ils sont en situation de danger dans leur pays d'origine, selon la définition de la

Convention de Genève de 1951¹. Ajoutons que, une fois admis au Canada, ces ressortissants étrangers acquièrent le statut de « résidents permanents », c'est-à-dire des personnes qui se trouvent légalement au Canada, à titre d'immigrant ou de réfugié, et qui ne sont pas citoyens canadiens, mais qui après une période de trois ans ont le droit de demander la citoyenneté canadienne. Par opposition aux résidents, le terme de « non-résidents » désigne les personnes munies d'une autorisation de séjour temporaire ; ce sont en général les étudiants étrangers, le personnel technique, les hauts fonctionnaires et les dirigeants des institutions internationales, les scientifiques et les experts dans des domaines variés, etc.

Il importe de signaler en outre que les lois régissant l'immigration internationale sont fréquemment modifiées, entre autres pour répondre aux besoins divers des sociétés d'accueil. Par exemple, dans les années 1950, au Canada, les critères de sélection pour les immigrants étaient fondés sur l'origine ethnique, ciblant en premier lieu les immigrants provenant de France, d'Angleterre, d'Irlande et des États-Unis ; en second lieu, les immigrants des autres pays de l'Europe de l'Ouest ; en troisième lieu, les immigrants d'Europe de l'Est, d'Israël, du Liban et des pays d'Amérique centrale et du Sud et, enfin, les immigrants provenant des pays d'Asie. Ensuite, pour satisfaire ses besoins économiques et, ultérieurement, pour contrebalancer la natalité de plus en plus basse, dans les années 1960 (Beauregard, 1974), le Canada a ouvert ses portes à l'immigration générale, facilitant ainsi l'entrée en terre canadienne de nouveaux groupes ethniques peu représentés auparavant. Le Québec suit très bien cette tendance : l'immigration internationale y est désormais beaucoup plus diversifiée sur le plan géographique et culturel qu'elle ne l'a jamais été. D'après Germain *et al.* (2003, p. 2),

La transformation des flux d'immigration à destination de Montréal, depuis le milieu des années 1970 crée une nouvelle donne. En effet, les immigrants récents massivement issus des pays en développement, se démarquent des vagues d'immigration antérieures du point de vue de leurs caractéristiques socioculturelles et religieuses.

¹ Citoyenneté et Immigration Canada: <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/index.html>, (consulte le 12 août, 2006).

On notera ici que les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu en 1977 un accord permettant au Québec de sélectionner les immigrants qui répondent le mieux à ses besoins. Ainsi, le Québec peut, en vertu de l'Accord Canada-Québec, établir ses propres exigences en matière d'immigration et sélectionner des immigrants qui s'adapteront bien au style de vie dans cette province. La sélection des immigrants est faite par un système de points qui tient compte, entre autres, des qualifications professionnelles et du niveau de scolarité (tableau 1.1).

Or, conséquence de ce nouveau programme d'immigration, le Québec attire d'une année à l'autre davantage d'immigrants qui ne proviennent plus nécessairement de ses régions de sélection traditionnelles. Ainsi, durant la période 2001-2005, le Québec a reçu 202 368 immigrants, nombre en hausse de 48 961 par rapport à la période 1997-2001, où il en avait reçu 153 407. Les lieux de naissance des immigrants, qui proviennent d'un très grand nombre de pays, se répartissent de la façon suivante : Asie (31,9%), Afrique (26,5%), Europe (23,4%) et Amériques (18.1%), (tableau 1.2). Les 15 principaux pays d'origine représentent 64,9 % des immigrants, mais seulement cinq de ces pays comptent pour plus de 5 % : la Chine, le Maroc, la France, l'Algérie et la Roumanie. On signale également que, exception faite de la Chine, les quatre autres pays sont francophones ou francophiles, ce qui illustre la manière dont la politique québécoise en matière d'immigration répond aux besoins de la province sur le plan linguistique.

1.1.1 La géographie et l'immigration internationale

Dans les traités de géographie, les migrations internationales figurent parmi les grands domaines d'étude de cette discipline (voir par exemple, Baudelle, 2003 ; Oliver, 2004 ; Guillon et Sztokman, 2004). Concernant le processus migratoire, la science de la géographie, comme d'autres sciences sociales, notamment la sociologie, a privilégié à travers le temps deux approches différentes : l'approche statistique et l'approche évolutive (Derruau, 2002). L'approche statistique distingue la migration totale et la migration nette. La migration totale représente la somme de l'immigration et de l'émigration en un lieu donné (rapportée à une population de

Tableau 1.1
Critères de sélection des immigrants indépendants au Québec, 2005

Niveau d'éducation	Pointage
Moins de 12 années de scolarisation	0
12 années de scolarisation	3
Formation collégiale 1 an	4
Formation collégiale 2 ans	5
Formation collégiale 3 ans	7
Formation universitaire de 1er cycle 1 an	7
Formation universitaire de 1er cycle 2 ans	7
Formation universitaire de 1er cycle 3 ans	8
Formation universitaire de 1er cycle 4 ans	9
Formation universitaire de 2e cycle (maîtrise)	11
Formation universitaire de 3e cycle (doctorat)	11
Deuxième spécialité d'une année	2
Deuxième spécialité d'un an ou plus	4

Si le candidat a un diplôme universitaire ou collégial dans une formation privilégiée, il reçoit quatre points de plus.

L'expérience du travail	Pointage
6 mois d'expérience	1
Un an d'expérience	2
Un an et demi d'expérience	3
Deux ans d'expérience	4
Deux ans d'expérience et plus	5

L'expérience de travail doit être accumulée pendant les dix dernières années avant que la demande soit faite.

La connaissance de langues
Jusqu'à 8 points sont obtenus pour les connaissances de langue français
Jusqu'à 3 points de plus sont obtenus pour les connaissances de langue anglaise
Jusqu'à 2 points sont obtenus si le candidat a suivi ses études en français

La période vécue au Québec	Pointage
Le candidat a étudié au Québec au moins deux sessions	6
Le candidat a étudié au Québec une session à temps plein	4
Le candidat a travaillé au Québec au moins six mois	6
Le candidat a travaillé au Québec au moins trois mois	4
Le candidat a travaillé au Québec au moins six mois avec un contrat de travail	6
Le candidat a travaillé au Québec au moins trois mois avec un contrat	5
Le candidat a visité le Québec pendant moins de trois mois	3

(voir suite)

Tableau 1.1 (suite)

L'âge	Pointage
20 - 35 ans	10
36 ans	8
37 ans	6
38 ans	4
39 ans	2
40-45 ans	1
46 ans ou plus/19 ans ou moins	0

La nature de la relation	Pointage
Le candidat a un parent ou un frère/sœur au Québec	3
Le candidat a des grands-parents au Québec	2
Le candidat a un autre membre de la famille ou des amis au Québec	1

Les candidats doivent obtenir au minimum 30 points (35 s'ils sont mariés) pour passer à la deuxième étape du processus de sélection.

Source : *Guide des procédures d'immigration* : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php> (consulté le 4 août 2006).

référence), indiquant la mobilité de ses occupants. Par contre, la migration nette représente la différence entre les entrées et les sorties (rapportée à une population de référence), indiquant la part de la migration dans le solde de la population.

L'approche évolutive désigne la migration comme un « système spatial et temporel complexe et évolutif, agencé par les opérateurs du champ migratoire » (Derruau, 2002, p.44). L'espace auquel s'applique ce système, qui peut être d'échelles très variables, allant d'une région au monde entier, articule des lieux (de départ, d'arrivée, de transit), des aires, des territoires et des réseaux. Le devenir des populations immigrées, qui forme un enjeu central pour les sociétés d'installation, constitue un objet de recherche qui a progressivement gagné son autonomie (Withol de Wenden et Badie, 1993). Les relations qui s'instituent entre les immigrés et la société hôte induisent des transformations dans les pratiques, les valeurs et les normes des immigrés, ainsi que dans les structures des sociétés concernées (nous y reviendrons plus loin). Ludger Beauregard fait en ce sens une corrélation entre « l'avenir des francophones » et la mobilité de la population à l'échelle du Québec :

Tableau 1.2
Immigrants admis au Québec, selon le continent et la région de naissance,
2001-2005

Continent et région de naissance	2001-2005	
	n	%
Afrique	53 558	26,5
Afrique occidentale	5 463	2,7
Afrique orientale	4 452	2,2
Afrique du Nord	37 196	18,4
Afrique centrale	6 308	3,1
Afrique méridionale	139	0,1
Amérique	36 659	18,1
Amérique du Nord	2 691	1,3
Amérique centrale	5 008	2,5
Amérique du Sud	17 868	8,8
Antilles	11 092	5,5
Asie	64 566	31,9
Moyen-Orient	12 238	6,0
Asie occ. et centrale	8 225	4,1
Asie orientale	22 389	11,1
Asie méridionale	16 265	8,0
Asie du Sud-Est	5 449	2,7
Europe	47 337	23,4
Europe occ. et septentrionale	20 797	10,3
Europe orientale	23 842	11,8
Europe méridionale	2 698	1,3
Océanie	238	0,1
Autres pays	10	0,0
Total	202 368	100,0

Source : Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/Immigration-Quebec-2001-2005.pdf> (consulté le 3 novembre 2006).

La métropole est sans doute le point névralgique de la géographie linguistique au Québec. Nous savons déjà que Montréal canalise les mouvements internes du Québec, gagnant ainsi une grande majorité de francophones. La métropole reçoit aussi la plupart des immigrants étrangers qui débarquent au Québec ; une faible minorité est francophone. Mais elle est également un tremplin pour les émigrants francophones et anglophones qui quittent le Québec, souvent à partir de Montréal (1974, p. 12).

Formant l'une des trois composantes de la dynamique des populations, avec la natalité et la mortalité, la migration internationale occupe une place de plus en plus importante dans la croissance démographique de nombreux pays, dont le Canada. D'un côté, la part relative du solde migratoire dans l'accroissement démographique total s'est élevée avec la baisse des taux d'accroissement naturel. De l'autre, la mobilité des personnes s'est accrue, en valeur absolue, avec l'intensification des flux de marchandises, de capitaux et d'informations, et les migrations internationales sont devenues une facette de la mondialisation (Bouchet, 2005). Comme nous l'avons déjà souligné, l'arrivée des immigrants, comme le départ des émigrés, participe pleinement aux changements économiques, sociaux et politiques des pays d'installation, et également des pays d'origine². Par ailleurs, nous verrons dans les sections suivantes que les nouveaux immigrants sont confrontés à de multiples problèmes et défis dont la localisation résidentielle, l'insertion sur le marché du travail et l'intégration au sein de la nouvelle société en général et au sein de leur communauté ethnique en particulier.

1.1.2 La localisation résidentielle

La répartition géographique des immigrants se fait en général vers certains centres urbains qui représentent des pôles d'attraction par la concentration des activités économiques et des structures d'appui socioculturel. Ainsi, l'immigration internationale au Canada se répartit essentiellement entre les trois plus importantes villes du pays, soit Toronto, Montréal et Vancouver. On note toutefois des degrés divers de concentration :

Dans tous les pays, l'immigration internationale tend à être très concentrée sur le territoire. Cela vaut également pour le Canada et plus particulièrement pour le Québec où la population de souche est elle-même déjà fortement concentrée. Si la région métropolitaine de Montréal accueille 87% de la

² Notre problématique étant axée sur les effets de l'immigration internationale en terre d'accueil, nous permettrons ici de rappeler brièvement que ce phénomène affecte également les pays d'origine qui ainsi souffrent des pertes d'ordre démographique (le nombre de la population totale du pays diminue avec les départs des émigrants) auxquelles s'ajoutent des pertes d'ordre économique car généralement la migration intéresse surtout les groupes d'âges 20-45 ans, des personnes déjà instruites et aptes au travail (Oliver, 2004).

population immigrée résidant au Québec, celle de Toronto ne concentre que 59% de celle résidant en Ontario et celle de Vancouver 62% de celle résidant en Colombie-Britannique (Séguin et Termote, 1993, p. 242).

Ajoutons que la situation au Québec n'a pas beaucoup changé depuis la parution de l'étude citée ci-dessus. Ainsi, plus des trois quarts des 266 509 immigrants admis entre 1995 et 2004 et présents au Québec au début de 2006 étaient établis dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), tandis que le reste résidait hors de la RMM³. L'île de Montréal demeure le pôle d'attraction de la population immigrante : plus des deux tiers (67,3 %) des immigrants admis au cours des années 1995-2004 s'y sont installés. Cette attraction de Montréal est plus importante pour les personnes ayant immigré entre 2000 et 2004 (70,0 %) que pour la vague précédente (63,2 % pour les années 1995 à 1999). Il est donc plausible de penser qu'après quelques années de résidence au Québec, les immigrants tendent à quitter l'île de Montréal pour s'installer en banlieue, dans la couronne sud ou nord, ou encore à s'éloigner de la région de Montréal. Les autres villes de la RMM constituent également des pôles d'attraction importants, avec des poids relatifs presque équivalents ; 5,6 % des immigrants étaient établis à Laval et 5,9 % dans l'agglomération de Longueuil pour l'ensemble de la période 1995-2004. Comme le signale le géographe anglo-canadien Daniel Hiebert,

Les régions métropolitaines sont donc au premier plan du changement démographique et deviennent de plus en plus diversifiées chaque jour. Puisque les taux relativement élevés d'immigration se poursuivront fort probablement dans un avenir prévisible, la diversité croissante sera un fait concret pendant de nombreuses années (2006, document non paginé).

Cela dit, à l'intérieur même des régions métropolitaines, on observe d'autres types de concentration résidentielle. Depuis l'époque de la *New Immigration*, au début du XX^e siècle, l'immigration internationale a donné lieu notamment à l'émergence de quartiers ethniques, et ce à Montréal comme dans presque toutes les autres villes nord-américaines (voir, entre autres, Grafmeyer et Joseph, 1979 ; McNicoll, 1993 ; Lavigne, Daudelin et Ritchot, 1995). À Montréal, par exemple,

³ <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques> (consulté le 21 novembre, 2006).

l'immigration européenne antérieure aux années 1970 était largement concentrée dans le coeur de l'île de Montréal. Les immigrants se sont en effet établis dans les quartiers centraux longeant le boulevard Saint-Laurent, puis certains se sont éloignés des zones centrales au fur et à mesure de leur mobilité sociale (voir, entre autres, McNicoll, 1993, et Germain, 1997). Aujourd'hui, toutefois, l'établissement des nouveaux arrivants se fait sur une diversité de territoires. Les secteurs centraux entourant le centre-ville restent, certes, des zones d'accueil importantes, mais d'autres zones de transition se développent en périphérie. Le quartier Côte-des-Neiges, notamment, est aujourd'hui l'un des principaux endroits où s'effectue le premier établissement des immigrants (Meintel *et al.*, 1997). Il s'ajoute également d'autres quartiers de l'île – tel Parc-Extension, où près de 85 % des résidents sont d'une origine ethnique autre que française et britannique (Germain, 1997) – et même à l'extérieur de l'île où certaines banlieues jouent aujourd'hui le rôle de premiers quartiers d'établissement. On peut mentionner à cet égard la ville de Brossard, sur la rive sud, ou le secteur Chomedey de la ville de Laval (sur le phénomène de l'immigration en banlieue, voir l'excellente étude de Charbonneau et Germain, 2002). Il faut se garder toutefois de surestimer l'importance des banlieues, car il est clair que les immigrants internationaux continuent, dans une très forte proportion, à s'établir dans des quartiers montréalais où la population non immigrante est extrêmement faible, voire dans des quartiers « multiethniques » où la résistance aux influences apportées par les nouveaux arrivants est moins forte (Charbonneau et Germain, 1998 ; Séguin, Bernèche et Garcia, 2000 ; Gagnon et Germain, 2002).

Au cours du XX^e siècle, la population montréalaise s'est donc complètement transformée, passant d'une société bipolaire (à la fin de XIX^e siècle, 98% des résidents se déclaraient d'origine française ou britannique), à une société multiculturelle (McNicoll, 1993). Sur le plan résidentiel, cela a donné lieu, comme nous l'avons vu ci-dessus, à de nouveaux quartiers ethniques, lesquels cependant ont depuis largement disparu pour faire place, vers les années 19970, à des quartiers multiethniques :

[...] une connaissance des quartiers de la métropole laisse entrevoir une multiethnicité accélérée de plusieurs quartiers et ce, même en périphérie de l'Île de Montréal. Des quartiers jadis quasiment mono ou biethniques accueillent aujourd'hui des populations d'origines très diverses. Par ailleurs, des quartiers récents en nombre croissant sont habités par une population multiethnique importante, présente dès le début [...] La cohabitation au sein d'un même quartier de communautés ethnoculturelles très différentes les unes des autres pourrait conduire à la substitution de l'image du quartier multiethnique à celle du quartier ethnique. (Charbonneau et Germain, 1998, p.99).

Comme l'ont particulièrement bien démontré les études de Charbonneau et Germain (*ibid.*) et de Séguin *et al.* (2000), le phénomène des quartiers multiethniques renvoie à une panoplie de facteurs conjugués dont, au premier chef, les caractéristiques même des plus récents immigrants internationaux. De fait, aujourd'hui plus que jamais, les immigrants recherchent beaucoup moins ce que McNicoll (1993) appelait le « réconfort culturel ». Généralement scolarisés (souvent licenciés dans leur pays d'origine) et maîtrisant une de langues officielles, les nouveaux arrivants sont par conséquent moins dépendants de leur communauté ethnique et de ce qu'elle peut leur apporter en matière d'aide économique, sociale et culturelle. Ils sont donc beaucoup plus indépendants que ne l'étaient les immigrants d'autrefois, et ils sont davantage intéressés à satisfaire leurs besoins économiques qu'à vivre au sein de leur communauté, ce qui se répercute sur leur choix résidentiel. Du coup, les nouveaux immigrants se dispersent plus facilement dans l'ensemble de l'espace urbain. Même si les pratiques socioculturelles ont encore une certaine importance, le choix résidentiel se fait présentement plutôt en fonction de critères économiques (la proximité du lieu de travail, par exemple). Par contre, le phénomène des quartiers multiethniques est davantage une caractéristique montréalaise (voir Hiebert, 2000). Ailleurs en Amérique du Nord et dans le reste du Canada, les quartiers ethniques persistent toujours. Selon Qadeer et Kumar, par exemple,

La ville de Toronto a une longue histoire de quartiers ethniques, à commencer par les concentrations des catholiques irlandais dans le Cabbagetown, puis les quartiers noirs autour des rues Church et Queen Est, et enfin l'enclave des Juifs d'Europe de l'Est dans le quartier St John [...]

Cette tradition s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui avec les vagues successives d'immigrants (2006, p.7).

1.1.3 L'insertion sur le marché du travail

L'insertion sur le marché du travail de la société d'accueil est une étape importante de l'intégration générale des nouveaux immigrants ; au Québec, cela représente d'ailleurs une priorité gouvernementale. Par exemple, le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) nous apprend que, outre son système de pointage qui vise le recrutement et la sélection de « ressortissants étrangers en fonction des besoins et de la capacité d'accueil de la société québécoise », le MICC met « l'accent sur l'intégration économique en facilitant l'entrée des migrants sur le marché du travail par des mesures telles que la création d'organismes non gouvernementaux oeuvrant spécifiquement à l'insertion sur le marché du travail, la reconnaissance des diplômes, la réduction des délais d'émission d'équivalences et la reconnaissance des acquis professionnels »⁴. Mais même si elle préoccupe les dirigeants politiques, l'insertion économique reste l'un des principaux problèmes associés aujourd'hui à l'immigration internationale. Certes, pour une partie des nouveaux immigrants cette insertion est plus facile, car ils ont un niveau élevé de scolarisation, ils connaissent la langue et ils ont une expérience suffisante de travail ; tel que nous l'avons déjà signalé, ces immigrants sont moins dépendants de leur communauté ethnique et ils réussissent à amorcer plus rapidement leur intégration sur les plans social et culturel. Toutefois, la chance ne sourit pas à tous. Soumis à de multiples entraves comme la non-reconnaissance des diplômes, le niveau réduit de connaissance de la langue et, parfois, la discrimination, bon nombre de nouveaux arrivants ont des difficultés à s'insérer sur le marché du travail :

[...] le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a mis sur pied une politique de sélection des travailleurs. Le but d'une telle mesure est de favoriser la venue d'immigrants ayant un fort potentiel d'employabilité. Malgré cette sélection axée sur le capital humain des individus, il appert que les travailleurs sélectionnés admis entre janvier 1997 et juin 2000 avaient un

⁴ <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp> (consulté le 21 novembre 2006).

taux de chômage plus élevé que celui de l'ensemble de la population québécoise au même moment (Renaud et Martin, 2006, p. 1).

Vu les efforts évidents qu'a faits le gouvernement pour faciliter l'embauche des immigrants internationaux, en particulier au cours des dernières années, l'inégalité persistante soulève de sérieuses questions. Le phénomène se prête d'ailleurs à différentes hypothèses. Par exemple, les économistes l'expliquent comme étant le résultat de la discrimination, considérée comme un « traitement différent de travailleurs ayant les mêmes productivités marginales » (Moulin, 2005, p. 60). Par contre, Sylvie Fortin (2000) démontre que plusieurs autres facteurs non discriminatoires peuvent expliquer les inégalités en matière d'emploi. Ainsi, elle affirme que la trajectoire migratoire, les raisons inhérentes à la migration et l'accès aux ressources matérielles, sociales et symboliques sont autant de facteurs pouvant avoir une influence sur l'insertion professionnelle dans la société d'accueil (p.43). D'autres chercheurs ont fait valoir pour leur part le rôle de l'origine nationale des immigrants. À titre d'exemple, une étude réalisée en 1981 révélait que

Les Canadiens d'origine britannique et juive (et asiatique à partir de 1961) étaient en général surreprésentés dans les professions libérales et l'administration financière. En revanche les Canadiens d'origine italienne, d'origine française et d'autres origines européennes ainsi que les autochtones étaient généralement surreprésentés dans le secteur primaire et les emplois non spécialisés (Breton, Reitz et Valentine, 1981, p. 412).

Or l'origine nationale continuerait de nos jours d'avoir un effet sur la position des immigrants sur le marché du travail, mais il s'agirait là d'un phénomène transitoire, selon Renaud, Piché et Godin (2003). Cette étude sur les emplois détenus par les immigrants durant les dix premières années suivant leur arrivée au Québec démontre effectivement qu'en début d'établissement, l'origine nationale a un effet important sur le statut socioéconomique de l'emploi ; par contre, après dix ans, on assiste à une diminution notable des effets liés à l'origine nationale⁵.

⁵ L'étude révèle également quelques exceptions. Si les différences de revenus ne renvoient à aucun effet notable de l'origine nationale, l'effet demeure pour les gens originaires du Vietnam et d'Amérique du Sud et des Caraïbes (sauf Haïti) quant au statut social de l'emploi.

Il est à noter par ailleurs que différents groupes ethniques « ont développé non seulement des traits culturels fondés sur une culture d'origine commune, mais également des traits économiques particuliers » (Ledoyen, 1992, p.17) ; ces derniers résulteraient vraisemblablement soit de leur adaptation à la marginalisation socioéconomique à laquelle ils ont été confrontés dans la période post-migratoire, soit à leur spécialisation volontaire dans certains secteurs d'activité. Quoi qu'il en soit, cela a favorisé l'émergence d'économies parallèles ou « ethniques », lesquelles représentent une stratégie alternative d'insertion économique pour les membres des communautés ethnoculturelles plus volumineuses et donc mieux structurées, et aussi pour certaines catégories d'immigrants, notamment les réfugiés et les immigrants parrainés qui n'ont pas été admis au pays en fonction de leurs qualifications ou des besoins du marché du travail de la société d'accueil. Mais la présence des économies parallèles – et leur incidence sur le processus d'intégration ou sur le phénomène de ségrégation sociale et spatiale –, soulève à son tour des polémiques à n'en plus finir. Dans un ouvrage intitulé *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, Hou et Picot (2003) distinguent par exemple deux lignes de pensée pour ce qui est du rôle des communautés et des quartiers ethnoculturels en matière d'insertion économique.

Selon la première ligne de pensée, les minorités ethniques jouent un rôle de moins en moins important dans la vie de leurs membres puisque « les relations sociales se situent, de nos jours, sur une échelle spatiale en expansion constante » (Bolt, Burgers et van Kempen, 1998, cités dans Hou et Picot, p. 3). Par conséquent, les immigrants et autres membres des communautés minoritaires peuvent maintenant fonctionner dans différents réseaux sociaux qui ne sont pas circonscrits par des obstacles physiques et spatiaux. Les liens sociaux et les possibilités économiques ne sont plus rattachés ou limités au quartier ethnique. Donc, l'existence des communautés ethniques aurait une incidence moindre sur l'insertion économique des immigrants.

Selon l'autre ligne de pensée, les minorités et les quartiers ethniques exercent au contraire une influence importante. Par exemple, dans de nombreux

ghettos noirs aux États-Unis, les possibilités économiques sont limitées et les conditions sociales et environnementales sont en dessous de la norme : « Les habitants des ghettos sont souvent isolés du monde extérieur et adoptent des attitudes et des comportements qui vont à l'encontre des idées et des valeurs fondamentales du courant dominant de la société » (Massey et Denton, 1993, cités dans Hou et Picot, p. 3). Du coup, la communauté d'appartenance joue un rôle prépondérant, entre autres sur le plan de l'insertion économique. La présence d'enclaves raciales ou ethniques peut cependant attiser les différences, sinon les antagonismes ethniques ou raciaux. En outre, les économies parallèles sont souvent associées à de mauvaises conditions de travail et à des salaires inférieurs, voire hors norme. Par contraste, Galster, Metzger et Waite (1999) soulignent, à l'instar de Claire McNicoll (1993), le rôle positif du regroupement spatial dans la promotion du pluralisme culturel. Les aspects positifs peuvent comprendre notamment la création d'un capital social, la formation informelle des employés et l'apprentissage des affaires dans des entreprises ethniques, la productivité accrue de ces entreprises résultant du regroupement de travailleurs qui parlent la même langue, un plus vaste réseau d'information sur le partage d'emploi, et la reconnaissance des diplômes et titres de compétences étrangers par les employeurs ethniques.

En conclusion, l'insertion sur le marché de travail représente un des principaux défis tant pour les nouveaux immigrants que pour les représentants des sociétés d'accueil. Comme nous le verrons dans le chapitre III, pour y aboutir, les immigrants mettent en valeur toutes leurs ressources : l'expérience professionnelle, la scolarisation et le réseau ethnique informel et/ou formel.

1.1.4 L'intégration socioculturelle

Le Québec et le Canada ont toujours été des sociétés d'accueil depuis l'établissement de la Nouvelle France. Au fil du temps, des paysans et ouvriers immigrants, des réfugiés politiques, des victimes de guerres et, plus récemment, des immigrants économiques ont augmenté le nombre et la diversité de la population canadienne. Recrutés tout d'abord principalement dans différentes régions d'Europe

et, depuis les années 1970, en Asie du Sud-Est et de l'Ouest, en Afrique, en Amérique du Sud et en Amérique centrale, les immigrants ont soutenu le développement économique de leur pays d'accueil tout en enrichissant son patrimoine socioculturel. L'immigration est donc une source de main-d'oeuvre, mais également de diversité. Or, cette diversité culturelle et religieuse exige que l'on accorde une attention particulière à l'intégration socioculturelle des immigrants au sein de la nouvelle société, et aux relations interculturelles fondées sur l'acceptation et le respect de l'autre.

Au Canada, c'est le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration qui est chargé de la sélection et de l'intégration des immigrants. Depuis les années 1990, le gouvernement du Canada a adopté à cet effet un programme intitulé « La stratégie fédérale pour l'intégration des immigrants », qui désigne les principales orientations quant à l'intégration des immigrants. La politique du gouvernement fédéral considère l'intégration comme un processus graduel et bilatéral entre les immigrants et la société canadienne :

Les nouveaux immigrants sont encouragés à respecter et à comprendre les valeurs canadiennes fondamentales ; de leur côté, les Canadiens sont encouragés à respecter et à comprendre les différences culturelles apportées par les nouveaux arrivants.⁶

Au Québec, c'est le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) qui est chargé du recrutement et de l'intégration des immigrants. Ses principales fonctions en matière d'intégration consistent notamment à « Favoriser l'intégration linguistique [ainsi que] l'établissement et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes sur le territoire québécois » ; le MICC a également pour mandat de « soutenir et développer la cohésion sociale en facilitant le rapprochement, la concertation et la participation des personnes de toutes origines et en favorisant leur insertion civique et sociale »⁷. Il importe d'ajouter que le Québec s'oppose à la politique fédérale du *multiculturalisme* qui, tout en

⁶ <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/brochure/service.html> (consulté le 22 novembre 2006).

⁷ <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/ministre/index.html> (consulté le 22 novembre 2006).

reconnaissant l'égalité des diverses cultures issues de l'immigration internationale, accorde une prédominance à la culture « canadienne ». Le Québec insiste plutôt sur l'*interculturalisme*, une politique qui repose sur un échange égalitaire et réciproque entre la majorité francophone et les soi-disant communautés culturelles :

Dans la foulée du multiculturalisme canadien, le Québec mettait de l'avant sa propre politique d'intégration de l'immigration, comportant des volets socioéconomiques, mais néanmoins fondée, elle aussi, sur la différence culturelle et son maintien, en désignant officiellement de *communautés culturelles* les groupes non québécois de souche (Ledoyen, 1992, p. 32).

En 1975, le Québec a adopté en outre la *Charte des droits et des libertés de la personne*, qui stipule les droits accordés aux minorités culturelles et religieuses, et en 1984 il s'est doté d'un Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, présentement appelé Conseil des relations interculturelles (CRI). Ce Conseil est un organisme permanent de consultation et de recherche qui a pour fonction principale de conseiller le MICC dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment pour ce qui est du rapprochement interculturel et de l'ouverture à la diversité. C'est d'ailleurs sur la recommandation du CRI que le Québec a structuré ses services d'intégration autour de trois principes : « soutenir les communautés culturelles pour favoriser leur pleine participation à la société québécoise ; encourager l'ouverture de la société au pluralisme ; faciliter le rapprochement interculturel entre les Québécois »⁸.

Il convient de signaler que les pays du Nouveau Monde – historiquement des sociétés d'immigrants par excellence – ne sont plus les seuls désormais à devoir faire face aux défis de l'intégration ethnoculturelle. Dans les pays de l'Union européenne, par exemple, l'intégration est devenue ces dernières années un sujet d'actualité de premier plan et, par conséquent, une importante préoccupation politique. À l'instar des différends Québec-Canada, on constate toutefois que d'un pays de l'UE à un autre, l'intégration se manifeste différemment. En guise

⁸ <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/ministere/vision-mission.html>, (consulté le 23 novembre 2006).

d'illustration, voici en bref comment se présentent les politiques d'intégration actuellement en vigueur en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne.

La politique britannique « vise en priorité à gérer les relations raciales dans le contexte d'une société démocratique, où un des principes centraux est celui de l'égalité de traitement entre les individus » ; les trois instruments de la politique sont la lutte contre les discriminations raciales, l'égalité des chances par la prévention des discriminations (obligation d'embauche pour les entreprises, etc.) et le développement du multiculturalisme, assorti de la représentation politique des principales minorités (Mission Millénaire 3 du Grand Lyon, 2003, p. 17). La France, de son côté, promeut l'intégration des immigrants en tant qu'individus – et non à titre de groupe minoritaire –, et ce « sur la base d'une "privatisation" des identités culturelles, avec incitation d'abandonner leurs particularismes » ; le Haut Conseil à l'Intégration encourage donc la perte de transmission de la langue maternelle entre parents et enfants, les mariages mixtes et l'alignement du taux de fécondité sur celui du reste de la population (*ibid.*, p. 18). En Allemagne, enfin, la politique comporte trois dimensions : l'intégration des étrangers vivant depuis longtemps dans le pays, la restriction de l'immigration et l'encouragement au retour volontaire :

Le modèle allemand implique la rotation de travailleurs étrangers avec l'idée de retour au pays (cet aspect compte moins depuis les années 1980) ; le respect des différences culturelles des populations issues de l'immigration en leur accordant non une intégration politique, mais une plus large part d'autonomie culturelle et de sécurité au plan social (*ibid.*, p. 18).

On voit ainsi que l'intégration socioculturelle des immigrants peut prendre des formes extrêmement variées ; toutefois, quelles que soient les particularités des différentes politiques nationales à cet égard, une constante demeure : l'intégration est une responsabilité partagée entre la société d'accueil, les immigrants et, dans maints cas, les minorités ou communautés ethnoculturelles issues de l'immigration internationale. Mais voilà ! « Tous les immigrants ne forment pas des communautés ethniques et toutes les communautés n'occupent pas un quartier » (Lavigne, Daudelin et Ritchot, 1995, p. 428). Autrement dit, l'organisation sociale et spatiale

des minorités varie d'une ethnie à l'autre selon le nombre des membres, le moment de l'établissement, ou plus encore selon les traditions socioculturelles.

En résumé donc, on constate clairement que l'immigration internationale implique de nos jours non seulement un simple déplacement d'un lieu à un autre, mais également des perturbations d'ordre économique et social qui peuvent conduire à l'émergence de communautés ethnoculturelles dans les pays d'accueil. Mais qu'en est-il au juste ? Qu'est-ce qu'une communauté ethnoculturelle ?

1.2 COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE

Selon le *Petit Robert*, le terme « communauté » implique un « groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens communs, des intérêts communs » (1998, p.902). La communauté rassemble donc des individus autour du sentiment d'avoir quelque chose en commun, comme c'est le cas des minorités ethniques qui partagent une histoire, une culture, une origine commune, mais qui n'ont pas nécessairement des intérêts communs. Il se forme en revanche des communautés dont l'existence est fonction d'intérêts de plus en plus diversifiés tels que la profession (ex. la Fraternité des policiers), la langue (la communauté francophone), l'appartenance religieuse (la communauté musulmane), un style de vie (la communauté gaie) ou même une activité partagée (les communautés sportives).

De son côté, Émile Durkheim, père de la sociologie française, qui déjà, à la fin du XIX^e siècle, s'intéressait à la notion de communauté, mettait les liens de sang – la famille – au premier rang pour ce qui est de la création des communautés : « [...] la communauté du sang est la source par excellence de toute espèce de communauté. En d'autres termes, le type le plus parfait de l'espèce de groupe que nous sommes en train d'analyser, c'est la famille, et la famille en est en même temps le germe » (1975, p. 278). D'après Durkheim, la *Gemeinschaft* représente la communauté :

Ce qui la constitue, c'est une unité absolue qui exclut la distinction des parties. Un groupe qui mérite ce nom n'est pas une collection même organisée d'individus différents en relation les uns avec les autres ; c'est une masse indistincte et compacte qui n'est capable que de mouvements d'ensemble, que ceux-ci soient dirigés par la masse elle-même ou par un de ses éléments chargés de la représenter. C'est un agrégat de consciences si fortement agglutinées qu'aucune ne peut se mouvoir indépendamment des autres. C'est, en un mot, la communauté ou, si l'on veut, le communisme porté à son plus haut point de perfection. Le tout seul existe ; seul il a une sphère d'action qui lui soit propre. Les parties n'en ont pas (*ibid.*, p.290).

Ce qui tient les individus unis et fusionnés, dans ce cas, c'est ce que l'auteur appelle *Verständnis* (consensus) :

Verständnis, c'est l'accord silencieux et spontané de plusieurs consciences qui sentent et pensent de même, qui sont ouvertes les unes aux autres, qui éprouvent en commun toutes leurs impressions, leurs joies comme leurs douleurs, qui, en un mot, vibrent à l'unisson. Cette harmonie ne se produit pas à la suite d'une entente préalable, d'un contrat antérieurement débattu et portant sur des points déterminés. Mais elle est un produit nécessaire de la nature des choses, de l'état des esprits. Quand les conditions sont favorables et que le germe d'où elle naît est donné, elle croît et se développe par une sorte de végétation spontanée (*ibid.*, p.298).

Rémy Leveau va dans le même sens. D'après lui, une communauté est un groupement « qui a quelque chose en commun et qui le ressent plus ou moins obscurément, ou bien un groupement qui met volontairement, explicitement, quelque chose en commun, et qui a pleine conscience de ce qu'il fait » (Leveau, 1993, p. 16). La conscience d'avoir un intérêt commun favorise donc la mobilisation et l'action collective, tous deux facteurs de la communalisation :

Comme résultat des mobilisations, les collectivités acquièrent un sentiment d'appartenance communautaire et découvrent le capital social qu'elles possèdent. Considéré sous cet angle, le terme « communauté » se prête à être appliqué à des groupes très divers du point de vue de leurs caractéristiques et de leurs conditions d'émergence (Schulte-Tenckhoff, 2001, p.32).

L'idée de communauté renvoie ainsi à celle d'un petit groupe ou sous-groupe composé d'individus partageant des intérêts à propos desquels il existerait un consensus. Mais c'est l'idée d'organisation, de mise en forme des relations

interindividuelles afin de pouvoir mener une action collective à l'intérieur de la société, qui les distingue d'autres types de groupes (Lavigne 1987). Appliquée aux ethnies, cette notion signifie un regroupement d'individus autour d'une réalité ethnique ou raciale commune, couplée avec un certain degré de « complétude institutionnelle » (Breton, 1964) pour mener une action sociale commune en tant que groupe ethnique ou communauté ethnoculturelle. La notion de complétude institutionnelle renvoie au fait qu'un certain nombre d'institutions sociales s'adressant à une communauté assurent des services dans la langue concernée et laisse entendre que cette mesure influe grandement sur les chances de conservation de leurs particularités ethniques. De même, toujours selon Breton, il existe une série de variables qui semblent primordiales pour fournir certains des facteurs structurels favorisant ou entravant le maintien de certaines particularités culturelles d'origine, comme la situation économique, sociale et linguistique, le poids démographique et le soutien institutionnel (création d'associations et par la mise en service d'équipements destinés à appuyer la vie communautaire : commerces, écoles, loisirs, médias, etc.). Autrement dit, c'est à ce moment là, quand tous les membres d'un groupe ont une conscience collective et agissent ensemble vers un même but, qu'ils deviennent une communauté : « Pour que l'on puisse parler de communautés, il faut qu'il y ait parmi leurs membres une solidarité et un sens d'appartenance, un intérêt commun, ainsi qu'une forme de participation et d'organisation » (Schulte-Tenckhoff, 2001, p 4).

Les géographes se sont également intéressés à la notion de communauté. Selon le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, le terme « communauté » possède plusieurs acceptations :

Il peut signifier une simple association, c'est-à-dire une mise en commun partielle (« Communauté des États indépendants ») ; il peut aussi indiquer une collectivité à la solidarité conditionnelle, volontaire et réversible (« communauté scientifique »), comme en anglais ou, surtout en Amérique du Nord, « community » peut parfois prendre ce sens faible et désigner un quartier ou une société locale ; le mot peut encore se référer à une société en tant qu'elle fonctionne comme un tout, comme on le voit dans l'expression « communauté politique »... Le concept de communauté est fort utile pour rendre comparables des phénomènes apparemment sans rapport, sinon

justement par leur caractère communautaire. On peut ainsi identifier cinq principes capables d'engendrer des communautés : biologique (famille, ethnie, race, sang), territorial (sol, pays, terre), religieux, économique, étatique (Lévy et Lussault, 2003, p. 177).

Le géographe français Jacques Lévy affirme également que « sur le versant *communauté* du modèle communauté/société, les codes biologiques, historiques et sociaux surdéterminent l'identité des membres du groupe ; sur le versant *société*, l'individu, s'il possède bien sûr des caractères biologiques, historiques et sociaux, peut néanmoins s'en arracher, accéder à l'autonomie et être, en fin du compte, responsable de sa propre définition » (1999, p.102).

Même si la famille représente « le germe » de la communauté, ce n'est pas suffisant : « ce qui assure la cohésion de la société domestique, outre la consanguinité, c'est le fait de vivre ensemble, les uns près des autres, sur un même espace » (Durkheim, 1975, p.299). En analysant les thèses et les théories de plusieurs chercheurs, Richard Morin et Michel Rochefort (1998) questionnent toutefois l'importance du quartier dans le développement de liens sociaux et des communautés locales. Ainsi, Wellman et Leighton estiment que « le lien social se construit d'abord à partir des individus et non sur la base de cette unité sociospatiale que constituerait le quartier de résidence » (Wellman et Leighton, 1981, cités dans Morin et Rochefort, 1998, p. 104). Suivant la même idée, François Ascher réduit aussi l'importance du quartier en soulignant que « les solidarités, les pratiques collectives, la conscience d'intérêt commun ne s'établissent que très peu sur la base de la proximité » (Ascher, 1998, cité dans Morin et Rochefort, 1998, p. 104). Par contre, Giddens, parlant du processus de socialisation, affirme l'importance du quartier, défini comme un espace de proximité. Le quartier représente aussi le territoire d'une communauté et constitue une assise significative des pratiques collectives. (Giddens, 1987, cité dans Morin et Rochefort, 1998, p. 104). Toujours selon Morin et Rochefort, on postule l'existence d'un quartier à partir du constat d'une coexistence spatiale d'individus de catégories proches, et on crée l'illusion de localiser le lien social et la sociabilité, en vertu d'un principe de voisinage, encore aujourd'hui considéré comme incontestable par plusieurs : la proximité spatiale

induirait la relation interindividuelle. C'est aussi le cas des groupes ethniques, qui occupent souvent un même lieu pour une période de temps limitée, sans s'organiser nécessairement en communauté. Mais de plus en plus, dans les courants de pensée contemporaine, les communautés sont vues davantage comme le résultat du partage des mêmes valeurs culturelles que comme le résultat de l'existence de liens familiaux ou le fait d'habiter au même endroit. On passe ainsi de la « communauté de sang » et de la famille de Durkheim à la communauté « d'intérêts partagés ». En tout cas les études sur les pratiques sociales de certains groupes ethniques montrent sans conteste que dans les villes contemporaines des pays développés (grâce à leur niveau de vie relativement élevé avec des moyens de transport et des systèmes de communication diversifiés), ce n'est pas tant la proximité géographique de résidence qui construit le groupe, mais surtout une proximité de goûts, de pratiques communes et d'intérêts (Morin et Rochefort, 1998, p. 106).

En analysant les définitions données par différents auteurs, on remarque, d'une part, les attributs principaux de la notion de communauté et, d'autre part, on ne peut pas faire abstraction des multiples points de convergence avec d'autres notions voisines telles que groupe ethnique, ethnie, minorité nationale, peuple autochtone, desquelles il est souvent difficile de la différencier. Cela nous amène forcément à nous pencher plus à fond sur la notion de l'ethnicité.

1.2.1 Le concept d'ethnicité

Particulièrement dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui, marquées par une diversification des conditions juridiques, politiques, économiques, sociospatiales et matérielles des minorités ethnoculturelles, le concept d'ethnicité s'avère lui aussi de plus en plus complexe et difficile à cerner. Pour Mikhael Elbaz (1983), l'ethnicité est en fait « un construit idéal et politique, et non une donnée évidente et naturelle » (p.79). Pour sa part, Statistique Canada, sans le contredire, ajoute des éléments précis, par exemple l'origine, la race, la langue et la religion. Ainsi l'ethnicité a un

[...] caractère multidimensionnel dans la mesure où il comprend des aspects comme la race, l'origine ou l'ascendance, l'identité, la langue et la religion. Il

peut englober aussi des dimensions plus subtiles comme la culture, les arts, les coutumes et les croyances de même que des pratiques comme l'habillement et la préparation de la nourriture. Le concept revêt également un caractère dynamique, étant constamment en état de changement. Il changera par suite d'une nouvelle vague d'immigration, de mélanges et d'intermariages, qui peuvent entraîner la formation de nouvelles identités. Il y a trois manières fondamentales de mesurer l'ethnicité : l'origine, la race et l'identité.⁹

En Europe, la sédentarisation de l'immigration s'est accompagnée de l'apparition dans presque tous les pays de groupes plus ou moins soudés « autour de la référence à une origine ethnique ou nationale, à une langue, à une pratique religieuse » (Mission Millénaire 3 du Grand Lyon, 2003, p. 13). L'existence de ces groupes est reconnue dans la majorité des pays européens, juridiquement et/ou politiquement :

Des États attribuent aux individus issus de l'immigration des droits spécifiques en leur qualité de membres d'une « minorité » ou d'une « communauté » : droit de recevoir un enseignement dans leur langue native, droit à une certaine autonomie de gestion dans les domaines identifiés des affaires publiques. La France, pour sa part, n'accorde des droits aux individus qu'en tant qu'individus et citoyens (*ibid.*, p. 13).

Les textes juridiques de l'UE reconnaissent les droits des minorités nationales et ethniques sur les plans religieux, linguistique et culturel. Selon la Convention-cadre pour la protection des minorités culturelles (novembre 1994) :

Une société pluraliste et véritablement démocratique doit non seulement respecter l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse de toute personne appartenant à une minorité, mais également créer des conditions propres à permettre d'exprimer, de préserver et de développer cette identité (*ibid.*, p. 13).

Toutefois, l'UE rencontre des difficultés multiples à faire approuver ses textes par les États membres. En France, par exemple, la politique française ne permet pas de poser la question des minorités « puisque tout le droit issu de la Révolution française repose sur deux notions : l'Homme et l'État » (*ibid.*, p. 14). La France ne reconnaît donc pas les identités des minorités ethniques : « Il n'y a qu'un seul peuple en

⁹http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/ethnicity_f.htm, (consulté le 16 novembre 2004).

France, le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion » (*ibid.*, p. 14). La Belgique francophone dispose d'une politique semblable en refusant elle aussi l'usage du terme « minorité ethnique ». Pour sa part, l'Allemagne reconnaît le titre de « minorité nationale » pour les Danois et les Sorabes ; et le titre de « groupe ethnique » aux communautés des Frisons et des Sintis-Roms ayant la nationalité allemande. Mais les communautés issues de l'immigration internationale, considérées encore comme étrangères et non partie prenante de la nation allemande, sont moins favorisées : « le différentialisme allemand va en effet de pair avec un idéal d'unité, ce qui fait que l'Allemagne tolère mal la segmentation de la société en groupes ethnoculturels » (*ibid.*, p. 15). De leur côté, les Pays-Bas et la Belgique flamande distinguent leurs groupes ethniques selon un critère économique : « Les minorités ethniques désignent les populations qui appartiennent à l'un des groupes ethniques et qui ont structurellement une position sociale et économique infériorisée dans la société hollandaise » (*ibid.*, p. 15).

Au Québec, le gouvernement provincial, pour des raisons entre autres de rectitude politique, a remplacé l'expression « minorité ethnique » par celle de « communauté culturelle » :

On utilise généralement l'expression « communauté culturelle » parce qu'elle est inclusive. Elle fait référence aux personnes immigrantes, aux personnes des minorités visibles et aux personnes issues de l'immigration autre que française et britannique qui sont nées au Québec¹⁰.

Ainsi dans le contexte québécois, où l'*interculturalisme* remplace le *multiculturalisme* fédéral, la définition de Gérard Bouchard prend une signification plus profonde. L'ethnicité représente

[...] l'ensemble des traits, objets et productions symboliques dans lesquels une collectivité se reconnaît et par lesquels elle se fait reconnaître. On pourrait dire tout aussi bien : toutes les caractéristiques culturelles ou symboliques partagées par l'ensemble des membres d'une collectivité et qui

¹⁰ <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Consultation-Politique-Lutte-Racisme-Synthese.pdf>, (consulté le 5 janvier 2007).

ont pour effet, sinon pour fonction, de la singulariser. L'ethnicité, c'est donc tout ce qui nourrit un sentiment d'identité, d'appartenance, et les expressions qui en résultent (Bouchard, 2001, p. 319).

Guido Bolaffi invoque également une double identification ethnique, donnée à la fois par les membres du groupe même, et par les Autres :

The concept of ethnicity implies three factors : (1) membership in a group, either from personal choice or as an external imposition, but which nonetheless implies the existence of an "us" and a "them", and therefore the concept of "other" ; (2) the search for a common identity on the part of the group members ; and (3) the perception on the part of other groups of more or less coherent stereotypes ascribed to the ethnic group in question (Bolaffi, 2003, p. 94).

La définition de Danielle Juteau, plus nuancée, renvoie quant à elle à un ordre des classements, des hiérarchies et à une distribution inégale

[...] du pouvoir, du prestige et des biens [...] L'ethnicité n'est pas une essence, elle ne peut être réduite ni à la conscience, ni à une étiquette, ni à une ressource. Sa production doit être examinée en fonction des pratiques et des rapports concrets dans lesquels elle émerge et agit. Les rapports ethniques affectent [...] la place occupée dans la structure sociale , la division du travail, l'accès aux ressources, l'ouverture ou la fermeture des frontières, la possession du capital économique et culturel, la définition des problèmes politiques et le choix des idéologies relatives au pluralisme culturel (Juteau, 1999, p. 121).

Malgré certains éléments discordants, on constate donc qu'il existe plusieurs points de similitude entre les définitions citées. Ainsi, selon F.W Remiggi, l'ethnicité aurait plusieurs attributs principaux. Il s'agit tout d'abord du partage d'une large gamme de traits sociaux, historiques, culturels, politiques, etc. Ensuite, « peu importe le ou les traits spécifiques qui servent à l'identification ethnique, les membres du groupe se reconnaissent ainsi et sont également reconnus comme tels par les Autres » (Remiggi, 2006, p.6). Enfin, surtout dans le cadre du phénomène de mondialisation, « l'identité et la culture ethniques sont fluides, et dans le temps et dans l'espace » (*ibid.*).

Nous pouvons conclure ainsi que les notions de communauté et de communauté ethnoculturelle possèdent plusieurs définitions et de multiples formes qui changent selon les groupes, le temps et l'espace. Même s'il y a un consensus en ce qui concerne l'idée d'avoir quelque chose en commun, les différences apparaissent quand on parle de quoi mettre en commun : les traits biologiques, un certain territoire, les valeurs culturelles, etc. Cependant, il faut ajouter deux fonctions essentielles : la communauté ethnique est fortement identitaire, et elle présente (ou devrait présenter) une structure interne bien organisée, soit un degré minimal de complétude institutionnelle. Pour ce qui est de la population roumaine de Montréal, nous avons voulu savoir en quoi cette minorité est originale et comment les Roumains réussissent ou non à se s'organiser en tant que communauté ethnoculturelle dans le contexte pluriethnique québécois. Pour ce faire, nous avons choisi de réaliser une recherche qualitative auprès de répondants et répondantes d'origine roumaine, comme seule possibilité valable de vérifier nos hypothèses et de répondre aux questions que pose notre travail.

1.3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE

En s'attardant à la situation des immigrants roumains établis dans la région de Montréal depuis le début des années 1990, cette recherche se veut une contribution géographique au champ multidisciplinaire des études ethniques et interethniques. Du même coup, elle cherche aussi à contribuer à une meilleure connaissance de la minorité roumaine établie au Québec, particulièrement à Montréal. Au début de notre recherche, en cherchant des informations sur la communauté roumaine, nous avons constaté que les Québécois et les Canadiens d'origine roumaine n'ont pas fait l'objet jusqu'à date d'un très grand nombre d'enquêtes scientifiques. Même si les premiers Roumains se sont établis sur le sol québécois dès le début de XX^e siècle, la majorité d'entre eux n'y sont arrivés qu'après l'effondrement du régime communiste de Ceausescu. En effet, plus des deux tiers de la population d'origine roumaine a immigré après 1989. Il n'est pas étonnant, donc, que nous n'ayons repéré que cinq études portant sur la

communauté roumaine, dont quatre rédigées après 2000 ! Malgré le fait que ces études portent sur le même sujet général que la nôtre, deux d'entre elles s'intéressent à des aspects différents de ceux que nous traitons dans ce mémoire. Ainsi, Miruna Vasilescu (2000), étudiante en géographie, dans son mémoire intitulé *La communauté roumaine de Montréal : une géographie ethnique*, dresse un portrait succinct d'un groupe distinct de Roumains d'immigration ancienne établis dans la région de Val David. Yvan Raffaele Leanza (1995), étudiante en psychologie, a effectué quant à elle une recherche sur 39 enfants et adolescents roumains vivant à Québec et à Montréal. Elle s'intéresse aux variables qui influent sur le processus d'acculturation et aux effets de celui-ci sur l'identité culturelle des jeunes migrants pour montrer que les principales valeurs qui forment l'identité culturelle, souvent considérées comme très résistantes aux changements, peuvent varier d'un jeune migrant à l'autre, alors que tous sont issus de la même culture.

Par contre, les mémoires d'Alexis Messmer (2004), géographe, et de Dana Mihaela Ionescu (2004), spécialiste en communication, se rapprochent davantage de notre champ d'intérêt. Dans son étude *L'immigration roumaine à Montréal : communauté ethnique et insertion résidentielle des nouveaux immigrants*, Alexis Messmer s'interroge sur les critères de sélection et sur les raisons qui influencent les choix résidentiels des nouveaux arrivants, ainsi que sur le rôle que joue la communauté ethnique dans la prise de décision des nouveaux immigrants d'habiter à certains endroits. Pour sa part, la recherche de Dana Mihaela Ionescu, *Réflexions sur l'immigration et l'intégration au Québec : le cas des immigrants «économiques» roumains*, s'articule autour de l'analyse des processus d'immigration et d'intégration à la société québécoise d'un groupe de Roumains arrivés à Montréal après la chute du régime communiste. L'auteure insiste principalement sur les stratégies communicationnelles mises en œuvre par les acteurs dans l'interaction quotidienne avec la société d'accueil, en mettant peu d'accent sur les problèmes liés à leur intégration spatiale. Dans un contexte semblable, nous évoquons la contribution d'Amélia Gavrilu (2005), étudiante en éducation, qui a entrepris une recherche intitulée *Les représentations sociales de l'intégration à la société*

québécoise d'étudiants immigrants d'origine roumaine qui poursuivent des études dans des universités montréalaises. Cette dernière s'intéresse aux représentations que huit étudiants se font de leur intégration à la société d'accueil, visant à cerner plus particulièrement leurs représentations de l'intégration professionnelle et socioéconomique et à décrire les stratégies qu'ils utilisent pour réussir leur intégration. S'intéressant plus particulièrement aux immigrants, et s'interrogeant sur leur répartition spatiale et sur leurs interactions économiques et culturelles avec la société d'accueil de même qu'avec d'autres membres de la minorité roumaino-montréalaise, notre mémoire s'inscrit pour sa part dans le domaine de la géographie sociale. Nous nous interrogeons plus précisément sur les problèmes de localisation résidentielle, d'insertion sur le marché du travail et d'intégration socioculturelle des immigrants roumains, volets qui, à notre avis, constituent les trois grandes étapes d'adaptation découlant du phénomène d'immigration internationale.

La recherche a nécessité, en gros, six démarches distinctes mais complémentaires. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà indiqué, nous avons examiné la documentation portant sur la communauté roumaine établie au Québec et à Montréal de même que des ouvrages traitant des principaux concepts utilisés dans notre mémoire. Ces différentes sources nous ont permis de comprendre et d'analyser les principaux enjeux associés au phénomène de l'immigration internationale et au processus d'intégration qui en découle.

Simultanément, nous avons réalisé une collecte de données statistiques sur la population montréalaise, québécoise et canadienne d'origine roumaine. Il s'agit surtout de données de Statistique Canada et de données colligées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sur les immigrants roumains admis au Québec depuis 1989, ainsi que sur la structure de la population roumaino-montréalaise suivant le sexe et l'âge, les revenus et les emplois de ses membres, et ainsi de suite. Ces diverses informations ont servi à élaborer un portrait

général de la communauté roumaine, lequel est présenté pour l'essentiel au chapitre II.

Afin de compléter le portrait de la communauté roumaine de Montréal, nous avons également scruté les médias écrits de langue roumaine présents dans la métropole. Le journal *Pagini Românesti*, notamment, ainsi que le répertoire des organismes communautaires et des PME que ce bimensuel collige chaque année, nous ont fourni les informations nécessaires sur les infrastructures communautaires de la minorité roumaine, ce qui a contribué grandement à notre analyse de sa complétude institutionnelle.

L'observation participante nous a également permis d'enrichir nos connaissances et d'esquisser les premières hypothèses de notre recherche. Notre expérience de vie comme immigrant et comme membre de la communauté roumaine ainsi que l'expérience de nos proches ont représenté d'autres sources d'information. Nous avons par exemple assisté à une réunion de la Fédération des associations roumaines du Canada et à de nombreux offices religieux dans plusieurs églises orthodoxes de Montréal, ce qui nous a permis de constater qu'il y avait relativement peu de personnes présentes aux services et que les paroisses orthodoxes ne sont pas très dynamiques en ce qui concerne la mise sur pied d'activités sociales ou culturelles.

Pour compléter les informations manquantes et pour esquisser le guide d'entretien avec les répondantes et répondants, nous avons réalisé à l'été 2005 sept entrevues auprès de leaders de la communauté roumaine. Il s'agit d'entretiens semi-dirigés qui visaient à recueillir des informations générales sur la minorité roumaine à Montréal : son organisation, ses infrastructures, ses principaux défis au chapitre de l'accueil des nouveaux immigrants, les rapports entre les anciens et les nouveaux immigrants, le rôle de l'Église orthodoxe dans l'organisation de la communauté, etc. (cf. appendice A). Ainsi, nous avons rencontré le dirigeant d'une association communautaire, un journaliste qui travaille pour un des journaux roumains publiés à Montréal, un représentant du consulat roumain à Montréal et le

propriétaire d'une petite entreprise. Nous avons interviewé également un prêtre orthodoxe, mais à la lumière de ses remarques, selon lesquelles l'Église représente le principal lieu de rassemblement pour les Roumains de Montréal, nous avons jugé nécessaire d'interviewer deux autres prêtres orthodoxes¹¹.

Afin de parvenir à répondre à notre problématique et pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons décidé de faire une recherche qualitative sur ce sujet. Certaines non-concordances entre le portrait statistique de la communauté roumaine et nos propres perceptions justifiaient davantage une recherche qualitative. Les données chiffrées donnent par exemple l'impression que la minorité roumaine de Montréal jouit d'un degré élevé de complétude institutionnelle en tenant compte du nombre d'associations, d'églises et de PME, alors que les données de Statistique Canada tendent à indiquer que les immigrants roumains ont un profil économique qui leur permettrait une insertion facile sur le marché du travail. Cependant, notre observation participante nous donnait à penser que la situation était tout autre. Par conséquent, seule une recherche qualitative, axée sur la collecte d'informations personnelles, pouvait nous éclairer là-dessus. Les techniques d'analyse qualitative permettent en outre d'explicitier et d'analyser des phénomènes qui sont difficilement quantifiables, comme les choix résidentiels des immigrants sur le territoire de Montréal, les problèmes d'insertion sur le marché du travail, les préférences culturelles, les modalités d'intégration socioculturelle, etc. Par contre, une approche quantitative était difficile à envisager, d'une part à cause des difficultés à rejoindre un échantillon de répondants suffisamment représentatif selon les critères usuels de sélection et, d'autre part, comme nous l'avons déjà vu, à cause de son aspect lacunaire, dans la mesure où un sondage à questions fermées n'aurait pas permis d'obtenir les points de vue personnels des répondants (Boutin, 1997).

Pour analyser en profondeur l'être humain, l'entretien est un outil primordial tant pour les sociologues que pour les géographes qui s'intéressent à l'individu, à sa façon de voir le monde, ses intentions, ses croyances, son mode de vie :

¹¹ Nous devons mentionner que toutes les entrevues ont été faites en roumain. Les citations que nous présentons dans ce mémoire ont donc été traduites du roumain, par l'auteur.

L'entretien est un moyen d'appréhender des pratiques et qui, ce faisant, donne une image du réel correspondant à la perception sélective qu'en a le locuteur. Et dans la saisie des représentations ainsi divulguées, ils sont liés au degré d'expression du locuteur et aux capacités qu'a l'interviewer de faire parler son interlocuteur de telle sorte qu'il exprime avec le maximum d'exactitude ce qu'il pense réellement (Bédard, 2005, p. 103).

Cependant, les difficultés d'application sont multiples, les opinions données par les interviewés étant peu généralisables :

La plus évidente [difficulté] est sans doute le paradoxe qui consiste à interroger un individu alors que la géographie s'intéresse au collectif, quel qu'en soit l'échelle. Le chercheur qui réalise des entretiens doit à cet effet constamment avoir à l'esprit, sous crainte de biais, que l'individu interrogé l'est en tant que représentant d'un groupe, d'une communauté, etc. Un autre écueil est que l'entretien est fort distant d'une science qui utilise des procédés clairement formalisés et identifiables. Alors qu'elle met en présence deux sujets, avec leurs subjectivités, on ne peut certifier que les informations obtenues seront identiques dans une autre situation d'interaction. On ne peut non plus assurer une parfaite compatibilité des données d'une fois à l'autre, voire d'un répondant à l'autre, puisque le dispositif de questionnement ne peut être rigoureusement identique (Bédard, 2005, p. 60).

Nonobstant les mises en garde de Bédard, l'utilisation de l'entretien semi-dirigé comme méthode d'enquête représentait, à notre avis, le meilleur outil pour effectuer notre recherche, voire pour recueillir des données nouvelles qui relèvent des aspects divers de la vie communautaire roumaine, du point de vue soit résidentiel, soit économique, soit socioculturel. L'usage de l'enquête par sondage nous semblait de son côté trop peu malléable et insuffisant pour obtenir les informations nécessaires. À l'inverse, l'entretien non dirigé articulé sur un thème général était trop large pour répondre à nos besoins.

Les répondants et répondantes ont été choisis selon une grille de sélection que nous présenterons en détail dans le chapitre III. Pour l'instant, il convient de noter que nous avons interviewé uniquement des immigrantes et immigrants arrivés au Québec après la Révolution roumaine de 1989. En gros, les informateurs ont été sélectionnés selon leur sexe, leur statut civil, leur lieu de résidence dans la région

montréalaise et leur emploi au moment des entretiens. Pour rejoindre les participants, nous avons eu recours à la technique en boule de neige :

L'échantillonnage en boule de neige est une technique qui consiste à ajouter à un noyau d'individus (des personnes considérées comme influentes, par exemple) tous ceux qui sont en relation (d'affaires, de travail, d'amitié, etc.) avec eux, et ainsi de suite. Il est alors possible de dégager le système de relations existant dans un groupe, ce qu'un échantillon probabiliste classique n'aurait pas permis de découvrir (Bédard, 2005, p. 90).

Il importe d'ajouter que, au terme du 15^e entretien, nous avons atteint, manifestement, un niveau de saturation (*ibid.*, p. 91); nous avons donc cessé la cueillette de données.

Les entrevues ont eu lieu entre janvier et avril 2006, inclusivement. Exception faite d'un entretien tenu dans une église orthodoxe, les informateurs ont été rencontrés à leur domicile. D'une durée moyenne d'environ une heure et demie chacune, toutes les entrevues se sont déroulées en roumain. On notera par ailleurs que, suivant les normes d'éthique en matière de recherche sur des sujets humains, chaque répondant a signé un formulaire de consentement avant que ne débutent les échanges (*cf.* appendice B). De notre côté, nous nous sommes engagé à utiliser les informations reçues exclusivement pour la rédaction de notre mémoire, et à préserver l'anonymat de nos sujets.

Une première version du guide d'entretien a été testée à l'automne 2005 auprès de trois personnes, soit deux femmes et un homme de notre entourage¹². Cela nous a permis de faire quelques ajustements pour élaborer la version ultime du guide, lequel compte un mélange de questions – ouvertes, semi-ouvertes et fermées – réparties en quatre blocs distincts (*cf.* appendice C) :

- Le premier bloc aborde l'historique de l'immigration : la date d'arrivée au Québec, les raisons du départ, les conditions du déplacement, la durée de séjour à Montréal, etc.

¹² On notera que les résultats de ces prétests ne sont pas utilisés dans le mémoire.

- Le deuxième établit l'historique résidentiel : le choix du logement, le choix du quartier, la qualité du logement, les raisons du déménagement (s'il y a lieu), les rapports avec les voisins roumains et non roumains, etc.
- Le troisième concerne l'insertion économique des immigrants : leur formation professionnelle avant et après l'immigration, la reconnaissance de leurs diplômes, leur emploi actuel, la discrimination en matière d'emploi, etc.
- Le dernier bloc porte sur l'intégration sociale et culturelle : les liens entre les différentes vagues d'immigrants ; les réseaux social, culturel et d'entraide ; les organismes et services communautaires ; les relations avec les membres de la société d'accueil et avec les immigrants d'autres origines, etc.

Le guide d'entretien vise ainsi à couvrir les trois grands défis qui découlent de l'immigration internationale : se loger, s'insérer sur le marché du travail et s'intégrer à la société d'accueil de même qu'à la communauté ethnoculturelle ; il cherche aussi à confirmer ou infirmer un certain nombre d'hypothèses qui sont ressorties des étapes préliminaires de notre recherche. En fonction des informations obtenues à partir des données chiffrées, des études existantes et des entrevues auprès des sept leaders communautaires, nous avons retenu en effet six hypothèses de travail :

1. Avec un niveau de scolarité généralement au-dessus de la moyenne québécoise, les Roumaino-Montréalais sont présents dans presque tous les secteurs économiques du marché du travail montréalais, mais cela résulte de leurs efforts personnels et non d'une action collective ;
2. Les réseaux social et d'entraide des immigrants roumains post-1989 sont peu ou pas ancrés dans la communauté ;
3. Les immigrants roumains post-1989 ont peu de contacts avec les Roumains qui se sont établis à Montréal avant la chute du régime communiste ;

4. Même si elle est désorganisée, l'Église orthodoxe représente, pour l'heure, le seul lieu de rassemblement pour les Roumaino-Montréalais ;

5 La communauté roumaine de Montréal ne dispose pas d'un degré élevé de complétude institutionnelle telle que définie antérieurement ;

6. Par conséquent, les immigrants roumains ne forment pas actuellement une « communauté ethnoculturelle » telle qu'on l'entend habituellement dans le domaine des études ethniques et telle que vue précédemment.

Nous verrons au chapitre III que les immigrants interrogés avaient beaucoup à dire au sujet du phénomène d'immigration, en particulier sur leur intégration résidentielle dans la région métropolitaine de Montréal, leur insertion sur le marché du travail québécois et les défis multiples qui accompagnent leur intégration à la société québécoise et à la minorité roumaine montréalaise. Avant toutefois de présenter leurs points de vue, il est nécessaire de dresser un profil général de la population d'origine roumaine au Québec, et à Montréal notamment.

CHAPITRE II

LA POPULATION ROUMAINE DE MONTRÉAL : UNE COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE EN QUÊTE DE COMPLÉTUDE INSTITUTIONNELLE

Dans le présent chapitre, nous dressons un portrait de la communauté roumaine à Montréal. Nous débutons avec un historique de l'immigration roumaine au Québec, y compris l'importante vague d'immigrants arrivée après la chute du régime de Ceausescu en 1989, puis nous examinons la localisation résidentielle de la population montréalaise d'origine roumaine tout en identifiant les potentielles aires de concentration territoriale. Nous nous attardons ensuite aux principales caractéristiques sociodémographiques et économiques de cette collectivité telles qu'elles se manifestaient lors de la tenue du recensement canadien de 2001. À l'aide de données recueillies sur le terrain ainsi que dans diverses publications communautaires, nous nous penchons, finalement, sur l'organisation actuelle de la minorité roumaine montréalaise en tant qu'entité formelle. Cette analyse des infrastructures collectives, notamment les églises et les associations communautaires, nous mènera à une conclusion incontournable : si, sur le plan individuel, les immigrants roumains se débrouillent somme toute assez bien en tant que néo-Québécois, force est d'admettre qu'à l'échelle communautaire, ils ne sont pas particulièrement bien organisés ni très dynamiques. Ajoutons d'ores et déjà que cela soulève une question fondamentale : le degré peu élevé de complétude institutionnelle observé au sein de la minorité roumaine serait-il fonction du fait, tout simplement, qu'une vaste majorité de ses membres sont d'arrivée récente ? ou serait-ce là un signe que les nouveaux immigrants – dont une proportion importante sont des professionnels hautement scolarisés – ne cherchent pas à « investir » leur communauté ? Nous y reviendrons.

2.1 UN HISTORIQUE DE L'IMMIGRATION ROUMAINE AU QUÉBEC

La présence roumaine au Québec remonte à la fin du XIX^e siècle. Les premiers immigrants, peu nombreux (tableau 2.1), sont principalement des paysans et des commerçants des provinces de Bucovine et de Transylvanie, souvent persécutées par les autorités austro-hongroises qui les gouvernent à cette époque. Selon Fornade¹³, qui a retracé l'évolution de l'immigration roumaine au Canada depuis la fin du XIX^e siècle,

Les motivations de départ sont les mêmes [que pour les autres immigrants européens] : un mélange de raisons d'ordre politique et social, ainsi que d'ordre économique et démographique. La pauvreté, causée par le manque de terres, reliée à un taux élevé de natalité, ainsi que les échos venus d'outre-mer sur l'installation des immigrants dans le Nouveau Monde, donnent un essor aux nouveaux départs vers la terre promise.

Au cours des années 1920, les immigrants roumains sont surtout d'origine rurale et admis principalement comme main-d'oeuvre dans l'industrie. Vers la fin de cette décennie, on assiste à une immigration roumaine orientée principalement vers les provinces de l'Ouest canadien. D'après Fornade :

Bien que d'une manière pratique, on ne saurait parler de vagues d'immigrants roumains par rapport à d'autres peuples, la Roumanie a constitué une source de migration entre 1918 et 1939. Vers 1931, le nombre des Roumains au Canada s'élève à 30 000 âmes. Il va sans dire que la crise qui affectait le système économique mondial de 1929 à 1933 ne pouvait pas aider le Canada à accepter de nouveaux immigrants. Par conséquent, jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la population canadienne d'origine roumaine semble diminuer, et nous y retrouvons, au début des années quarante, seulement 25 000 personnes.

Chassés par les persécutions antisémites en Roumanie, comme dans presque toute l'Europe, les juifs roumains ont également émigré en grand nombre à partir environ de la fin du XIX^e siècle et, surtout, dans les décennies précédant la Deuxième Guerre mondiale. D'après Fornade, ils se sont établis à Montréal comme

¹³ Les informations qui concernent l'histoire de l'immigration roumaine au Québec ont été tirées du site Internet de Dan Fornade, professeur et lexicographe d'origine roumaine établi à Montréal : http://membres.lycos.fr/romanianamericana/romanianamericana/100_ro-can_fr.htm (consulté le 20 septembre 2006)

Tableau 2.1
Population d'origine roumaine, province de Québec, 1901-2001

Année*	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	2001
Population d'origine roumaine	184	253	1371	3 068	2 360	2 348	7 101	2 320	2 785	7 905	19 450

Source : Les données proviennent des recensements canadiens imprimés aux dates indiquées.

* Bien que la population québécoise d'origine roumaine ait toujours été fortement concentrée à Montréal, il nous a été impossible de trouver une série complète de données démographiques à cette échelle. Il importe de signaler par ailleurs que les chiffres pour 1901 et 1961 renvoient, respectivement, à la « population d'origine austro-hongroise » et à la « population d'origines bulgare et roumaine ».

dans toutes les grandes villes nord-américaines, ce qui explique sans doute l'augmentation subite de 123,8 %, entre 1921 et 1931, de la population d'origine roumaine établie au Québec (tableau 2.1).

La fin de la Deuxième Guerre mondiale représente pour la Roumanie l'abolition de la monarchie et le début du régime communiste. Par conséquent, nous retrouvons parmi les immigrants de l'époque soit des victimes de la guerre, soit des victimes du nouveau régime qui avait déjà commencé à persécuter les représentants de l'ancienne bourgeoisie roumaine :

Les damnés de la guerre, les victimes du système instauré en Roumanie par les troupes de l'URSS, avec une certaine collaboration locale, la haine développée par la nouvelle administration, la terreur, la famine, l'extermination physique de plusieurs centaines de milliers de personnes représentant l'« ancien système bourgeois », font du peuple roumain un peuple fuyant sa propre patrie [...] Cette migration, causée par l'occupation soviétique, constitue un mouvement de survie et de protestation, plutôt qu'un mouvement migratoire naturel, basé sur des facteurs économiques (Fornade, 2006).

Au cours des années 1950 et 1960, alors que le Canada ouvre ses portes à l'immigration internationale, en Roumanie, comme dans les autres pays de l'ancien Bloc de l'Est, le régime communiste règne, entraînant davantage de répression politique, de violence et de pauvreté. Cette période est donc caractérisée par une émigration urbaine fortement scolarisée, dont la majeure partie provient du secteur des professions libérales. C'est un mouvement constitué en grande partie d'exilés,

de réfugiés politiques et de personnes déplacées, ce qui implique *ipso facto* un courant migratoire peu volumineux, comme l'attestent d'ailleurs les données des tableaux 2.1 et 2.2.

À compter de 1971, et en particulier dans la décennie 1981-1990, lorsque les conditions de vie en Roumanie se détériorent progressivement, l'immigration roumaine vers le Québec augmente considérablement (tableau 2.2). À l'instar toutefois de la période précédente, on compte toujours, parmi ce groupe d'immigrants, une forte représentation de professionnels dans les domaines des sciences naturelles, de l'enseignement, de l'administration et des arts. Les immigrants, généralement âgés de plus de 40 ans, sont des spécialistes très scolarisés, admis en grande partie dans les catégories de réfugiés et du regroupement familial : « Cette vague est constituée, surtout, de gens éduqués et cultivés sous le système communiste. Le refus de continuer à travailler et vivre dans une structure sociale totalitaire constitue la raison qui a justifié le mouvement migratoire durant ces deux dernières décennies » (Fornade, 2006).

À partir de 1990, après la chute du régime communiste, une fois la libre circulation des personnes permise, la Roumanie est confrontée à une émigration sans précédent. Les échecs répétés de la nouvelle classe politique, subis et ressentis dans tous les domaines d'activité, encourage ce mouvement. Beaucoup de Roumains, surtout des jeunes, ne pensent qu'à fuir et cherchent désespérément un pays d'accueil. Si bon nombre se dirigent vers des pays de l'Europe de l'Ouest, une proportion importante choisit des destinations plus éloignées, émigrant vers le Canada, les États-Unis ou même la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Aussi remarque-t-on au Québec, pour la période 1991-2001, une forte augmentation de l'immigration en provenance de la Roumanie. Le tableau 2.2 révèle en fait que parmi tous les ressortissants roumains admis au Québec entre 1901 et 2001, inclusivement, pas moins de 66,7 % s'y sont établis dans la dernière décennie du XX^e siècle, d'où, évidemment, la croissance de près de 146 % de la population québécoise d'origine roumaine entre 1991 et 2001 (*cf.* tableau 2.1).

Tableau 2.2
Immigrants roumains admis au Québec, par période d'immigration, 1901-2001

Periode d'immigration	Nombre	%
Avant 1961	530	4,1
1961-1970	420	3,2
1971-1980	850	6,5
1981-1990	2 525	19,5
1991-1995	3 990	30,7
1996-2001	4 675	36,0
Nombre total d' immigrants	12 980	100,0

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), *Portrait statistique de la population d'origine ethnique roumaine, recensée au Québec en 2001* : <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

2.1.1 La vague migratoire post-1989

Le recensement canadien de 2001 indique la présence au Canada de 60 520 personnes d'origine ethnique roumaine, dont 21 340 (35,3 %) à Toronto, 17 310 (28,6 %) à Montréal et 5 750 (9,5 %) à Vancouver¹⁴. Le Québec représente une destination de choix pour les immigrants roumains en raison, entre autres, de son programme d'accueil pour les immigrants, que beaucoup considèrent comme étant très avancé ; son niveau élevé de vie ; et aussi le caractère français de la province, comme l'a expliqué en entrevue l'un de nos 15 répondants :

En Roumanie, j'avais des amis français. Ils participaient à un programme d'échange entre officiers roumains et officiers français. Une fois arrivé à Montréal, j'ai espéré retrouver ici le même esprit que j'avais beaucoup aimé chez mes amis. » (Stefan).

L'on remarquera par ailleurs que l'impressionnante vague migratoire amorcée dans les années 1990 n'a fait que s'intensifier depuis 2001. Le tableau 2.3 révèle en effet que, entre 2001 et 2005, 12 845 nouveaux immigrants roumains se sont établis au Québec, formant ainsi 6,3 % du nombre total d'immigrants admis dans la province durant cette période. La Roumanie occupait par conséquent le cinquième rang parmi les dix principaux pays de naissance des immigrants

¹⁴ Les données renvoient aux régions métropolitaines de recensement (RMR). Source : http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo27h_f.htm, (consulté le 21 septembre 2006).

internationaux accueillis à l'époque au Québec, derrière la Chine, le Maroc, la France et l'Algérie, respectivement. On notera du reste que, à l'exception de la France, la Roumaine est le seul autre pays d'Europe fournissant des immigrants au Québec qui se classe parmi les dix premiers.

À titre de métropole québécoise, avec tout ce que cela suppose, entre autres, à l'égard de l'accessibilité au logement et de possibilités quant à l'insertion sur le marché du travail, il n'est pas étonnant de constater que Montréal représente la principale destination des immigrants roumains de la vague post-1989. En 2001, par exemple, des 19 450 personnes d'origine roumaine recensées dans l'ensemble du Québec, 17 310, soit 89,0 %, habitaient alors la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Le tableau 2.4 sur la provenance géographique des immigrants internationaux qui se sont installés dans le territoire de la RMR en 2001 – soit la seule année pour laquelle des données sont disponibles à cette échelle – confirme à son tour l'attractivité de Montréal comme pôle d'immigration de même que la place importante de la Roumanie comme pays d'origine.

En résumé, donc, on peut voir comment, depuis la chute du régime communiste en décembre 1989, la population d'origine roumaine établie au Québec, et à Montréal tout particulièrement, n'a cessé d'augmenter de façon fulgurante. Aussi, si l'on tient compte du fait que durant la période 2001-2005, le Québec a accueilli un nombre d'immigrants roumains à peu près égal à celui des ressortissants admis entre 1901 et 2001 (soit 12 845 individus comparativement à 12 980, respectivement), l'on peut prévoir, sans trop se tromper, que le recensement de 2006 confirmera une nouvelle période de croissance phénoménale de la minorité roumaine dans le quinquennat 2001-2006. Il y a donc d'autant plus de raisons d'examiner à présent la structure interne de cette jeune communauté en pleine éclosion, c'est-à-dire sa répartition dans l'espace urbain montréalais, ses caractéristiques sociodémographiques et économiques, ainsi que ses infrastructures collectives et son mode d'organisation et de fonctionnement en tant que minorité ethnoculturelle.

Tableau 2.3
Immigrants admis au Québec, selon les principaux pays de naissance,
2001-2005

Rang	Pays de naissance	Immigrants	
		Nombre	Pourcentage
1	Chine	18 749	9,3
2	Maroc	16 428	8,1
3	France	16 273	8,0
4	Algérie	15 739	7,8
5	Roumanie	12 845	6,3
6	Colombie	8 239	4,1
7	Haiti	8 036	4,0
8	Liban	6 985	3,5
9	Inde	5 423	2,7
10	Pakistan	5 406	2,7
	Total tous les pays	202 368	100,0

Source : MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/Immigration-Quebec-2001-2005.pdf>, (consulté le 20 septembre 2006).

Tableau 2.4
Immigrants présents dans la RMR de Montréal, selon les principaux pays de
naissance, 2001

Rang	Pays de naissance	Immigrants	
		Nombre	Pourcentage
1	Chine	3 556	11,0
2	France	3 060	9,4
3	Maroc	2 914	9,0
4	Algérie	2 458	7,5
5	Haiti	1 735	5,3
6	Roumanie	1 562	4,8
7	Liban	1 018	3,1
8	Inde	1 014	3,1
9	Pakistan	1 008	3,1
10	Sri Lanka	808	2,5
	Total tous les pays	32 366	100,0

Source : Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2001/index.html#montreal>, (consulté le 27 sept. 2006).

2.2 LOCALISATION RÉSIDENTIELLE

Par contraste avec ce que l'on observe dans la plupart des autres villes nord-américaines (tant canadiennes qu'américaines), où les minorités ethniques continuent toujours, pour plusieurs à tout le moins, à se concentrer dans des quartiers ou secteurs passablement étanches (voir, par exemple, Hiebert, 2000 ; Qadeer et Kumar, 2006), les communautés culturelles montréalaises tendent maintenant depuis une trentaine d'années soit à se regrouper dans des quartiers multiethniques, soit encore à se disperser largement sur l'ensemble du territoire municipal (voir notamment Charbonneau et Germain, 1998 ; Séguin *et al.*, 2000). Or, si l'on se fie aux données compilées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à partir du recensement de 2001, il ne fait aucun doute que le comportement résidentiel de la population d'origine roumaine s'inscrit, lui aussi, dans ces deux tendances lourdes.

Le tableau 2.5 et la figure 2.1 montrent effectivement que les Montréalais d'origine roumaine sont répartis dans presque tous les arrondissements de la ville. À l'instar, par ailleurs, d'autres immigrants et d'autres minorités, qui ont commencé depuis quelque temps déjà à s'établir à l'extérieur de l'île de Montréal (Charbonneau et Germain, 2002), les Roumaino-Québécois sont également présents en banlieue, notamment dans le secteur Chomedey de Laval, et à Brossard, sur la rive sud de Montréal, où ils forment de petits noyaux. Cela dit, on relève aussi certaines « poches » de concentration, la plus importante étant de loin l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, lequel comptait, en 2001, pas moins de 3 410 résidents d'origine roumaine, soit 19,9 % de la population totale recensée dans le territoire de la RMR. On remarque ensuite l'arrondissement Côte-Saint-Luc–Hampstead, avec 1 290 personnes, vraisemblablement des immigrants roumains plus anciens, de religion juive, qui se sont regroupés dans cette partie de l'île où la communauté juive ashkénaze d'origine est-européenne est bien implantée (Anctil, 1989). Des concentrations non négligeables se retrouvent aussi dans les arrondissements Dollard-des-Ormeaux–Roxboro (970 personnes), Ahuntsic–Cartierville (875 personnes) et Saint-Laurent (625 personnes), trois secteurs

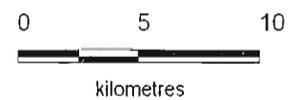
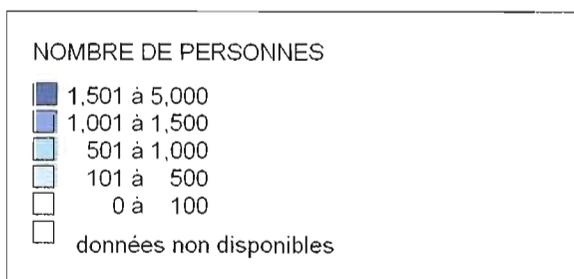
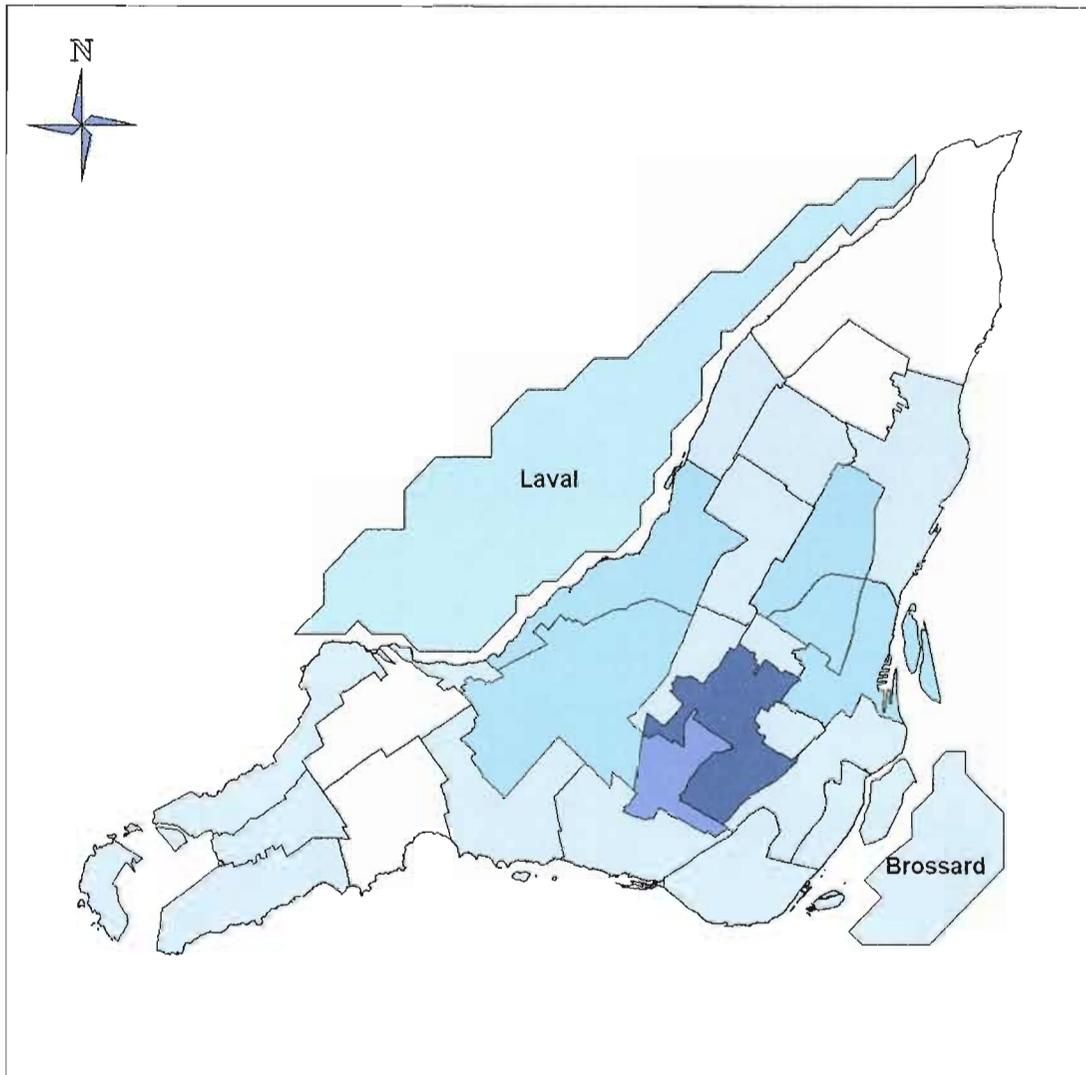
Tableau 2.5

Répartition résidentielle de la population d'origine roumaine, selon les arrondissements de la ville de Montréal et quelques municipalités de banlieue, 2001

Arrondissement/banlieue	Nombre de personnes
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	3 410
Côte Saint-Luc - Hampstead - Montréal-Ouest	1 290
Dollard-des-Ormeaux - Roxboro	970
Ahuntsic - Cartierville	875
Ville-Marie	655
Saint-Laurent	625
Laval (banlieue)	590
Pierrefonds - Senneville	565
Rosemont - Petite-Patrie	515
Brossard (banlieue)	410
Montréal-Nord	380
Plateau Mont-Royal	370
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	355
LaSalle	325
Westmount	310
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve	305
Lachine	265
Mont-Royal	270
Kirkland	220
Sud-Ouest	200
Pointe-Claire	200
Anjou	200
Dorval	195
Saint-Léonard	180
Verdun	165
Outremont	165
Rivières-des-Prairies - Pointe -aux-Trembles - Montréal -Est	125
Beaconsfield - Baie d'Urfé	125
L'Île Bizard - Sainte Geneviève - Sainte-Anne-de-Bellevue	115

Source : MICC : <http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/> (consulté le 16 août 2006).

Figure 2.1 RÉPARTITION RÉSIDENTIELLE DE LA POPULATION D'ORIGINE ROUMAINE, SELON LES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET QUELQUES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE, 2001



Source: MICC (cf. tableau 2.5)
Réalisée par Iulian Busuioc, 2006

de Montréal qui affichent un profil de plus en plus pluriethnique (Charbonneau et Germain, 1998). On remarque également l'arrondissement Ville-Marie (655 personnes) qui correspond au centre-ville ou à la ville centrale, traditionnellement un lieu d'accueil pour les immigrants.

2.2.1 Côte-des-Neige–Notre-Dame-de-Grâce

Selon Alexis Messmer (2004, p.16), la concentration des immigrants roumains dans certains secteurs n'est pas accidentelle : d'un côté, ils ont préféré ces endroits parce qu'ils avaient des amis sur place, et d'un autre côté, ils ont préféré les quartiers les plus cosmopolites, pluriethniques, où il leur est plus facile de conserver leur empreinte culturelle, grâce à la résistance moins forte des autres résidents, eux-mêmes souvent issus de l'immigration internationale. On remarque en effet que différents groupes ethnoculturels préfèrent la compagnie d'autres immigrants, considérés comme plus accessibles que les Québécois de plus vieille souche, qui sont perçus comme étant plus résistants aux nouvelles influences culturelles ou sociales. Selon Meintel *et al.* (1997), c'est en partie ce qui expliquerait le regroupement pluriethnique dans le quartier Côte-des-Neiges. Celui-ci est né de la convergence de divers facteurs culturels, démographiques et économiques. De plus, les immigrants y sont attirés par des coûts de loyer relativement faibles, la présence des transports publics et l'accès facile au centre-ville. En outre, « les chaînes migratoires déjà en place jouent sans doute un rôle, de sorte que ces gens retrouvent parfois à Côte-des-Neiges des membres de leur parenté ainsi que des commerces et services orientés vers leur groupe d'origine » (Meintel, 1997, p.14).

Pour ce qui est de la population d'origine roumaine, on distingue deux « îlots » de services économiques et socioculturels, un dans Côte-des-Neiges et l'autre dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Dans ce dernier, une nouvelle église orthodoxe (*Inaltarea Domnului*) offre depuis 2005 des services religieux en roumain ; située rue Snowdon, au cœur même du quartier, cette église occupe temporairement le bâtiment d'une église anglicane :

La nouvelle église est bien accueillie. Dès la première réunion générale des paroissiens, elle avait déjà une centaine de membres. Son emplacement dans un quartier à forte population roumaine lui assure une assistance nombreuse pendant les services religieux (Sava, 2005, traduction du roumain faite par Iulian Busuioc).

Le quartier dispose aussi d'un magasin alimentaire roumain (le *Bucarest*) ainsi que d'autres petites entreprises : garderies, cabinets esthétiques, cabinets dentaires, etc. De son côté, Côte-des-Neiges comprend un magasin alimentaire (le *Bourret*), les bureaux du journal *Actualitatea Canadiana* et, comme dans le cas précédent, plusieurs petites entreprises.

Tout cela étant dit, une question se pose : peut-on s'attendre à l'apparition d'un quartier ethnique roumain dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ? Il est sans doute trop tôt pour le savoir ou pour le prédire, mais à la lumière de notre enquête sur le terrain – voire nos entrevues avec 15 immigrants et immigrantes –, tout porte à croire pour l'instant que cela ne se produira pas. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les immigrants interrogés ne semblent pas en effet particulièrement intéressés à se regrouper dans un quartier ethnique ; hormis leurs parents et leurs amis, plusieurs ne recherchent même pas la compagnie d'autres ressortissants roumains ou l'accès à une communauté formelle. Quant à l'actuelle « enclave » dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, celle-ci résulterait d'une simple convergence « éphémère » de facteurs économiques et urbains. Cette enclave pourrait d'ailleurs disparaître ou s'affaiblir avec l'ascension sociale des immigrants roumains et leur déménagement subséquent dans d'autres quartiers de la ville.

2.3 CARACTERISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES¹⁵

2.3.1 La structure de la population selon l'âge et le sexe

La communauté roumaine de Montréal est non seulement très jeune, mais elle est aussi en plein essor depuis une quinzaine d'années. Les données du tableau 2.6 le confirment d'ailleurs : 73,1 % des Roumaino-Québécois âgés de 15 ans et plus sont des immigrants de première génération. Le tableau 2.7 montre pour sa part qu'environ 33 % des Québécois d'origine roumaine ont moins de 25 ans ; toutefois, avec un taux de 35,2 %, c'est le groupe d'âge situé entre 25 et 44 ans qui est majoritaire¹⁶. On note en revanche que seulement 9,5 % des Roumaino-Québécois ont 65 ans et plus, ce qui, selon nous, constitue une autre illustration du faible volume de l'immigration roumaine au Québec avant 1990. On remarque par ailleurs un nombre relativement équilibré de femmes et d'hommes dans les tranches d'âge 25-44 ans et 45-64 ans, ce qui conforte notre hypothèse à l'effet que l'immigration roumaine des années 1990 a impliqué autant de femmes que d'hommes s'étant déplacés soit en couple, soit en tant que célibataires. Par contraste, dans la tranche d'âge des 65 ans et plus, les femmes sont plus nombreuses (soit 1 125 personnes, ou 5,8 % de la population totale) que les hommes (soit 730 personnes ou 3,8 %), ce qui laisse supposer que parmi les Roumaino-Québécois issus des premières vagues d'immigration, la durée moyenne de vie est généralement plus longue chez les femmes.

2.3.2 Scolarité et langues parlées

D'après le recensement de 2001, la population d'origine roumaine présente un profil plus scolarisé que l'ensemble de la population québécoise (tableau 2.8). En

¹⁵ Les données ne sont disponibles que pour l'ensemble du Québec, exception faite des admissions de 2001 (tableau 2.4). Notons, cependant, que Montréal concentre environ 90 % de la population d'origine roumaine.

¹⁶ Nous rappelons à cet égard que selon le système de pointage retenu par le Québec pour la sélection des immigrants internationaux, les personnes âgées de 20 à 36 ans reçoivent des points supplémentaires (cf. tableau 1.1)

Tableau 2.6

La population d'origine roumaine au Québec, selon les générations, personnes âgées de 15 ans et plus, 2001

Statut de générations	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1 génération	5 680	70,6	5 825	75,7	11 505	73,1
2 génération	1 190	14,8	1 030	13,4	2 215	14,1
3 génération et plus	1 180	14,7	840	10,9	2 025	12,9
Total	8 050	100,0	7 695	100,0	15 745	100,0

Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

Tableau 2.7

La population d'origine roumaine au Québec, selon les groupes d'âge et le sexe, 2001

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-14 ans	1 815	18,4	1 885	19,7	3 705	19,0
15-24 ans	1 305	13,2	1 445	15,1	2 750	14,1
25-44 ans	3 535	35,8	3 305	34,5	6 840	35,2
45-64 ans	2 085	21,1	2 220	23,2	4 300	22,1
65 ans et plus	1 125	11,4	730	7,6	1 850	9,5
Sexe	9 870	50,7	9 580	49,3	19 450	100,0
Population totale	9 870	100,0	9 580	100,0	19 450	100,0

Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

effet, seulement 22,1 % des Roumaino-Québécois âgés de 15 ans et plus n'ont pas effectué d'études post-secondaires, comparativement à 48,8 % pour l'ensemble du Québec. À l'inverse, 41,7 % des personnes d'origine roumaine détiennent un diplôme universitaire relativement à seulement 14,0 % de la population totale du Québec. Ces différences sont faciles à expliquer : selon les critères établis par le gouvernement du Québec, les personnes ayant effectué des études universitaires

reçoivent plus de points lorsqu'elles soumettent leur demande d'admission au programme d'immigration.

Comme autre conséquence des critères de sélection retenus par le Québec, qui accorde jusqu'à huit points pour la connaissance du français et jusqu'à trois points pour la connaissance de l'anglais, une forte majorité des membres de la communauté roumaine, soit environ 89,4 %, connaît le français, et près de sept personnes sur dix, soit 69,7 %, ont une connaissance à la fois du français et de l'anglais¹⁷. Cela dit, la langue maternelle de 64,8 % de la population roumaine est une langue autre que le français ou l'anglais. Quant à la langue d'usage, c'est-à-dire la langue la plus souvent parlée à la maison, 42,2 % des personnes d'origine roumaine utilisent une langue autre que le français et l'anglais alors que 23,2 % parlent le français et 26,8 % l'anglais (tableau 2.9). On notera que ces taux ne nous étonnent nullement étant donné le nombre élevé d'immigrants arrivés au Québec depuis moins de 15 ans (66,7 % du total de la population roumaine), et qui n'ont donc pas encore eu l'occasion d'effectuer un transfert linguistique dans leur vie domestique. Ajoutons, d'autre part, que le profil linguistique de la population roumaine se compare aisément avec ceux d'autres minorités culturelles. À titre indicatif, en 2001, dans la communauté portugaise de Montréal, qui est pourtant d'implantation plus ancienne, 71,3 % des personnes avaient pour langue maternelle le portugais ; pour ce qui est de la langue d'usage, 40,3 % utilisaient le portugais, 32,3 % le français et 27,3 % l'anglais¹⁸.

2.3.3 Économie communautaire et marché du travail

La taille de la communauté roumaine et son organisation précaire (nous y reviendrons plus loin) font en sorte que celle-ci n'est pas en mesure d'offrir à ses membres un très grand nombre d'emplois. Autrement dit, l'économie ethnique

¹⁷Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf> (consulté le 21 septembre 2006).

¹⁸ Tirées du recensement de 2001, les données sur la communauté portugaise proviennent de Frank W. Remiggi, professeur, Département de géographie, UQAM. Communication personnelle.

Tableau 2.8

La population d'origine roumaine de 15 ans et plus au Québec, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001

Niveau de scolarité	Nombre	%
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	1 955	12,4
Certificat d'études secondaires seulement	1 530	9,7
Formation postsecondaire partielle	1 445	9,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	1 305	8,3
Certificat ou diplôme collégial	2 320	14,7
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	630	4,0
Grade universitaire	6 570	41,7
Population âgée de 15 ans et plus	15 745	100,0

Source: MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

Tableau 2.9

La population d'origine roumaine au Québec, selon la langue la plus souvent parlée à la maison, 2001

Langue parlée	Nombre	%
Français	4 505	23,2
Anglais	5 215	26,8
Autre	8 210	42,2
Réponses multiples	1 525	7,8

Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

roumaine est pratiquement inexistante à Montréal, exception faite d'une poignée de PME qui fonctionnent principalement dans le domaine des services (compagnies de transport et de construction, bureaux de notaire, cabinets dentaires, garderies en milieu familial, etc.). On y retrouve également quelques magasins et restaurants spécifiquement roumains (tableau 2.10).

Tableau 2.10
Les services et les commerces roumains à Montréal, 2005

Catégorie	Nombre
Agents immobiliers	66
Cabinets médicaux	41
Ventes auto	30
Entreprises de construction	27
Salons d'esthétique	13
Compagnies de voyage et de transport	11
Garderies	9
Garages auto	7
Bureaux de notaire	6
Magasins alimentaires (épiceries)	5
Restaurants	5
Pharmacies	4
Autres services*	114
Total	338

Source : Le guide *Pagini romanesti 2005*.

* Dans la catégorie « autres services » nous avons inclus une large palette de services : les assistants financiers, les tuteurs, les couturiers, les artistes visuels, les photographes, etc.

Lorsque nous l'avons interrogé à ce sujet, l'un des leaders communautaires interviewés à l'été 2005 a affirmé :

La communauté roumaine est une communauté très pauvre. C'est pourquoi le pouvoir économique de ses membres est très faible. Dans la communauté roumaine il n'existe pas de vraies ou de grandes compagnies. Les compagnies que nous avons ne sont que des blagues, il n'existe pas de choses sérieuses.

Aussi, en vue de développer l'économie communautaire roumaine, ce porte-parole propose la création d'un « centre des affaires » qui aurait pour objectif premier de promouvoir les échanges entre les entreprises roumaines montréalaises, puis d'établir des ponts avec les gens d'affaires des autres minorités ethnoculturelles. Le consul roumain à Montréal, lors d'une réunion de la Fédération des associations roumaines (FAR) tenue en août 2005, a suggéré pour sa part la mise sur pied d'un « plan d'action » qui prévoyait l'intensification des échanges entre des firmes en

Roumaine et les entreprises roumaines de Montréal, afin de stimuler leur développement réciproque.

Les idées et les projets visant à établir une économie ethnique roumaine à Montréal ne manquent donc pas, mais en attendant qu'ils se concrétisent, les membres de la communauté s'en remettent à leur propre initiative. Et si l'on s'en tient aux indicateurs habituels, il est clair que les personnes d'origine roumaine participent activement au soutien de l'économie québécoise. De fait, en 2001, chez les personnes âgées de 15 ans et plus, 70,0 % étaient actives sur le marché du travail, et 62,3 % avaient un emploi¹⁹. En comparaison, les taux pour l'ensemble des Québécois se chiffraient alors à 64,2 % et 58,9 %, respectivement. Le taux de chômage au sein de la communauté roumaine était par contre plus élevé, soit 10,9 %, par rapport à 8,2 % à l'échelle du Québec ; comme nous le verrons au chapitre III, cela renvoie vraisemblablement aux différents problèmes liés à l'apprentissage des langues française et anglaise, au manque d'informations concernant le marché du travail et aux conditions d'admissibilité aux ordres professionnels.

Au sein de la population active d'origine roumaine, 20,9 % œuvrent dans le secteur des sciences naturelles et appliquées, 18,0 % dans la vente et les services, 15,0 % en affaires et 10,4 % dans les sciences sociales, l'enseignement et l'administration publique (tableau 2.11). On trouve également des membres de la communauté dans la gestion, le transport et le domaine de la santé. Encore une fois, cette distribution des métiers et professions reflète les critères de sélection retenus par le gouvernement, lesquels épousent étroitement les besoins et les demandes spécifiques du marché de travail.

Vu leur degré élevé de scolarité et la nature de leur participation au marché du travail, il n'est pas surprenant de constater par ailleurs que les Roumaino-Québécois ont des revenus comparables à ceux de l'ensemble de la population

¹⁹ Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

Tableau 2.11
La structure professionnelle de la population roumaine au Québec, 2001

Domaine d'activité	Nombre	%
Sciences naturelles et appliquées	2 210	20,9
Ventes et services	1 910	18,0
Affaires, finance et administration	1 585	15,0
Sciences sociales, enseignement, admin. publique	1 100	10,4
Gestion	1 070	10,1
Métiers, transport et machinerie	985	9,3
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	655	6,2
Secteur de la santé	545	5,1
Arts, culture, sports et loisir	495	4,7
Professions propres au secteur primaire	40	0,4
Total	10 595	100,0

Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

québécoise. En fait, leur revenu annuel moyen est légèrement plus élevé, soit 28 828 \$ comparativement à 27 125 \$²⁰. De même, le revenu annuel médian des femmes d'origine roumaine est supérieur de 997 \$ à celui de l'ensemble des Québécoises (soit 17 175 \$ contre 16 178 \$ pour l'ensemble des Québécoises). Chez les hommes, par contre, on remarque l'inverse, leur revenu annuel médian étant inférieur de 1 226 \$ à celui de l'ensemble des Québécois (soit 25 580 \$ relativement à 26 806 \$). Malgré cela, et à la lumière surtout des données fournies dans cette sous-section, une question s'impose : les immigrants roumains ont-ils besoin d'une économie communautaire ou parallèle ? Poser la question, c'est bien sûr y répondre, et ce nonobstant les propos et les projets du leader communautaire précité.

2.3.4 Appartenance religieuse et discordes paroissiales

Selon Gagnon et Germain (2002), « l'expérience migratoire a souvent pour effet de raviver les croyances religieuses et l'attachement aux traditions, ce qui peut inciter les immigrants à fréquenter un lieu de culte qui rassemble des membres de la

²⁰Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

même origine » (p. 146). Aussi avons-nous jugé nécessaire d'examiner l'appartenance et les pratiques religieuses de la population d'origine roumaine au Québec. Or, ce qui frappe d'abord à cet égard, c'est à quel point la structure confessionnelle de la communauté roumaino-québécoise est différente de celle observée en Roumanie. Le tableau 2.12 montre en effet que 53,0 % des Roumainos-Québécois sont de religion orthodoxe, 18,4 % de religion catholique romaine et 15,6 % de confession juive. Par contraste, en Roumanie près de 90,0 % de la population est de religion orthodoxe et 7,0 % seulement de confession catholique ; la religion juive compte de son côté pour moins de 1,0 % (*Atlas encyclopédique mondial*, 2004, p. 501).

L'on admettra qu'il s'agit là de différences significatives, mais surtout énigmatiques car difficilement explicables, exception faite des taux se rapportant aux juifs. De fait, on peut émettre l'hypothèse que les effets conjugués de l'Holocauste et du phénomène d'émigration qu'il l'a précédé et lui a succédé ont contribué à réduire sensiblement la taille de la communauté juive en Roumanie ; en prolongement, on peut également supposer que parmi les immigrants roumains admis au Québec avant 1990, il y avait un nombre non négligeable de juifs. En revanche, les écarts observés chez les orthodoxes et les catholiques soulèvent maintes questions, et ce d'autant plus si l'on se souvient qu'une forte majorité de Roumaino-Québécois, soit 73,1 %, sont des immigrants de première génération (*cf.* tableau 2.6). Normalement, l'on devrait donc s'attendre à ce que le profil religieux de cette cohorte reflète celui de son pays d'origine, ce qui n'est manifestement pas le cas. Partant, doit-on conclure que parmi les immigrants roumains d'avant 1990, il y avait de nombreux catholiques, ce qui, hélas, ne peut être vérifié vu l'absence de données sur l'appartenance religieuse des anciens immigrants ? Une autre hypothèse serait que depuis la Révolution de 1989, les membres des minorités religieuses de Roumanie sont davantage enclins à émigrer. Cela reviendrait donc à dire que le facteur religieux est un motif d'émigration, mais au cours de notre recherche, nous n'avons repéré aucune information, aucun indice, qui permettrait de le confirmer.

Tableau 2.12

La population d'origine roumaine au Québec, selon l'appartenance religieuse, 2001

Religion	Nombre	%
Orthodoxe	10 305	53,0
Catholique romain	3 580	18,4
Juive	3 030	15,6
Protestante	1 040	5,3
Autres religions chrétiennes	285	1,5
Musulmane	55	0,3
Autres religions	55	0,3
Aucune appartenance religieuse	1 100	5,7
Population totale	19 450	100,0

Source : MICC: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-roumaine.pdf>, (consulté le 21 septembre 2006).

Même si on ne peut l'expliquer, la diversité religieuse au sein de la population roumaino-montréalaise est pourtant bien réelle, comme l'attestent les données du tableau 2.13, lequel révèle l'existence, dans la région métropolitaine, de 12 lieux de culte roumains, dont huit églises orthodoxes, trois églises protestantes et une église grecque-catholique²¹. Il importe de souligner que neuf de ces églises ont été érigées entre 1994 et 2005, ce qui confirme encore l'importance de la vague migratoire post-1989. À l'instar de la localisation résidentielle des Roumaino-Montréalais, on remarque, par ailleurs, que les lieux de culte sont répartis à travers l'île ; on en compte également trois à l'extérieur de l'île, soit deux à Laval et un à Brossard (figure 2.2).

Dans la mesure où elle mène à la multiplication des lieux de rencontre, la diversité religieuse ne contribue pas beaucoup au renforcement d'une identité et d'une solidarité communautaires chez les Montréalais d'origine roumaine. Mais ce qui aide encore moins, ce sont les divisions et les dissensions à l'intérieur de la majorité orthodoxe, lesquelles remontent au début des années 1970. Selon les

²¹ Malgré le nombre passablement élevé de catholiques romains et de juifs d'origine roumaine (tableau 2.12), il ne semble pas exister à Montréal, selon nos recherches, une église ou une synagogue s'adressant à ces deux groupes. Cela nous amène à la conclusion que, sur le plan de la pratique religieuse, les Roumaino-Montréalais catholiques et juifs n'ont pas (encore ?) cherché, pour des raisons qui nous échappent, à se regrouper en fonction de leur appartenance ethnique.

Tableau 2.13

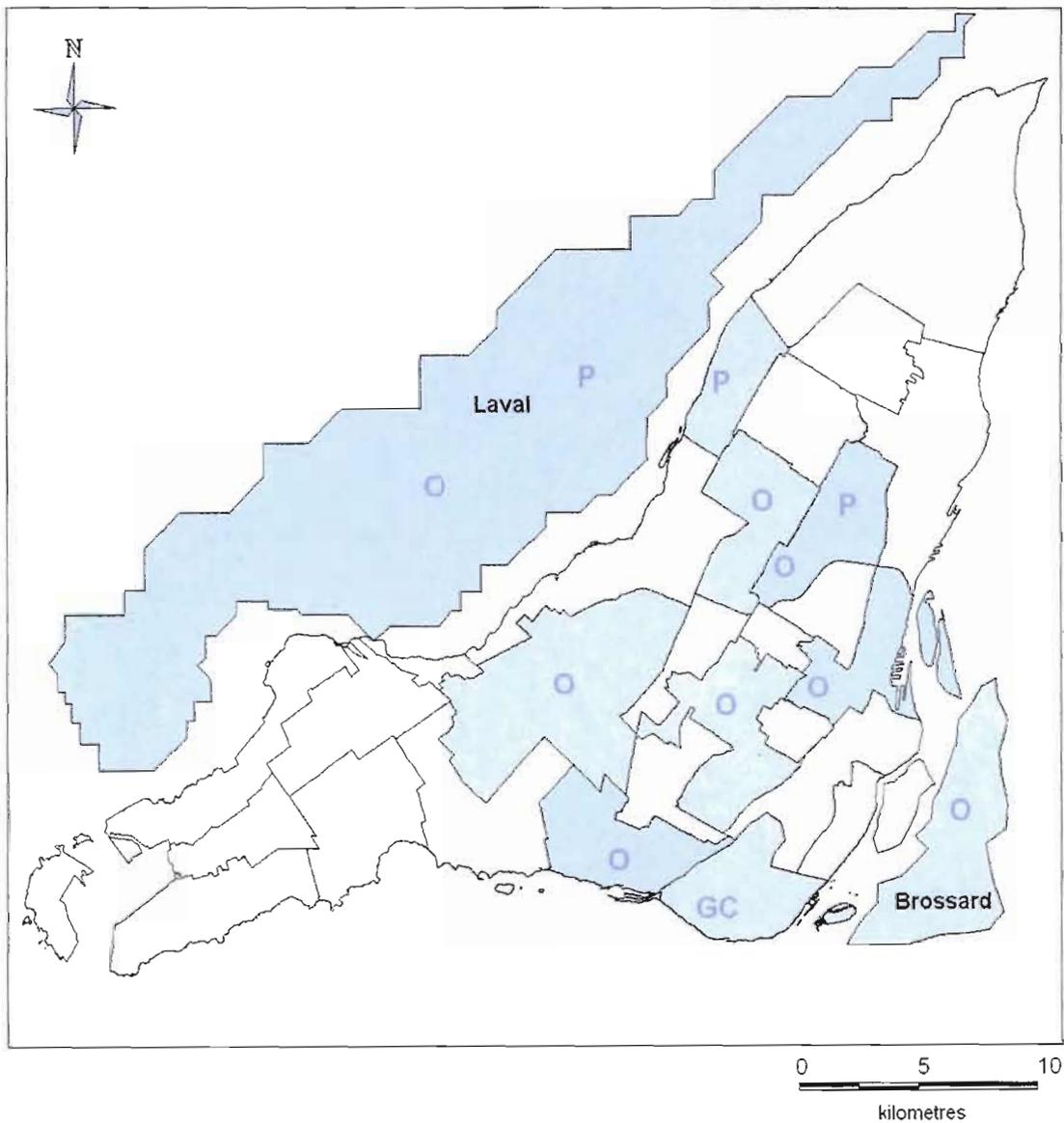
Les lieux de culte de la communauté roumaine dans la région de Montréal, 2006

Nom	Date de fondation	Quartier ou banlieue	Adresse
Églises orthodoxes			
<i>Buna Vestire</i>	1918	Villeray	8070 Christophe-Colomb
<i>Ioan Botezatorul</i>	1973	Saint-Édouard	1841 Masson
<i>Sfantul Nicolae</i>	1994	Saint-André	4119 Maisonneuve Ouest
<i>Sfintii Arhangheli Mihail si Gavril</i>	2001	Saint-Laurent	807 Sainte-Croix,
<i>Sfantul Gheorghe</i>	2004	Brossard	2190 André-Brossard
<i>Inaltarea Domnului</i>	2005	Notre-Dame-de-Grâce	4940 MacDonald
<i>Sfintii Martiri Brancoveanu</i>	2005	Lachine	1400 Saint-Joseph
<i>Biserica Romaneasca din Laval</i>	2005	Laval	Laval
Églises non orthodoxes			
First Romanian Baptist Church	2000	Laval	123 Quartier Ouest
Église baptiste <i>Dragostea</i>	2003	Sainte-Marie	2285 Papineau
Église pentecôtiste <i>Bethel</i>	n/a	Montéal-Nord	8700 Saint-Michel
<i>Sfanta schimbare la fata</i> (église greque-catholique)	1998	LaSalle	2310 Denonville

Nous avons utilisé comme sources de données les sites Internet de différentes églises, le guide *Pagini Romanesti* et le site Internet du bimensuel *Pagini Romanesti*; www.paginiromanesti.com, (consulté le 25 septembre 2006).

informations disponibles, une première église roumaine orthodoxe (*Sfanta Treime*) aurait été érigée à Montréal en 1912, mais à la suite d'un incendie, elle aurait été détruite quelques années plus tard. En 1918, une deuxième église (*Buna Vestire*) a ouvert ses portes rue d'Iberville, dans la partie est de Montréal ; celle-ci, toutefois, sera démolie en 1970, puis remplacée en 1972 par une bâtisse plus spacieuse située dans le quartier Villeray. Or, cette démolition, combinée à la suspicion à l'effet que les services secrets de l'État roumain étaient impliqués dans le contrôle de la nouvelle église, qui a conservé le même nom, a provoqué une rupture et entraîné la fondation, en 1973, de la paroisse *Sfantul Ioan Botezatorul* et de son église dans l'ancien quartier Saint-Édouard (présentement La Petite-Patrie). Précisons par ailleurs que les dissensions au sujet de l'église *Buna Vestire* et du Centre culturel roumain qui y est annexé continuent aujourd'hui d'enflammer les esprits, comme en

Figure 2.2 LOCALISATION DES LIEUX DE CULTURE DE LA COMMUNAUTÉ ROUMAINE, RÉGION DE MONTRÉAL, 2006



- O – église orthodoxe
- P – église protestante
- GC – église grecque-catholique

fait foi cet extrait tiré d'un bimensuel montréalais de langue roumaine :

En 1973 s'est produite la première rupture au sein de l'église *Buna Vestire* (la plus grande et plus ancienne église roumaine à Montréal). Par la suite, une partie de ses paroissiens se sont éloignés pour bâtir l'église *Sf Ioan Botezatorul*. Après quelques années, d'autres séparations ont eu lieu : en 2001, celle de l'église *Sfintii Arhangheli Mihail si Gavril*, et en 2004, celle de l'église *Inaltarea Domnului*. À présent, l'église *Buna Vestire* passe elle aussi par une crise interne, mais également par une crise externe, dans ses rapports avec les autres églises et associations roumaines à Montréal (Sava, 2005, traduction du roumain faite par Iulian Busuioc).

Alors qu'elles pourraient ou devraient servir de point d'ancrage, de rassemblement et de soutien pour les nouveaux immigrants roumains de religion orthodoxe, on constate ainsi que les églises orthodoxes de Montréal constituent plutôt une source de discorde au sein de la communauté. On pourrait même parler de « clivage » du fait que les huit paroisses en question relèvent de deux diocèses distincts. En effet, quatre d'entre elles appartiennent au diocèse de Vatra (*Buna Vestire*, *Inaltarea Domnului*, *Sfantul Nicolae*, *Sfintii Martiri Brancoveanu*), alors que les autres appartiennent au Patriarcat roumain (*Ioan Botezatorul*, *Sfantul Gheorghe*, *Sfintii Arhangheli Mihail si Gavril* et *l'Église roumaine de Laval*). Du coup, on peut présumer qu'à court comme à plus long terme, l'Église orthodoxe ne pourra pas jouer un rôle majeur dans l'épanouissement de la communauté roumaino-montréalaise.

2.4 LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES

Au Québec, comme dans toutes les autres sociétés ayant accueilli historiquement un nombre élevé d'immigrants internationaux, la plupart des minorités ethnoculturelles ont développé des réseaux associatifs et communautaires qui ont pris, au fil des ans, « une importance significative » (Messier, 2006, p.106). Comme le précise Helly (1997, p.157), ces réseaux sont composés de différents organismes oeuvrant dans plusieurs secteurs d'activité : « aide aux nouveaux arrivants, organisation d'activités et d'événements culturels, apprentissage du français, pratiques religieuses, résolution de conflits familiaux, assistance sociale et

défense d'intérêts économiques ou de positions politiques. » Les réseaux associatifs et communautaires contribuent ainsi à ce que Breton (1964) appelle la « complétude institutionnelle » des minorité ethniques, d'où l'intérêt d'examiner la situation telle qu'elle se présente au sein de la communauté roumaine de Montréal.

Sur le plan des infrastructures communautaires, ce que l'on remarque, d'abord et avant tout, c'est que les premières générations de Roumaino-Montréalais ont mis du temps à s'organiser. Si elles n'ont pas tardé à ériger des lieux de culte (comme on l'a vu dans la section précédente), il semblerait, en effet, que c'est en 1952 seulement qu'est né leur premier organisme communautaire, soit l'Association roumaine du Canada (ARC) ; ensuite, en 1974, on vit apparaître un deuxième groupe, soit la Fédération des associations roumaines du Canada (FAR)²². Par ailleurs, au vu de notre recherche sur le terrain, y compris notamment nos entrevues avec divers leaders communautaires, un deuxième constat s'impose : il est difficile, sinon impossible, de dresser un portrait exact du réseau associatif roumaino-montréalais tel qu'il existe de nos jours.

Puisque « la structuration du milieu associatif communautaire ethnique au Québec est fortement influencée par les politiques et programmes mis en place par les gouvernements provincial et fédéral » (Messier, 2006, p.108), notre première démarche à ce chapitre a été de consulter le *Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec* colligé en 2002 par ce qui s'appelait alors le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI). Le tableau 2.14 révèle par contre que parmi les huit associations recensées par le MRCI, ne figurent pas, pour des raisons qui nous échappent, les deux organismes probablement les plus en vue au sein de la communauté roumaine, à savoir l'ARC et la FAR. De même, selon une enquête réalisée en mai 2005 par le bimensuel *Pagini Romanesti*, les Roumaino-Montréalais ne disposeraient que de six organismes, dont seulement deux figurent également dans le répertoire du MRCI. À la suite de nos propres démarches sur le terrain, il nous a été possible, de notre côté, de repérer un total de 15 organismes communautaires. En raison cependant des multiples difficultés rencontrées lorsque

²² La FAR est un organisme pancanadien, dont le siège social est à Montréal.

nous avons essayé de les joindre ou d'obtenir des renseignements (notamment leur date de fondation et les objectifs qu'ils poursuivent), nous arrivons à la conclusion que plusieurs de ces organismes ne sont pas très bien structurés ni particulièrement actifs. Il ne faut donc pas s'étonner du fait qu'ils passent largement inaperçus auprès de la minorité roumaino-montréalaise. Par exemple, l'un des leaders communautaires interviewés à l'été 2005, pourtant très engagé dans la communauté, n'a pu nommer que quatre organismes (tableau 2.14).

Un troisième constat s'impose donc en ce qui concerne le réseau associatif roumaino-montréalais: non seulement celui-ci est-il difficile à cerner, mais il ne joue pas, pour l'instant, un rôle rassembleur. Si on s'en tient à la distance qui sépare actuellement les deux plus importants organismes, soit l'ARC et la FAR, l'on pourrait même arguer que, à l'instar de l'Église orthodoxe montréalaise, le réseau associatif alimente plutôt les divisions et les dissensions. Dans les circonstances, on peut comprendre aisément la frustration qu'exprimait en 2005 le rédacteur en chef de *Pagini Romanesti* :

Des associations roumaines au Québec ? Beaucoup d'entrevous se demanderont si elles existent ou pas. Je veux dire, si elles existent vraiment, si elles organisent des activités et surtout si elles ont des membres. La guerre entre l'ARC (Association roumaine du Canada) et la FAR (Fédération des associations roumaines) est bien connue de tous. Si vous avez la patience de consulter le *Guide des pages roumaines*, vous constaterez que le nombre des organismes appelés « associations roumaines » au Québec est très grand. Quelques-unes sont appuyées par différentes églises, d'autres, dépourvues d'activités, ont été plutôt créées pour justifier la dénomination de Fédération des associations pour la FAR ; il y a même un Congrès des Roumains canadiens dont tous les Roumains sont « membres » mais où personne ne fait rien (Sava, 2005, traduction du roumain faite par Iulian Busuioc).

Par contraste avec les organismes communautaires, les médias de langue roumaine, surtout la presse écrite, sont beaucoup plus visibles dans le paysage urbain montréalais. Le tableau 2.15 montre à cet égard l'existence de quatre journaux : le mensuel *Tribuna Noastra* (fondé en 1989) ; le bimensuel *Pagini Romanesti* fondé en 2000, avec un tirage moyen de 5 000 exemplaires) et les mensuels *Actualitatea*

Tableau 2.14

Les organismes communautaires roumains à Montréal, selon différentes sources, 2002-2006

MRCI (2002)	<i>Pagini Romanesti</i> (2005)	J. Busuioc (recherche de terrain 2005-2006)	Leader communautaire (2005)
	L'association roumaine du Canada (ARC)	L'association roumaine du Canada (ARC)	L'association roumaine du Canada (ARC)
	La Fédération des associations roumaines du Canada (FAR)	La Fédération des associations roumaines du Canada (FAR)	La Fédération des associations roumaines du Canada (FAR)
Le mouvement de solidarité Québec - Romania (MSQR)	Le mouvement de solidarité Québec - Romania (MSQR)	Le mouvement de solidarité Québec - Romania (MSQR)	Le mouvement de solidarité Québec - Romania (MSQR)
L'association d'écrivains roumains du Canada (ASRC)	L'association d'écrivains roumains du Canada (ASRC)	L'association d'écrivains roumains du Canada (ASRC)	
L'Association culturelle roumaine canadienne « cercle d'amis »		L'Association culturelle roumaine canadienne « cercle d'amis »	
Le Service d'intégration sociale des enfants, jeunes et adultes roumains		Le Service d'intégration sociale des enfants, jeunes et adultes roumains	
L'association des femmes roumaines de Montréal		L'association des femmes roumaines de Montréal	
La société « Constantin Brancoveanu »		La société « Constantin Brancoveanu »	
La fondation roumaine de Montréal		La fondation roumaine de Montréal	
Placeromfest		Placeromfest	
	Le forum d'intégration multiculturel du Québec (FIMQ)	Le forum d'intégration multiculturel du Québec (FIMQ)	
	La communauté des Roumains du Québec (CRQ)	La communauté des Roumains du Québec (CRQ)	
		Le Centre culturel roumain de Montréal	Le Centre culturel roumain de Montréal
		L'Association culturelle roumaine	
		La société « Avram Iancu » – le groupe de Montréal	

Tableau 2.15
Les médias roumains à Montréal, 2005

Médias écrits	Émissions de radio	Émission de Télévision
Tribuna Noastra	Marca Ro	Acasa (Canal Horizon)
Pagini Romanesti	Antena va apartine	
Actualitatea Canadiana	Cafeneaua romana	
Zig-Zag Roman-Canadian	Hit Ro	

Source : Le guide *Pagini romanesti 2005*.

Canadiana (fondé en 2004) et *Zigzag român-canadian* (fondé en 2005). En 2005 la communauté disposait également d'une demi-heure de diffusion sur la chaîne de télévision Canal Horizon, mais en 2006 cette émission a été exclue de la grille de programmes, ce qui soulève une fois de plus des questions quant au dynamisme actuel de la minorité roumaino-montréalaise.

Il importe de mentionner, enfin, que la notion de complétude institutionnelle renvoie aussi à ce que l'on appelle couramment les services et commerces « ethniques ». Or, tel que déjà indiqué au tableau 2.10, avec 338 PME (dont 41 cabinets de médecin, neuf garderies, cinq épiceries et cinq restaurants), la minorité roumaino-montréalaise est relativement bien fournie à ce chapitre. Toutefois, si l'on se fie aux propos tenus par les immigrantes et immigrants interviewés dans le cadre de cette recherche, il ne faut pas présumer que les membres de la communauté roumaine accordent une grande importance à ces services et à ces commerces. En effet, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, plusieurs d'entre eux sont davantage préoccupés par la qualité des services offerts plutôt que par l'origine nationale ou ethnique des entrepreneurs.

En résumé, donc, force est d'admettre que la communauté roumaine de Montréal affiche un faible degré de complétude institutionnelle. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il s'agit d'un groupe d'implantation extrêmement récente pour une très grande part. Rappelons à cet égard que parmi l'ensemble des ressortissants

roumains admis au Québec depuis 1901, plus de 80 % ont immigré seulement après 1991, et près de la moitié dans la seule période 2001-2005. Aussi peut-on émettre l'hypothèse que jusqu'aux années 1990, les Montréalais d'origine roumaine n'étaient tout simplement pas suffisamment nombreux pour se doter d'infrastructures communautaires viables et dynamiques, d'autant plus que parmi les immigrants et réfugiés d'avant 1990, on comptait un nombre non négligeable de juifs qui ont possiblement préféré s'intégrer à une sorte de « communauté parapluie », en l'occurrence la minorité ashkénaze d'origine est-européenne déjà fort bien implantée et organisée à Montréal depuis le début du XX^e siècle (Anctil, 1992). L'on peut supposer, d'autre part, que chez les immigrants indépendants de l'impressionnante vague post-1989, la plupart sont toujours occupés à assurer leur survie économique et à se tailler une place dans la société québécoise ; ils n'ont donc pas encore eu le temps, voire le loisir, d'investir leur communauté ethnique. Mais voilà ! La question se pose : seront-ils intéressés à le faire à plus long terme ? C'est, entre autres, l'une des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le prochain chapitre, dans lequel nous présentons les résultats de nos entretiens auprès de 15 immigrants et immigrantes.

CHAPITRE III

LES IMMIGRANTS SE PRONONCENT: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

Ce chapitre présente les résultats de nos entretiens avec les répondants et répondantes que nous avons rencontrés durant l'hiver 2006. Il est organisé suivant la structure de notre guide d'entretien. Ainsi, après une présentation de nos critères de sélection, nous dressons un profil des interlocuteurs et interlocutrices, puis nous nous attardons successivement à leur localisation résidentielle à Montréal, à leur insertion économique sur le marché du travail et, enfin, à leur intégration sociale et culturelle. Nous rappelons que, de manière générale, ce chapitre vise à répondre à la question principale de notre mémoire : *comment sont organisés présentement, notamment sur les plans spatial, économique et socioculturel, les immigrants roumains établis à Montréal depuis 1990 ?*

3.1 LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Il importe de rappeler avant tout qu'il s'agit ici d'une recherche qualitative s'appuyant sur la méthode en boule de neige. Tel que nous l'avons expliqué au chapitre I, cette démarche nous a semblé en effet la plus appropriée, voire la plus efficace, pour obtenir des données susceptibles de répondre à notre question générale, et surtout pour explorer plus à fond les hypothèses de travail s'étant dégagées de nos lectures sur la population roumaine au Québec et des entretiens exploratoires réalisés durant l'été 2005 auprès des leaders communautaires (voir p. 41-42). À l'inverse, un sondage misant sur des méthodes quantitatives aurait été très difficile, sinon impossible à réaliser, à cause, entre autres facteurs, de la taille actuelle de la communauté roumaine, de sa grande dispersion sur le territoire

montréalais, de son degré peu élevé de complétude institutionnelle, sans compter la relative absence de lieux et d'activités de rassemblement. Autrement dit, une recherche quantitative n'aurait probablement pas fourni de données statistiquement représentatives et fiables, alors qu'une enquête qualitative offrait la possibilité de cerner et d'examiner la panoplie de facteurs – sans doute fort variés et complexes – qui sous-tendent présentement l'organisation sociospatiale et économique des immigrants roumains à Montréal. Aussi avons-nous cherché à recruter des interlocuteurs et interlocutrices en mesure de « parler » de leurs expériences et impressions à la fois similaires et distinctes, comme c'est le cas d'ailleurs dans toute recherche qualitative (Mucchielli, 2004).

Les répondants ont été effectivement choisis suivant une grille de sélection comportant plusieurs critères :

- *Le sexe* : nous voulions un nombre équitable d'hommes et de femmes afin de vérifier si leurs réseaux sociaux et d'entraide respectifs sont différents et pour voir si le genre influence ou non le processus d'intégration.

- *La date d'arrivée au Québec* : initialement, nous avons retenu seulement des personnes arrivées à Montréal entre 1990 et 2001. Nous avons considéré qu'une expérience de cinq ans est suffisante pour que les personnes interrogées soient déjà actives sur les plans économique et socioculturel dans la société d'accueil et pour que leurs opinions sur les sujets de nos entrevues soient pertinentes. Il importe d'ajouter toutefois que nous avons dû, en cours de route, déroger légèrement à ce critère en interviewant deux répondantes arrivées à Montréal après 2001, et ce afin de rejoindre au moins une femme célibataire et au moins une femme possédant sa propre entreprise.

- *Le statut légal à l'arrivée* : nous avons recruté uniquement des « immigrants économiques » qui sont arrivés directement de la Roumaine et qui n'ont donc pas eu d'expérience de vie dans un pays étranger autre que le Canada. Très simplement, ici, le but était d'interviewer des personnes qui en étaient à leur toute première expérience en tant qu'immigrants internationaux et pour qui l'intégration à une

société d'accueil et à une minorité ethnoculturelle représentait ainsi un défi nouveau. Du coup, nous avons écarté l'idée de rencontrer des immigrants parrainés et des réfugiés, dont l'intégration à la société québécoise et à la communauté roumaino-montréalaise s'effectue, selon toute vraisemblance, de façon différente de celle des immigrants indépendants.

- *Le statut civil* : nous avons cherché à avoir des répondants mariés avec enfants, des couples mariés ou en union de fait sans enfants, de même que quelques célibataires, hommes et femmes, afin d'analyser leurs façons différentes de réagir aux nouvelles conditions que leur apporte le processus d'intégration.

- *Le lieu de résidence* : les Montréalais d'origine roumaine étant dispersés sur l'ensemble de l'île, voire de la région métropolitaine, nous avons jugé important de joindre des répondants et répondantes habitant la plus grande diversité possible de quartiers et banlieues, afin d'élucider les facteurs susceptibles d'expliquer cette dispersion résidentielle. Toutefois, pour voir si la présence de ressortissants roumains dans un endroit donné influe ou non sur le choix résidentiel des nouveaux immigrants, nous nous sommes restreints, à une exception près, aux quartiers et banlieues qui comptaient, en 2001, au moins 300 personnes d'origine roumaine (cf. tableau 2.5).

- *L'emploi actuel au Québec* : pour comprendre les divers mécanismes liés à l'insertion économique ainsi que les problèmes potentiellement associés à l'entrée sur le marché du travail québécois, nous avons cherché à recruter des interlocutrices et interlocuteurs actifs dans différents secteurs d'activité. Par exemple, nous avons sollicité le concours d'*au moins* un professionnel, de quelques commerçants ou gens d'affaires, d'*au moins* un ouvrier spécialisé, un étudiant, et ainsi de suite. Il faut bien comprendre qu'il s'agit ici des emplois que les répondants exerçaient au moment où nous les avons recrutés, ce qui, on le verra plus loin, ne reflète pas nécessairement leur degré de scolarité, leur formation professionnelle et encore moins les postes qu'ils occupaient en Roumanie.

- *L'appartenance religieuse* : n'a pas été comme telle un critère de sélection, sauf qu'il fallait un nombre suffisant de répondants orthodoxes ou de tradition orthodoxe pour examiner l'hypothèse selon laquelle l'Église orthodoxe jouerait un rôle de leader pour la communauté roumaine de Montréal. C'est pourquoi nous n'avons pas cherché spécifiquement à joindre des répondants catholiques, juifs ou protestants, même s'ils forment des minorités non négligeables au sein de la communauté.

À l'aide de cette grille de sélection, nous avons donc réussi à repérer un total de 15 répondants, dont huit femmes et sept hommes.

3.2 LE PROFIL DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS

Les tableaux 3.1 et 3.2 livrent respectivement un profil synthèse des répondantes et des répondants. Ces tableaux indiquent, entre autres, que ce groupe d'immigrants est relativement jeune. Ainsi, l'âge moyen à l'hiver 2006 ne s'élevait qu'à 35,9 ans pour les femmes et 37,3 ans pour les hommes. Tous les répondants et répondantes sont arrivés à Montréal au cours des 14 dernières années ; à l'hiver 2006, ils étaient établis au Québec depuis, en moyenne, 6,8 ans. Par conséquent, 11 d'entre eux ont déjà obtenu la citoyenneté canadienne, alors que les quatre autres, qui ont immigré plus récemment, avaient le statut de résident permanent au moment où nous les avons interviewés.

Onze répondants et répondantes se sont mariés en Roumanie, et six de ces couples avaient chacun un enfant à l'hiver 2006, Sergiu²³ étant la seule personne ayant deux enfants. Un douzième répondant (Catalin) était engagé pour sa part dans une union de fait avec une ressortissante roumaine qu'il a rencontrée dans son pays natal et qui a immigré de son propre chef au Québec. Les trois autres répondants, dont une femme (Ecatarina) et deux hommes (Cristian et Ciprian), étaient célibataires lorsque nous les avons interrogés.

²³ Nous signalons que pour des raisons de confidentialité, les noms que nous utilisons ici sont fictifs.

Tableau 3.1
Profil des répondantes: un tableau synthèse

Nom fictif	Âge	Date d'immigration	Statut légal	Statut civil	Religion	Lieu de résidence en 2006*	Emploi en 2006	Études complétées en Roumanie
Maria	39	2000	Citoyenne canadienne	Mariée**	Catholique	Côte-Saint-Luc	Secrétaire	BAC en chimie et BAC en psychologie
Ecaterina	30	2002	Résidente permanente	Célibataire	Orthodoxe	Côte-des-Neiges	Préposée au service à la clientèle	BAC en langues étrangères (français, anglais)
Andra	32	1999	Citoyenne canadienne	Mariée, un enfant	Orthodoxe	Ville-Marie	Chimiste en laboratoire	BAC en chimie
Viorica	44	2000	Citoyenne canadienne	Mariée	Orthodoxe	Ahuntsic	Préposée à la stérilisation	BAC en génie mécanique
Monica	33	2003	Résidente permanente	Mariée, un enfant	Orthodoxe	Notre-Dame-de-Grâce	Propriétaire de garderie (milieu familial)	BAC en langues étrangères (français, anglais)
Ruxandra	36	1996	Citoyenne canadienne	Mariée, un enfant	Orthodoxe	Brossard	Agente de voyage	BAC en tourisme
Denisa	41	2000	Citoyenne canadienne	Mariée, un enfant	Orthodoxe	Laval (Chomedey)	Assistante dentaire	BAC en agronomie
Dana	32	2000	Citoyenne canadienne	Mariée	Orthodoxe	Rosemont	Technicienne en laboratoire	BAC en médecine

* Renvoie soit à un quartier de Montréal, soit à une municipalité de banlieue.

** Lorsque la mention "mariée" apparaît seule, cela signifie que la répondante n'a pas d'enfants.

Tableau 3.2
Profil des répondants: un tableau synthèse

Nom fictif	Âge	Date d'immigration	Statut légal	Statut civil	Religion	Lieu de résidence en 2006*	Emploi en 2006	Études complétées en Roumanie
Cristian	33	2000	Citoyen canadien	Célibataire	Orthodoxe	Plateau Mont-Royal	Technicien en électricité	BAC en génie électrique
Stefan	44	1993	Citoyen canadien	Marié, un enfant	Orthodoxe	Ahuntsic	Professeur	Académie militaire
Gabriel	35	2001	Résident permanent	Marié**	Orthodoxe	Notre-Dame-de-Grâce	Propriétaire compagnie de construction	BAC en génie mécanique
Sergiu	39	1999	Citoyen canadien	Marié, deux enfants	Orthodoxe	Saint-Eustache	Camionneur	Cours pour chauffeur de véhicules lourds
Matei	39	1996	Citoyen canadien	Marié	Orthodoxe	Laval (Chomedey)	Garagiste-propriétaire	BAC en génie mécanique
Catalin	36	2001	Résident permanent	Conjoint de fait	Orthodoxe	Montréal-Ouest	Étudiant en physique	BAC en physique
Ciprian	35	1998	Citoyen canadien	Célibataire	Orthodoxe	Côte-des-Neiges	Informaticien	BAC en informatique

* Renvoie soit à un quartier de Montréal, soit à une municipalité de banlieue.

** Lorsque la mention "marié" apparaît seule, cela signifie que le répondant n'a pas d'enfants.

Pour ce qui est de l'appartenance religieuse, 14 des répondants et répondantes sont orthodoxes roumains. La seule exception est Maria, une catholique romaine mariée à un orthodoxe. Il faut signaler également le cas de Viorica, une orthodoxe mariée à un protestant. Ces mariages mixtes reflètent vraisemblablement les origines géographiques des deux immigrantes en question : elles viennent de la Transylvanie, une province roumaine où les influences autrichienne et hongroise ont depuis longtemps généré des mélanges sociaux et culturels.

Au moment des entretiens, quatre répondantes et répondants résidaient dans divers secteurs de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, lequel, on se souviendra, abritait en 2001 la plus forte concentration de Montréalais d'origine roumaine (*cf.* tableau 2.5). Sept répondants étaient répartis pour leur part en d'autres endroits (quartiers ou banlieues) de l'île de Montréal, alors que quatre habitaient à l'extérieur de l'île, soit dans le secteur Chomedey de Laval (deux personnes), à Brossard et à Saint-Eustache.

Enfin, les tableaux 3.1 et 3.2 indiquent les emplois qu'exerçaient les répondants à l'hiver 2006. Exception faite d'un professeur (Stefan) et d'un étudiant (Catalin), on note ainsi que les interlocuteurs oeuvraient alors dans trois grands secteurs d'activité. Quatre d'entre eux étaient employés comme salariés qualifiés (une secrétaire, une préposée au service à la clientèle, une préposée à la stérilisation et un camionneur) ; cinq occupaient un poste de technicienne ou technicien (en laboratoire, en électricité, en informatique et comme assistante dentaire), alors que les autres, dont trois propriétaires de PME, travaillaient dans le domaine des services (une agente de voyage, une propriétaire de garderie pour enfants, un entrepreneur de construction et un garagiste-propriétaire). Cela dit, on verra plus loin que dans la majorité des cas, les emplois actuels des répondantes et répondants ne reflètent pas les métiers et les professions qu'ils pratiquaient en Roumanie. En guise d'illustration, on remarquera ici qu'un seul de nos 15 répondants (le camionneur Sergiu, ancien joueur de soccer dans une équipe roumaine de première ligue) n'a pas fait d'études universitaires. À l'inverse, on

compte parmi les autres interlocutrices et interlocuteurs pas moins de cinq anciens ingénieurs (Viorica, Denisa, Cristian, Gabriel, Matei), trois qui étaient professeurs en Roumanie (Ecaterina, Monica, Catalin), une qui y exerçait la métier de psychologue (Maria) et une autre qui y était médecin (Dana).

3.3 LE RÊVE DE L'IMMIGRANT

L'immigration roumaine vers le Canada est le résultat d'une différence sociale et économique : la Roumanie, pays dont l'histoire proche est marquée par un régime dictatorial et qui se débat pour oublier son passé ; et le Canada, pays symbole de liberté et de richesse pour beaucoup d'immigrants, dont Ruxandra, désormais résidente de la banlieue de Brossard :

Pour moi, le Canada représentait le rêve américain : un pays libre avec un niveau de vie élevé où chaque citoyen a un emploi tranquille, une maison avec au moins une chambre pour chaque membre de la famille et une voiture pour toutes les personnes qui ont le droit de conduire, et où chacun bénéficie tous les ans de vacances de deux ou trois semaine quelque part dans le monde. (1)²⁴

D'autres répondants, cependant, dont Cristian, un célibataire de 33 ans, ont une vision différente de ce rêve :

La chose la plus importante, c'est que le Canada n'est pas le rêve américain. Le Canada est le pays de tous les réfugiés (de toutes sortes) de n'importe où, qui cherchent un endroit qui leur convient. C'est une sorte de maison d'accueil pour les personnes en détresse. Mais le système fonctionne, et les gens y arrivent et même, parfois, ils sont contents [...] Le gouvernement sait bien attirer les gens : une vie plus facile, des assurances maladie, des écoles presque gratuites [...] Mais encore une fois, le Canada n'est pas toujours un beau rêve. (2)

Dans les années 1990, une fois le régime dictatorial de Ceausescu éliminé, les Roumains attendaient avec un espoir croissant le « grand changement » qui leur

²⁴ Nous rappellerons que toutes les entrevues se sont déroulées en roumain et que nous avons effectué nous-même la traduction en langue française. Cela dit, par souci de transparence nous livrons en appendice D la version originale de toutes les citations utilisées dans ce chapitre, d'où le numéro de référence qui figure entre parenthèses à la fin de chaque citation.

offrirait non seulement la liberté politique, mais aussi la prospérité économique et la liberté individuelle. Les changements, toutefois, tardaient à arriver. Les jeunes, surtout, devenaient impatients. Pour eux, l'émigration représentait, d'une part, une possibilité d'échapper aux ravages du chômage et de la pauvreté et, d'autre part, une façon de sanctionner par leur absence la classe politique. D'où les propos d'Ecaterina, 30 ans, ancienne professeure de langue française :

J'en avais assez de la Roumanie. Je n'en pouvais plus. Depuis cinq ans, après avoir fini mes études, j'avais travaillé continuellement. Je n'avais ni argent ni espoir pour mon avenir. Je voulais une vie plus facile et plus tranquille. J'ai espéré que le Canada pourrait m'offrir ce que la Roumanie ne pouvait pas m'apporter. (3)

La plupart des immigrants roumains arrivés à Montréal après 1989 sont des immigrants économiques, des gens mécontents de leur situation socioéconomique « incompatible », comme l'affirme Dana, jeune médecin de 32 ans, avec leurs attentes :

Après 18 ans d'école et deux ans de stages professionnels, je m'attendais à beaucoup de choses. Je croyais que je pourrais m'ouvrir un cabinet particulier pour exercer la profession que j'avais apprise au bout de plusieurs années. Mais je n'y suis pas arrivée. Là-bas, il faut avoir beaucoup d'argent et de relations pour réussir. C'est peut-être cet échec qui m'a incitée à prendre une telle décision (*de quitter le pays*). (4)

Pour d'autres cependant, comme Ciprian, informaticien de formation, les raisons du départ sont plus variées : le désir d'une nouvelle expérience de vie, le regroupement familial et le perfectionnement professionnel :

Après mes études j'ai commencé à travailler. J'avais un bon emploi, bien payé, dans une compagnie internationale. J'étais pas mal content de ma situation, mais je voulais essayer autre chose. J'ai décidé d'immigrer au Canada, puis, une fois la citoyenneté canadienne obtenue, de m'établir au Pays-Bas (*pour rejoindre son frère qui y habite depuis quelques années*). (5)

Même si pour la plupart des interviewés, les communistes et le régime de Ceausescu ne sont que de mauvais souvenirs de leur enfance ou de leur jeunesse, pour d'autres ils représentent davantage. Pour Stefan, 44 ans, le plus âgé de nos répondants, parti de la Roumanie en 1993, les communistes étaient encore une

réalité difficile à vivre au moment de son départ. En effet, il est le seul à avoir mentionné le régime politique comme cause de départ :

Mon grand-père a fait de la prison sous le régime communiste. Mon père, à son tour, a subi beaucoup de difficultés à cause de cela. Moi non plus, je n'ai pas été épargné. Ils ont refusé ma candidature à l'Académie militaire deux années consécutives, sans raison. Lors de la Révolution, j'étais plein d'espoir. J'y ai participé directement. J'étais content qu'enfin, nous vainquions la dictature. J'espérais que la Roumanie deviendrait ce qu'elle avait été autrefois : un pays libre et prospère. Mais les communistes sont revenus sous une autre forme, avec un autre visage. Je n'aurais pas pu supporter une autre dictature. J'ai donc décidé de partir avec toute ma famille et de tout recommencer. (6)

Les raisons pour lesquelles nos interlocuteurs ont décidé d'immigrer sont donc diverses, mais on distingue principalement les conditions économiques et le climat social de la Roumanie. Nous remarquons par ailleurs, à la suite de ces témoignages, que pour les immigrants, un même contexte peut se prêter à diverses perceptions et attentes. Aussi peut-on conclure que dans le cas des ressortissants roumains désormais établis à Montréal, les causes de leur déplacement renvoient, pour l'essentiel, à deux séries de facteurs : d'un côté, les conditions économiques, sociales et politiques qui caractérisent la Roumanie et, de l'autre, l'image idyllique de la société d'accueil, perçue comme étant avancée et moderne.

3.4 LE GRAND DÉPART

Une fois décidés à quitter leur pays de naissance, les futurs immigrants doivent choisir leur destination. Aussi, à la question « Avez-vous pensé à d'autres destinations ? », neuf de nos répondants ont répondu oui, et parmi les autres destinations potentielles ils ont mentionné les États-Unis (trois personnes), la Nouvelle-Zélande (deux personnes), l'Australie (deux personnes), les Pays-Bas (une personne) et l'Autriche (une personne). Par ailleurs, à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'immigrer au Québec ? », les réponses les plus récurrentes étaient, par

ordre d'importance : la facilité d'obtenir la citoyenneté canadienne²⁵, l'accessibilité et la rapidité de déroulement du programme d'immigration, et le caractère français de la province de Québec. Ce sont ces conditions qui ont influencé Gabriel lorsqu'il a décidé de quitter la Roumanie :

En 1999, nous avons décidé d'immigrer. Nous ne savions rien sur le Canada ni sur d'autres pays qui accueillent des immigrants. Nous aurions aimé nous établir dans un pays européen comme l'Autriche ou les Pays-Bas, mais ils ne recevaient des étrangers que comme travailleurs. Ensuite, nous avons pensé à la Nouvelle-Zélande, mais c'était plus loin et la procédure d'immigration était plus difficile. C'est un ami roumain que j'avais à Montréal qui nous en a parlé. Nous avons vérifié toutes les informations sur le site Internet, et nous nous sommes finalement décidés à quitter la Roumanie pour le Canada. C'était la manière de partir la plus facile et la plus rapide, mais pas la plus pratique (à cause de la distance et des coûts financiers afférents). (7)

Pour Andra, le Canada était une destination sûre :

Mon mari avait des membres de sa famille établis aux États-Unis. Mais pour accéder aux États-Unis, il n'y avait que la *Loterie des visas*²⁶ ; or, nous devons être sûrs de notre départ, nous ne pouvions pas livrer nos vies au hasard. Nous avons choisi le Canada, qui nous donnait de la certitude et qui n'était quand même pas très loin. (8)

À l'étape suivante, les immigrants s'informent sur leur destination. À partir de livres, d'articles de journaux, d'émissions de télévision, d'Internet ou, le plus fréquemment, en parlant avec des membres de la famille ou des amis déjà immigrés, ils se font une image du pays d'accueil. L'image est un produit subjectif, le résultat d'impressions. Après avoir immigré, ils comparent cette vision idyllique à leur nouvelle réalité. C'est à ce moment que la rupture se produit, car la comparaison ne tient pas la route. L'image qu'ils se sont faite de leur future patrie commence à se volatiliser. Les problèmes quotidiens qui caractérisent n'importe quelle société

²⁵ Après trois années de résidence sur le territoire canadien, les nouveaux immigrants peuvent obtenir la citoyenneté canadienne.

²⁶ *La loterie des visas* est le nom du programme d'immigration du gouvernement des États-Unis disponible pour les citoyens roumains. Ce programme donne le droit d'immigrer aux personnes ayant effectué une demande d'admission au programme et qui par la suite sont sélectionnées au moyen d'un tirage aléatoire effectué chaque année.

reviennent. Dans son livre *Destin et défis. La migration libanaise à Montréal*, Sylvie Fortin (2000, p.16) remarque :

Le niveau des attentes concernant l'avenir influe sur le bien-être éventuel des migrants. Une préparation adéquate par le biais d'informations pertinentes, détaillées, réalistes et récentes peut avoir une incidence positive sur la santé psychologique du migrant [...] Malheureusement, les migrants ont parfois un portrait peu précis de la situation de vie dans le pays d'accueil.

Le nouvel immigrant se réveille, cette fois-ci dans un autre climat avec d'autres règles et d'autres défis. Quelques-uns, comme Ruxandra, une économiste de 36 ans arrivée à Montréal en 1996, sont déboussolés :

Tout ce que je savais quand je suis arrivée ici, c'était que le processus serait très au point. Alors, je considérais que je n'avais pas besoin de plus d'informations ; j'ai même cru que quelqu'un viendrait m'attendre à l'aéroport. Je me rends compte maintenant du fait qu'au début, mes attentes étaient ridicules. (9)

Stefan, pour sa part, était plus réaliste :

Je ne sais pas d'où ça vient. Pour nous, les Roumains, les Américains, y compris les Canadiens, ont toujours représenté la liberté. Ce sont les Américains que nous avons attendus tout au long de la période communiste pour nous sauver [...] J'espérais que le Canada serait comme dans mon rêve : libre et riche. On l'a trouvé comme je le croyais, mais il ne l'est pas pour tous. Tous les pays ont leurs propres pauvres, même le Canada, même la vraie Amérique (*les États-Unis*). (10)

D'autres encore, comme la femme médecin Dana, avaient bien été mis en garde par leurs proches et, par conséquent, ils sont arrivés au Canada en sachant très bien ce qui les attendait :

D'après moi, le Canada est comme je le concevais. Tous mes amis m'ont donné de bons conseils. Quand je suis arrivée, je savais à quoi m'attendre. Je savais, par exemple, que je devrais retourner à l'école et que je devrais étudier encore quelques années avant de pouvoir exercer mon métier. (11)

Peu à peu, les immigrants font leurs premiers pas dans le processus d'intégration. Ils évaluent leur nouveau foyer et ils remettent en question les valeurs de la société d'accueil. Ils auront un chemin plus ou moins long à parcourir, qui sera

façonné par l'ouverture de la société d'accueil, mais aussi par leur propre capacité d'adaptation. Les nouveaux arrivants doivent faire face à une dynamique sociale différente de celle à laquelle ils étaient habitués. Ils commenceront une nouvelle étape de leur vie ; l'ancienne façon de vivre sera remplacée par une autre complètement différente²⁷.

Le passage est douloureux, voire traumatisant pour une partie d'entre eux. Le manque de soutien familial, les rapports avec la société hôte, la nouvelle langue sont des facteurs qui alourdissent la situation. Toutefois, pour certains, il n'y a qu'une seule direction, et ils ne peuvent pas retourner dans leur pays natal, car les raisons qui ont motivé leur départ sont toujours valables. Ils doivent impérativement s'adapter à leur nouvel environnement, même si cela entraîne des compromis et des barrières à franchir. En quittant la Roumanie ils ont assumé des responsabilités, soit pour la famille qu'ils amènent avec eux, soit pour celle qui est restée dans le pays d'origine. Aussi, comme le disait Gabriel :

L'échec est plus honteux que la frustration [...] Nous avons traversé beaucoup de difficultés. Pendant les premières semaines, ma femme pleurait toutes les nuits, même parfois le jour. Elle était déçue et voulait retourner en Roumanie. L'impact a été très dur pour elle [...], et pour moi aussi. Mais, pour moi, il n'était pas question de retourner en Roumanie. Je n'aurais pas pu supporter le sentiment d'échec. Je me suis dit que nous pouvions passer à travers cette période et tout recommencer comme nous l'avions déjà fait en Roumanie. (12)

Finalement, les nouveaux immigrants, soit déstabilisés et en détresse, soit confiants et optimistes, entrent dans le « jeu ». Ils continuent leur vie, retournent à l'école, commencent à travailler, bâtissent ou achètent des maisons, ont des enfants ; en un mot, ils commencent à s'intégrer.

²⁷ Yvan Raffaele Leanza, dans une recherche menée auprès de 39 enfants et adolescents roumains vivant à Montréal et à Québec, parle également d'une rupture socioculturelle, d'un véritable « choc culturel, inconfortable et sans doute transitoire », mais « dépassée par une période ultérieure d'adaptation plus harmonieuse, que ce soit par assimilation au milieu ou par un juste équilibre entre des valeurs culturelles propres et des valeurs puisées dans la nouvelle société » (1995, p.43).

3.5 L'AVENTURE MONTRÉLAISE: L'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE

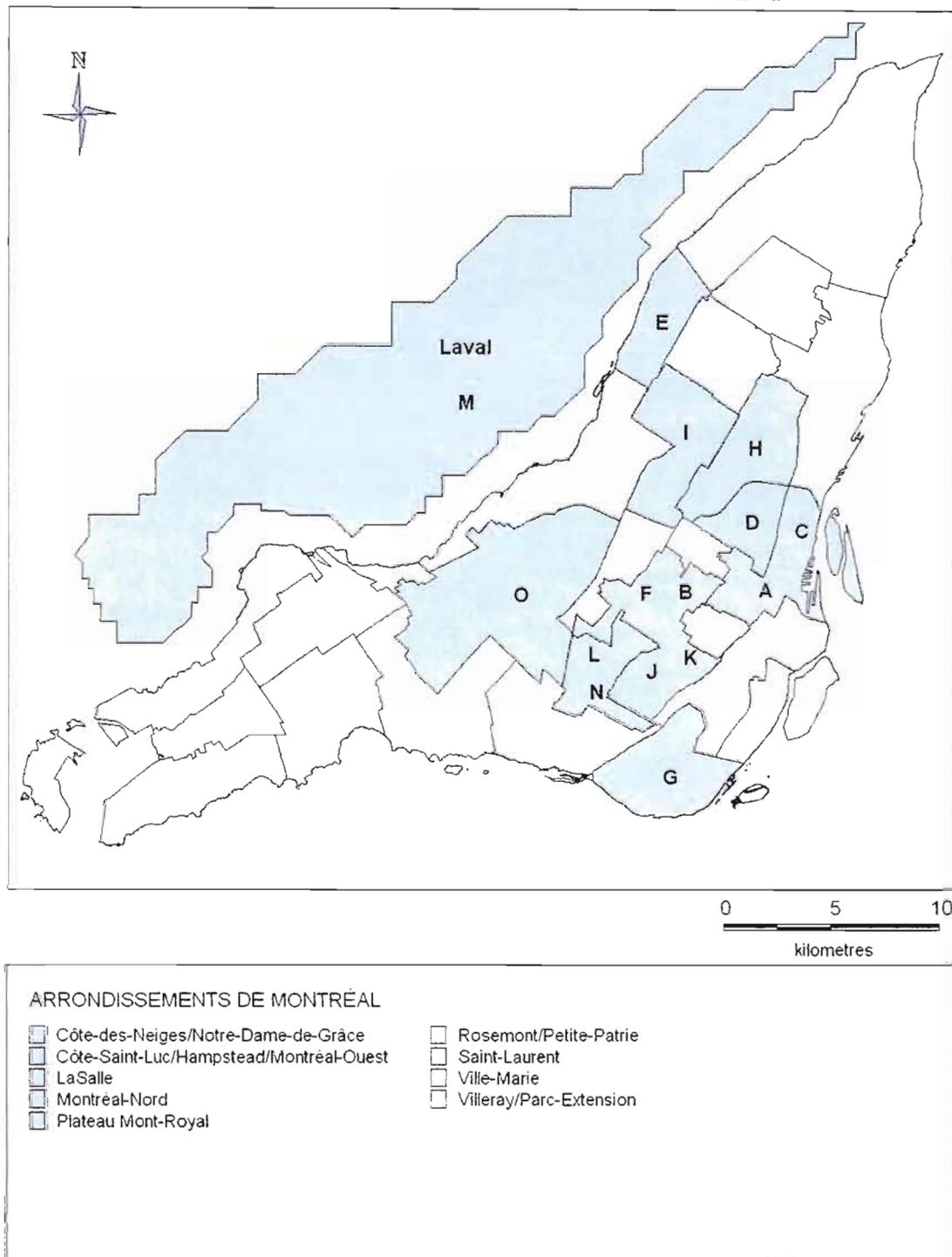
Le processus d'intégration comporte plusieurs étapes qui s'enchaînent et qui s'influencent mutuellement. L'étape du choix du logement est cruciale, car à partir de ce moment, les immigrants commencent réellement à interagir avec leur nouveau milieu physique et social, notamment à l'échelle du voisinage, sinon du quartier. Or, la figure 3.1 révèle que dès leur arrivée à Montréal, les répondantes et répondants étaient déjà passablement dispersés à travers le territoire métropolitain. Bien que quatre d'entre eux se soient réfugiés initialement dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, on remarque en effet que dix des interlocuteurs habitaient pas moins de neuf autres différents quartiers montréalais. Le quinzième, Matei, s'était établi de son côté dans le secteur Chomedey de Laval.

Maintes recherches ont montré que le comportement résidentiel des immigrants et des minorités ethnoculturelles est souvent dicté par un désir de rapprochement avec d'autres co-nationaux ou d'autres membres de la communauté, ce qui peut favoriser l'apparition et la consolidation de quartiers ou enclaves ethniques (voir, par exemple, McNicoll, 1993 ; Qadeer et Kumar, 2006). Cependant, selon les témoignages recueillis, cela ne semble pas du tout être le cas des immigrants roumains interrogés, dont certains ont même désavoué leur attachement à la communauté roumaino-montréalaise. En revanche, toutes et tous, sans exception, ont insisté sur l'importance de leur réseau d'amis et de parents, et ce à chaque étape du processus migratoire, comme le démontrent ces propos de Cristian, un célibataire :

Mes amis m'ont aidé tout au long de ce processus d'immigration. En suivant leur exemple je me suis même décidé à venir au Canada. Une fois arrivé à Montréal, même si j'avais déjà loué mon propre appartement, j'ai habité chez eux pendant deux semaines. Je ne me débrouillais pas vraiment en français et ils m'ont accordé le soutien dont j'avais besoin. (13)

Pour Ecaterina, également célibataire, c'est la présence de sa sœur et de son beau-frère qui a représenté un appui bien apprécié :

Figure 3.1 LA RÉPARTITION DES 15 RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS, SELON LE PREMIER LOGEMENT HABITÉ À MONTRÉAL



Pour moi, tout a été plus facile grâce à ma sœur. Elle m'a bien informée sur toutes les choses importantes que je pourrais trouver au Canada. Je suis venue seule, mais le fait que ma sœur était déjà établie au Canada a beaucoup facilité toute la procédure d'immigration [...] Nous habitons ensemble, et cela représente une économie dans mon budget personnel. (14)

D'ailleurs, tous les répondants, exception faite de Maria, ont habité pendant au moins une semaine avec des amis à leur arrivée à Montréal. Même Catalin, qui voulait se débrouiller seul, a finalement décidé de loger chez des amis :

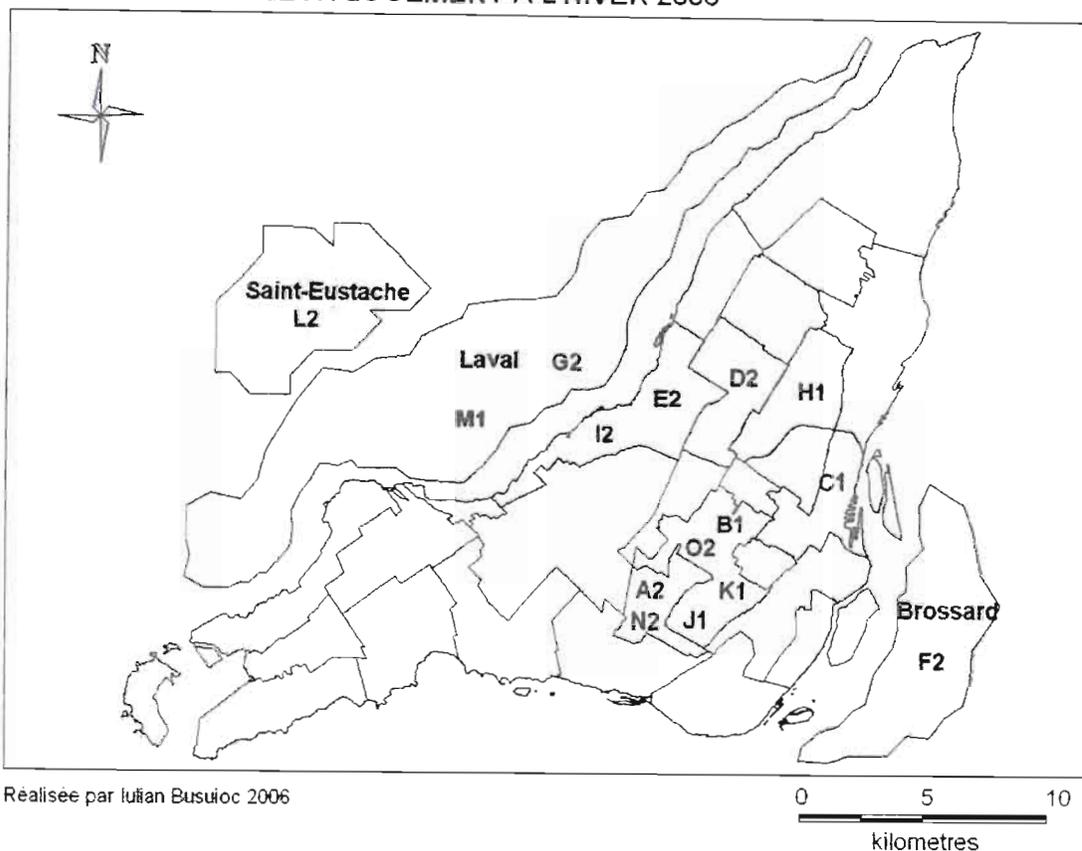
J'avais de bons amis établis à Montréal, mais je voulais me débrouiller tout seul. Donc, avant d'arriver, je leur ai demandé, contre leur gré, de me louer un appartement. Après mon arrivée, j'ai essayé d'habiter seul dans mon appartement, mais après quelques jours, j'ai déménagé chez eux, où je suis resté quatre semaines. (15)

En résumé, donc, la dispersion initiale des répondants dans l'espace urbain montréalais est le fait, avant toute autre chose, du réseau social d'amis et de parents. À l'inverse, la présence ou la proximité d'autres Roumaino-Montréalais semble avoir eu peu, sinon aucune incidence quant au choix de leur premier logement. Ainsi, à la question « La présence de Roumains a-t-elle joué un rôle dans votre décision d'habiter ce quartier ? », quatre des 15 répondants ont répondu carrément non, alors que tous les autres ont mentionné la présence de leurs amis dans le voisinage, en faisant une distinction claire entre les *Roumains-amis* et les *Roumains en général*.

La figure 3.2 indique pour sa part la localisation actuelle des 15 répondants. On constate d'abord que les informateurs sont encore plus dispersés sur le territoire métropolitain aujourd'hui qu'ils ne l'étaient initialement. Par exemple, ils sont maintenant quatre à habiter à l'extérieur de l'île de Montréal, ce qui rejoint les résultats de l'étude réalisée par Xavier Leloup et Virginie Ferreira en 2005 :

Les immigrants récents s'installent davantage qu'auparavant dans les proches banlieues de l'île de Montréal. Ils ne choisissent plus, systématiquement, un territoire pouvant être identifié à un territoire classique de la primo-installation. Cette situation soulève de nouvelles questions et interrogations sur l'insertion de ces populations dans la société d'accueil et

Figure 3.2 LA RÉPARTITION DES 15 RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS, SELON LEUR LOGEMENT À L'HIVER 2006



Réalisée par Iulian Busuioc 2006

0 5 10
kilometres

Indicateur ^a	Nom	Premier logement	Logement en 2006
A2	Maria	Ville-Marie	Côte-Saint-Luc
K1	Ecaterina	Côte-des-Neiges	Côte-des-Neiges
C1	Andra	Ville-Marie	Ville-Marie
I2	Viorica	Villeray	Ahuntsic
J1	Monica	Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce
F2	Ruxandra	Notre-Dame-de-Grâce	Brossard
G2	Denisa	LaSalle	Laval (Chomedey)
H1	Dana	Rosemont	Rosemont
D2	Cristian	Plateau Mont-Royal	Plateau Mont-Royal
E2	Stefan	Montréal-Nord	Ahuntsic
B1	Gabriel	Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce
L2	Sergiu	Côte-Saint-Luc	Saint-Eustache
M1	Matei	Laval (Chomedey)	Laval (Chomedey)
N2	Catalin	Montréal-Ouest	Montréal-Ouest
O2	Ciprian	Saint-Laurent	Côte-des-Neiges

L'ajout du chiffre "1" à l'indicateur lettré signifie que le répondant ou la répondante habite toujours le même logement que celui qu'il ou elle occupait à son arrivée à Montréal. Le chiffre "2" désigne pour sa part un deuxième logement. On notera au passage qu'au moment des entretiens, à l'hiver 2006, aucun répondant n'avait encore effectué un deuxième déménagement.

sur l'organisation des services communautaires et publics qui leur sont destinés. La diffusion dans l'espace métropolitain devient un nouvel enjeu (p. 4).

En fait, seulement huit des 15 répondants ont déménagé depuis leur arrivée à Montréal, les autres ayant préféré garder la même adresse. Le fait qu'ils soient encore des immigrants relativement récents, insuffisamment intégrés à la société québécoise, pourrait expliquer cette situation. Quoi qu'il en soit, la relative « stabilité » résidentielle de nos répondants concorde plus ou moins bien avec les observations de Renaud *et al.* qui, dans l'article « La mobilité résidentielle des immigrants au Canada : les premiers mois », font la remarque suivante :

Les immigrants sortent de leur premier logement rapidement et à un rythme relativement constant au cours des premiers mois d'établissement. Après trente semaines au Canada, c'est tout près de 50 % des répondants qui auront quitté ce premier logement. La vitesse de sortie du deuxième logement est plus lente que celle du premier logement, et celle du troisième logement l'est encore plus que les deux précédentes, ce qui est conforme à l'idée que globalement, la situation résidentielle s'améliore avec chaque déménagement (2006, p. 84).

Cela dit, le choix du deuxième logement est toujours fonction de facteurs autres que la proximité à la communauté roumaine. Ainsi, à la question « Quel a été le principal critère pour choisir votre deuxième logement ? », aucun interlocuteur n'a mentionné la présence d'autres Roumaino-Montréalais. Pour Gabriel, l'un des plus tranchants de nos répondants, cela s'avère au contraire un facteur de répulsion : « Je ne recherche pas la proximité des Roumains, car ils m'ont souvent déçu. Par conséquent, quand j'ai choisi l'appartement où j'habite présentement, j'ai cherché spécifiquement un endroit sans Roumains ». En outre, parmi les facteurs cités comme raisons de déménagement, Maria a signalé la qualité du logement (elle a choisi un immeuble en béton), Viorica a mentionné le coût du loyer, alors que Ruxandra voulait avoir plus d'espace et fuir la pollution de la ville.

Il est à noter, finalement, que seulement quatre des 15 répondants sont présentement propriétaires, mais encore une fois, cela renvoie sans nul doute au fait que ce sont des immigrants récents :

Selon les données de 2001, proportionnellement, sur l'île de Montréal, les ménages immigrants sont plus souvent propriétaires de leur logement que les ménages natifs. Cependant, si les ménages immigrants arrivés avant 1981 semblent avoir bénéficié d'une accession relativement aisée à la propriété, la situation est différente pour les cohortes suivantes de personnes immigrantes. On observe un ralentissement dans l'accèsion à la propriété pour les ménages immigrants arrivés au Québec à partir des années 1980. (Leloup et Ferreira, 2005, p. 4).

En conclusion, donc, il nous paraît évident que les motivations personnelles des répondantes et répondants, animés davantage par un désir de réussite professionnelle et financière plutôt que par un besoin de réconfort culturel ou ethnique – pour reprendre l'expression de Claire McNicoll (1993) – ne mèneront pas, à court ou à moyen terme à tout le moins, à l'émergence d'enclaves ou de quartiers roumains à Montréal. Au contraire, les propos des interlocuteurs nous amènent à penser que les immigrants des années 1990 et 2000 ne cherchent même pas à construire une « communauté roumaine » montréalaise ou à s'y intégrer socialement. Si on s'en tient à leur comportement résidentiel, les répondantes et répondants ne sont pas intéressés, en tous les cas, à forger des liens avec d'autres Roumaino-Montréalais, hormis leur cercle passablement restreint d'amis et de parents. On notera dans la section suivante que c'est également le réseau d'amis et de parenté – plutôt que la communauté roumaine dans son ensemble – qui intervient sur le plan de l'insertion sur le marché du travail.

3.6 L'INSERTION ÉCONOMIQUE

Après s'être logés, les immigrants passent inévitablement à la prochaine étape du processus : l'insertion sur le marché du travail, dont dépendra la réussite de leur intégration sociale et culturelle. Pour les immigrants roumains, comme pour tous les autres immigrants économiques ainsi que pour les réfugiés, cette participation au marché du travail représente un défi majeur. De l'avis de la plupart de nos répondants, cette entrée sur le marché du travail s'est avérée, en fait, une source de frustration et de mécontentement à cause, notamment, de la non-concordance – en pratique à tout le moins – entre les conditions d'admission

imposées aux immigrants potentiels et les exigences du marché du travail, au Québec comme au Canada.

Et pourtant, si on regarde la situation des immigrants roumains, on constate que, sur papier du moins, ils ont un profil qui devrait satisfaire aux exigences des employeurs : pour la plupart, il s'agit en effet de jeunes hautement scolarisés qui possèdent en général une assez bonne expérience de travail et dont plusieurs maîtrisent assez bien le français et/ou l'anglais. Malgré tout cela, ils éprouvent des difficultés avec les universités et les ordres professionnels, qui ne reconnaissent pas leurs études antérieures, et avec les employeurs, qui leur demandent souvent une expérience de travail au Québec ou au Canada. Comme le signale Sylvie Fortin (2000, p 49) :

Ainsi, en plus d'un dédale administratif imposant pour la reconnaissance des acquis professionnels, les immigrants rencontrent des obstacles de par les lois mêmes du marché du travail. Les corporations professionnelles protègent leur part du marché, et les employeurs tendent à embaucher les « leurs ».

Dans les circonstances, il n'est pas étonnant que les répondants en arrivent à la conclusion qu'ils étaient assez bons pour être sélectionnés comme immigrants, mais pas assez bons pour être embauchés. D'où l'affirmation de Denisa, ingénieure agronome de 41 ans qui travaille présentement comme assistante dentaire : « Parfois, je pense que le gouvernement nous a sélectionnés seulement comme matériel génétique pour un pays en train de vieillir. Ils te donnent seulement la chance de survivre. Il y a une barrière qui est très difficile à franchir ».

Traditionnellement un pays d'immigration, le Canada a pourtant mis au point de multiples stratégies pour assurer l'insertion économique rapide de ses immigrants, notamment en introduisant dès la fin des années 1960 une série de critères d'admission qui tiennent compte, justement, de la scolarité et de la formation professionnelle des immigrants. Il en va de même pour le Québec qui, en vertu d'un accord fédéral-provincial, dispose de ses propres critères de sélection (cf. tableau 1.1). Ajoutons que certains de nos répondants sont pleinement d'accord

avec cette formule d'admission, qu'ils considèrent en fait comme un atout, sinon un attrait indéniable, aux yeux des immigrants potentiels. Ainsi, d'après Cristian, ingénieur électricien de formation, il est toujours nécessaire de corréler l'apport des immigrants avec les besoins économiques du pays d'accueil :

Il faut qu'ils acceptent seulement des personnes dont ils ont besoin [...] J'espérais trouver plus facilement un emploi ici. Les agents d'immigration nous parlaient toujours des conditions de travail, de la performance économique, même du salaire qu'on gagnerait, mais une fois arrivés ici, les problèmes sont apparus. S'ils n'avaient pas d'emplois, ils ne pourraient pas nous séduire (16).

Afin de mieux intégrer les immigrants, le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles a procédé par ailleurs à l'adoption d'un *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* en fonction duquel le Ministère devrait structurer ses services autour des principes suivants : la maximisation des retombées économiques découlant de l'établissement permanent des candidats au Québec, et l'augmentation de la proportion de l'immigration francophone et la gestion plus efficace des volumes d'immigration en fonction des besoins et de la capacité d'accueil du Québec. Des objectifs démographiques sont également poursuivis, notamment par l'attribution de points supplémentaires dans la grille de sélection pour la présence d'enfants et en fonction des caractéristiques du conjoint²⁸.

Selon les témoignages de nos répondants, il semblerait par contre que les politiques d'intégration économique – tant québécoises que canadiennes – n'aient pas donné les résultats escomptés. Ainsi, à la question « Pensez-vous que les immigrants roumains ont des difficultés particulières à s'insérer sur le marché du travail ? », trois facteurs sont ressortis clairement : il s'agit, selon l'ordre d'importance, des exigences des ordres professionnels, du manque d'expérience sur le marché du travail québécois et canadien et, enfin, d'une connaissance insuffisante du français, mais aussi de l'anglais.

²⁸ Ces informations ont été tirées du *Guide des procédures d'immigration*, disponible en ligne sur le site : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php> (consulté le 4 août 2006).

Les conditions exigées par les ordres professionnels du Québec constituent sans contredit le principal défi à l'insertion sur le marché du travail. Voici ce qu'en dit Cristian, un ingénieur ayant une expérience de cinq années sur le marché du travail roumain :

Je considère que les ordres professionnels et l'expérience canadienne sur le marché du travail sont les entraves les plus importantes pour les immigrants. Moi, j'étais ingénieur, avec une solide expérience de travail. Quand je suis arrivé, je savais déjà que j'aurais des difficultés à faire reconnaître mon diplôme, mais je me suis dit que je pourrais, au début, travailler en dessous de mes compétences et après quelques années d'expérience, en avançant, je réussirais à faire reconnaître mes connaissances. Mais ma logique ne correspondait pas à la leur. J'ai eu de grandes difficultés, car d'un côté l'Ordre des ingénieurs du Québec n'a pas voulu reconnaître mes études, et de l'autre côté, je n'avais pas d'expérience de travail canadienne. De cette façon, je suis entré dans un cercle vicieux dont je ne pouvais sortir. Si je voulais être ingénieur, je devais recommencer mes études. Si je voulais recommencer mes études, j'aurais besoin d'argent. Comme je n'avais pas d'argent, il m'a fallu attendre presque deux ans, et sur la recommandation d'un ami, j'ai trouvé un emploi. C'est un poste de technicien comme je le désirais au début, mais maintenant, je n'espère plus qu'un jour je pourrais redevenir ingénieur. Je suis content d'avoir au moins un emploi. (17)

La situation avec les ordres professionnels est telle que pas moins de 13 des 15 répondantes et répondants y ont fait allusion, y compris certains qui ne sont pourtant pas directement concernés. Par exemple, Sergiu, le camionneur, a parlé des problèmes qu'a rencontrés son épouse avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. De son côté, Ecaterina, ancienne professeure de français, s'est fait un devoir de commenter les difficultés rencontrées par sa soeur médecin :

Je trouve déplorable la situation de ma sœur. Elle a étudié neuf ans en Roumanie, elle a même pratiqué son métier, et maintenant elle se voit obligée de renoncer à tout. L'Ordre n'accepte pas de médecins étrangers, il ne reconnaît rien de ses études faites en Roumaine. Sa seule chance serait de passer des examens théoriques et pratiques, mais elle devrait payer très chers pour cela. Sa situation financière ne le lui permet pas ; elle a dû renoncer à ses plans. Elle est en train de faire un baccalauréat en soins infirmiers, en espérant qu'un jour elle pourra recommencer de nouveau ses études en médecine à Montréal. D'après moi, l'Ordre des médecins protège ses membres, mais au détriment des patients qui sont privés de services médicaux. Le manque aigu de médecins est inquiétant. (18)

Il faut signaler, en outre, que la reconnaissance des diplômes exige souvent l'obtention de documents divers dans le pays d'origine afin de prouver l'authenticité de ces diplômes, ou encore des démarches supplémentaires pour les faire traduire en français. Or, cela entraîne inévitablement une perte de temps ainsi que, parfois, des déboursés importants.

L'absence d'expérience de travail au Québec et la non-maîtrise du français sont les deux autres problèmes les plus fréquemment mentionnés par les répondants comme entraves à leur insertion économique. Parmi les nombreux commentaires à ce sujet, l'ingénieur Cristian est sans nul doute celui qui a exprimé le plus éloquemment sa frustration quant aux exigences des employeurs locaux :

Un autre problème qu'on rencontre est l'absence d'expérience au Canada. Comment peut-on avoir une expérience de travail ici quand on est immigrant ? On a tous besoin d'une chance, d'un premier emploi pour lequel on est embauché sans expérience canadienne. (19)

Viorica, elle aussi ancienne ingénieure, semble pour sa part plutôt résignée que frustrée de sa situation : « On doit être conscients qu'il faut tout recommencer, car au début, on n'a rien de ce qu'il faut. On n'a ni études, ni expérience du travail. Et en plus, on ne parle pas français ! » (20)

Pour ce qui est du français, il faut rappeler que selon les critères de sélection du ministère québécois de l'Immigration, les immigrants possédant une maîtrise de la langue française se voient accorder des points supplémentaires (cf. tableau 1.1). Partant, une proportion non négligeable des immigrants admis au Québec parlent déjà la langue, ce qui était d'ailleurs le cas de sept de nos répondantes et répondants. Quant aux autres, ce qui semble surtout leur avoir posé problème, c'est le temps requis – plus de quatre mois, parfois jusqu'à six mois – avant de pouvoir suivre des cours de francisation subventionnés par l'État. Or, selon Stefan, aujourd'hui professeur dans un cégep montréalais, il s'agit là d'un problème d'ordre administratif :

Je ne comprends pas comment ils ne réalisent pas que le temps que nous devons attendre pour commencer les cours de francisation est une perte

économique pour nous, car si je ne parle pas français, je ne peux pas travailler, donc j'attends sans rien faire. De plus, une bonne partie des nouveaux arrivants sont sur le bien-être social. Ils gaspillent donc une fois de plus. Mais c'est une faute qu'ils doivent corriger s'ils veulent vraiment une société plus concurrentielle. Ma tante établie aux États-Unis, même comme réfugiée politique, a commencé à travailler après six mois ; ils ont reconnu ses études de médecine. (21)

Cristian, par contre, est convaincu qu'il s'agit là d'une volonté politique :

Ils te posent toutes sortes de barrières pour que tu sois déçu et pour que tu acceptes ce qu'ils te proposent comme alternative. Ils savent très bien que tu ne peux pas continuer tes études sans connaître la langue française. C'est pour cela qu'ils te laissent attendre tant de temps : pour te décourager ! Et quand finalement les cours commencent, ils sont très faibles, avec des professeurs à la retraite ou des débutants qui ne sont pas intéressés à faire un bon travail. C'est la même chose avec les équivalences et les examens pour les ordres professionnels : une perte de temps et d'argent. Ils espèrent qu'on choisira le chemin le plus facile et qu'on commencera à chercher un emploi. Mais c'est le piège qu'il faut éviter, car une fois le travail commencé, tu n'auras pas de temps pour continuer tes études, et si tu n'as pas fait d'études, tu ne peux avoir que de petites « jobs ». C'est ça qu'ils veulent : les immigrants en bas et les Québécois en haut ! (22)

Ces témoignages révèlent une réalité : le temps requis pour l'insertion économique d'un nouvel immigrant est assez long, soit environ deux ans et demi selon les répondants. C'est une période pendant laquelle, pour des raisons souvent exclusivement administratives, l'immigrant est écarté du marché du travail. C'est donc une période d'incertitude durant laquelle les aspirants au statut de citoyen canadien remettent en question leur rôle et leur place dans la dynamique socioéconomique de leur nouveau pays. Ils se sentent à la fois désirés et non désirés, inclus et exclus. Ils ne savent plus où est leur place : dans l'ancienne société qui les acceptait mais qui ne leur offrait pas des conditions de vie acceptables, ou dans la nouvelle société, où la concurrence économique est si féroce ? D'après Alain Touraine (1984, p.12), ce phénomène d'exclusion traduit « le passage d'une société verticale, que nous avons pris l'habitude d'appeler "société de classes" avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie. »

Toujours en lien avec les habilités linguistiques, pas moins de cinq répondants ont cité par ailleurs les exigences concernant la maîtrise de l'anglais comme condition additionnelle d'entrée sur le marché du travail. Or, en plus d'entraîner une étape supplémentaire à franchir avant de se trouver un emploi, cela représenté un aspect plutôt incongru, de l'avis de certains interlocuteurs qui disent avoir immigré au Québec où le français, en principe, est la *seule* langue officielle. Pour le camionneur Sergiu, la connaissance de l'anglais s'avère cependant une nécessité : « Toute l'industrie est en lien direct avec les Américains ; le français est juste pour les Québécois. Je n'aurais pas pu commencer mes affaires sans connaître l'anglais » (23). Quelques répondants se demandent pour leur part s'il n'y a pas une espèce de double mesure pour ce qui est des exigences linguistiques imposées aux Québécois de naissance et aux immigrants. Dana, qui parle couramment le français et l'anglais, est particulièrement éloquente à ce sujet lorsqu'elle relate l'anecdote suivante :

J'avais une entrevue dans une société de cosmétiques située à Laval. Tout d'abord, ils m'ont demandé, même s'ils le savaient déjà, quelles études j'avais suivies [...]. Ensuite, à un moment donné, ils m'ont proposé, afin de vérifier mes connaissances de l'anglais, de continuer l'entrevue dans cette langue. J'étais d'accord, mais à ce moment, une drôle de chose s'est passée : ils ont amené une autre personne pour le faire, car la première ne parlait pas anglais ! Donc, ils exigeaient de ma part des connaissances qu'ils n'avaient pas eux-mêmes. Cela m'a paru un peu hypocrite. (24)

Même une fois l'immigrant entré sur le marché du travail, les défis et les difficultés persistent, en particulier lorsqu'il s'agit de faire une demande de promotion, ou de progresser autrement dans une entreprise quelconque. C'est, en tous les cas, ce à quoi les immigrants interrogés ont fait allusion, notamment Cristian, qui est désormais technicien en électricité : « Maintenant [...] j'ai un emploi dont je suis content, mais si je veux progresser dans la compagnie où je travaille, il me faut encore lutter à armes inégales contre les gens d'ici ». Andra, chimiste dans une compagnie pharmaceutique, abonde dans le même sens :

J'ai parfois l'impression que je serai toujours une immigrante et que les autres me repoussent. Je sens que les relations avec les Québécois sont très froides, très distantes ; ils me regardent avec supériorité dans certaines

situations. Je pense que les attentes à mon égard sont plus élevées par rapport aux autres. Mais cela ne fait que m'aider à devenir plus compétitive sur le plan professionnel. Quant à moi, peut-être trouverai-je ma place dans la société québécoise. (25)

Cela étant dit, on peut se demander si les divers obstacles rencontrés par les immigrants roumains sur le marché du travail québécois ne renvoient pas, d'une certaine manière, à l'image générale que les Québécois de naissance se font des immigrants qui, jusqu'à récemment, étaient très majoritairement des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Maria, psychologue de formation, affirme à cet égard que si les professionnels obtiennent facilement l'admission au pays, ils sont orientés, par la suite, vers des métiers manuels :

Dans les cours de français, j'ai remarqué une chose intéressante : souvent, pendant le processus d'apprentissage, pour mieux comprendre les différentes règles de grammaire, on devait faire des exercices avec des exemples de notre vie quotidienne. Or, tous les matériaux pédagogiques avaient comme sujets la menuiserie, la mécanique et d'autres exemples concernant des métiers manuels. Je n'ai jamais trouvé un exemple qui concernait la vie d'un avocat, d'un médecin ou d'un ingénieur. (26)

Selon Maria, on essaie ainsi de réduire les immigrants scolarisés ou professionnels à une situation où ni les études ni l'expérience de travail ne valent rien ; on ne leur donne pas la possibilité de travailler à la mesure de leurs compétences. De cette façon, elle identifie une source d'insatisfaction qui ne peut qu'influer négativement sur le processus d'intégration sociale des nouveaux arrivants, et sur leurs contacts avec la société québécoise.

3.6.1 La discrimination: un prix à payer pour les nouveaux immigrants

Bien que tous les répondants aient beaucoup insisté sur les difficultés associées à leur insertion économique, quand nous leur avons demandé, de but en blanc, s'ils avaient été victimes de « discrimination », ils ont fourni alors des réponses fort divergentes. À un extrême, par exemple, on trouve Cristian, qui n'a pas hésité à déclarer que les immigrants roumains sont confrontés à des pratiques discriminatoires:

Quand on cherche un travail, on se voit obligés de baisser la tête devant les Québécois. Les employeurs nous demandent d'avoir fait des études au Québec, même si on a déjà fait des études universitaires dans notre pays [...] Donc, oui, il y a une discrimination que je ressens même aujourd'hui, après six ans de vie à Montréal. (27)

Andra, pour sa part, s'est montrée plus réservée, préférant mettre l'accent sur sa réussite financière :

Je serais heureuse de pouvoir dire qu'il n'y a pas de discrimination. En général, je n'ai pas à me plaindre, car j'ai réussi ma vie ici. Il faut que je reconnaisse que ma situation financière s'est beaucoup améliorée dernièrement, et j'en suis contente, puisque c'est la raison qui m'avait poussée à émigrer. (28)

À l'autre extrémité, certains interlocuteurs nient l'existence de pratiques discriminatoires. À l'instar de Gabriel, qui termine une maîtrise en génie mécanique et possède simultanément une petite entreprise de construction, ces répondants voient surtout les bons côtés du système québécois par contraste à ce qu'ils ont connu en Roumanie :

Je trouve que Montréal est une ville ouverte aux minorités de toutes sortes. Je me sens bien dans ma peau de Roumain et je n'ai jamais eu de problèmes à cause de mon origine non québécoise [...] Depuis que je suis ici, j'ai même commencé à aimer le hockey ! C'était une excellente idée de venir ici et de changer de vie. Avec ma famille, nous avons déjà la citoyenneté canadienne, nous aimons le pays où nous habitons aujourd'hui et nous nous considérons comme des Québécois. Nous avons été très bien accueillis et nous nous sommes adaptés à notre nouvelle vie. L'hospitalité des gens nous a beaucoup touchés, et tout le système semble meilleur ici que celui en Roumanie. (29)

Il importe de noter d'autre part que les différents paliers de gouvernement ont adopté diverses politiques et mesures d'intervention visant à contrer la discrimination en matière d'emploi. Celles-ci n'ont toutefois pas nécessairement donné les résultats escomptés. Selon Sylvie Fortin (2000, p.40),

Des programmes gouvernementaux d'équité ou d'égalité en matière d'emploi, tant au niveau provincial que fédéral, ont été mis en place depuis quelques années avec pour objectif d'éradiquer la discrimination. On observe toutefois que ces programmes peuvent avoir un effet contraire au but

initialement visé. La situation des immigrants libanais témoigne, encore une fois, de la difficulté de modifier la structure du marché du travail. Certains concluent même que plusieurs des programmes d'accès à l'emploi mènent à des résultats discriminatoires. Certaines des conditions d'accessibilité aux programmes ont pour conséquence d'exclure un ensemble de travailleurs au statut précaire, surtout des immigrants.

Bien que les répondants n'aient pas été interrogés sur l'efficacité des politiques et autres actions gouvernementales en matière de lutte contre la discrimination, il ne fait aucun doute que la plupart, sinon la totalité d'entre eux, sont d'avis que l'immigrant sera toujours assujéti à des conditions particulières d'embauche, voire à une forme quelconque d'inégalité. Ecaterina est on ne peut plus claire là-dessus :

Quand on fait un changement comme nous l'avons fait, il est vraiment difficile de se débrouiller, car on doit faire en quelques années ce que les autres (*les Québécois*) ont eu toute leur vie pour le faire. Il faut apprendre une nouvelle langue, refaire l'école et recommencer le travail à zéro. Il est évident que pour nous, c'est plus difficile que pour eux. (30)

D'ailleurs, en réponse à la question « À votre avis, ces difficultés [à s'insérer sur le marché du travail] sont-elles spécifiques aux immigrants roumains ? », tous les interlocuteurs ont affirmé que les problèmes sont généralisés et touchent l'ensemble des immigrants. Pour citer à nouveau Ecaterina : « Il y aura toujours deux groupes : d'un côté les immigrants et de l'autre, les Québécois ». (31)

Nonobstant les énoncés et programmes gouvernementaux, force est d'admettre, finalement, qu'il sera toujours assez facile pour les employeurs, en particulier ceux du secteur privé, d'exercer, consciemment ou non, différentes formes de discrimination à l'endroit des immigrants. Aussi peut-on s'interroger sur le bien-fondé des exigences concernant, par exemple, l'expérience sur les marchés du travail québécois et canadien ou, encore, le refus quasi systématique des ordres professionnels de reconnaître la formation des immigrants. Pour le dire crûment : la position des ordres professionnels vise-t-elle vraiment à protéger le public québécois, ou à protéger plutôt les intérêts et acquis de leurs membres, pour la plupart des Québécois de naissance ? Comme le signale Matei, ancien ingénieur en mécanique : « Les ordres professionnels nous laissent croire au début qu'il est

possible d'y accéder, mais les conditions qu'ils nous imposent et l'argent qu'ils nous demandent par la suite ne nous laissent pas beaucoup de chances d'y arriver ». (32)

3.6.2 Entre la débrouillardise personnelle et l'effacement communautaire

Malgré les multiples problèmes ayant marqué leur insertion économique, au moment des entretiens, tous les répondants sauf un (Catalin, qui était alors étudiant), étaient actifs sur le marché du travail²⁹. Qui plus est, la quasi-totalité se disaient satisfaits de leur emploi actuel. Par exemple, Stefan, présentement professeur dans un cégep montréalais, a déclaré à cet égard : « Je n'ai aucun problème avec mon emploi actuel. J'ai un emploi tranquille et stable ». Il importe de préciser cependant que derrière ce taux élevé de satisfaction se cache une certaine amertume ou déception, notamment chez ceux et celles qui, en raison des entraves mentionnées précédemment, ont dû changer de métier après leur arrivée au Québec, ou qui ont connu une forme quelconque de rétrogradation professionnelle.

Le tableau 3.3 révèle, en fait, que les 15 répondants se répartissent, pour l'essentiel, en trois catégories distinctes. On peut identifier d'abord un groupe de cinq répondants et répondantes qui occupent actuellement, ou qui exerceront prochainement, le même type d'emploi qu'ils et elles avaient en Roumanie. Exception faite de Dana, qui a décidé de refaire ses études en médecine mais qui travaille entre-temps comme technicienne en laboratoire, on notera, non sans intérêt, que les quatre autres personnes oeuvrent dans des domaines n'exigeant pas une scolarité particulièrement poussée, et lesquels du reste ne relèvent aucunement des ordres professionnels. Aussi n'est-il pas très surprenant de retrouver dans ce groupe le camionneur Sergiu, soit l'unique interlocuteur n'ayant pas effectué d'études universitaires en Roumanie.

La deuxième catégorie comprend quant à elle cinq hommes qui, sans avoir délaissé leur champ de spécialisation, ont dû faire face à une rétrogradation

²⁹ Il convient de noter cependant que nous n'avons pas cherché à interviewer des chômeurs. Le critère de sélection se rapportant à l'emploi visait plutôt le recrutement de répondants et répondantes occupant la plus grande variété possible de métiers et de professions.

Tableau 3.3
Les parcours académique et de travail, Roumanie-Québec,
des 15 répondantes et répondants

I. Répondantes et répondants ayant conservé le même type d'emploi:

Nom Fictif	Études complétées en Roumanie	Études réalisées au Québec	Emploi en Roumanie	Emploi en 2006
Andra	BAC en chimie		Chimiste en laboratoire	Chimiste en laboratoire
Ruxandra	BAC en tourisme		Économiste de voyage	Agente de voyage
Dana	BAC en médecine	BAC en médecine	Médecin	Technicienne en laboratoire
Sergiu	Cours pour chauffeur de véhicules lourds	Cours pour chauffeur de véhicules lourds	Chauffeur de véhicules lourds	Camionneur
Ciprian	BAC en informatique		Informaticien	Informaticien

II. Répondants ayant connu une rétrogression professionnelle ou un mouvement latéral:

Cristian	BAC en génie électrique		Ingénieur en électricité	Technicien en électricité
Stefan	Académie militaire; ingénieur mécanique	Cours en pédagogie	Officier d'armée	Professeur
Gabriel	BAC en génie mécanique	Maîtrise en génie mécanique	Ingénieur mécanique	Propriétaire compagnie de construction
Matei	BAC en génie mécanique	Cours de mécanicien auto	Ingénieur mécanique	Garagiste-propriétaire
Catalin	BAC en physique	Maîtrise en physique	Professeur de physique	Étudiant en physique

III. Répondantes ayant changé de métier ou profession:

Maria	BAC en chimie et BAC en psychologie	Certificat en gestion des ressources humaines	Psychologue	Secrétaire
Ecaterina	BAC en langues étrangères (français, anglais)		Professeure de français/traductrice	Préposée au service à la clientèle
Viorica	BAC en génie mécanique	Certificat en techniques de stérilisation	Ingénieure mécanique	Préposée à la stérilisation
Monica	BAC en langues étrangères (français, anglais)	Cours en éducation préscolaire	Professeure de français	Propriétaire de garderie (milieu familial)
Denisa	BAC en agronomie	année préparatoire pour le domaine de la santé	Ingénieure agronome	Assistante dentaire

professionnelle, ou qui ont dû s'engager, par la force des choses, dans une sorte de mouvement latéral. On retrouve ici Cristian, ancien ingénieur en électricité devenu technicien en électricité ; Stefan, jadis officier de l'armée roumaine avec une formation en génie mécanique, aujourd'hui professeur de cégep ; Gabriel, ancien ingénieur mécanique qui a fondé sa propre entreprise de construction ; Matei, un autre ingénieur mécanique qui s'est transformé, lui, en garagiste-propriétaire, ainsi que Catalin, ancien professeur de physique, présentement étudiant à la maîtrise en physique dans une université montréalaise et qui espère travailler un jour dans le secteur de la recherche.

Le dernier groupe est formé de cinq femmes qui ont complètement changé de type d'emploi après leur établissement au Québec. À l'exception de Monica, autrefois professeure de français, qui a profité de son installation au Québec pour devenir propriétaire d'une garderie en milieu familial (affiliée à un centre de la petite enfance), chacune des autres interlocutrices a dû composer, de son propre aveu, avec une sérieuse rétrogradation sur le plan professionnel³⁰. À la lecture du tableau 3.3, on remarque ainsi qu'une *psychologue* a dû se réincarner en *secrétaire* (Maria), une *traductrice et professeure de français* en *préposée au service à la clientèle* (Ecaterina), une *ingénieure mécanique* en *préposée à la stérilisation* (Viorica) et une *ingénieure agronome* en *assistante dentaire* (Denisa). Nonobstant ces « reculs », on se rappellera que la quasi-totalité des répondantes et répondants sont satisfaits de leur emploi actuel, ce qui en partie reflète vraisemblablement leur degré élevé d'initiative et de débrouillardise. Autrement dit, les interlocutrices et les interlocuteurs sont fiers de leur parcours de travail et, surtout, du fait qu'ils sont parvenus, soit seuls, soit avec l'aide de quelques proches, à surmonter plusieurs défis.

Il est important de souligner effectivement que toutes les personnes interviewées ont réussi à se placer sur le marché du travail québécois soit de leur

³⁰Si l'on s'en tient aux données du tableau 3.3, l'on pourrait conclure que les femmes immigrantes ont plus de difficultés que les hommes à s'insérer sur le marché du travail québécois et sont donc davantage susceptibles de connaître une rétrogradation professionnelle. Nous ne saurions dire toutefois si le portrait qui se dégage de nos 15 entretiens est le fruit du hasard, ou s'il reflète bel et bien une situation généralisée.

propre initiative, soit grâce à la recommandation ou à l'aide d'amis et de parents. Le tableau 3.3 indique de surcroît qu'au moment des entretiens, à l'hiver 2006, pas moins de 10 des 15 répondants avaient pris sur eux d'entreprendre des études supplémentaires au Québec, et ce pour trois raisons essentiellement : d'abord pour se qualifier afin de pouvoir exercer ici leur métier ou profession de prédilection (Dana et Sergiu) ; ensuite pour se trouver un emploi dans un domaine connexe (Stefan, Gabriel, Matei et Catalin) ; ou, enfin, pour se recycler (Maria, Viorica, Monica et Denisa).

D'après nos échanges avec les répondantes et répondants, il est clair, en revanche, que la communauté roumaine de Montréal – en tant qu'entité formelle – n'a joué aucun rôle dans leur insertion économique. À titre indicatif, pas un seul interlocuteur (y compris Gabriel, Matei et Monica, qui sont pourtant tous propriétaires d'une PME) n'a su identifier un employeur roumain actif sur le marché du travail montréalais. Du coup, on peut en conclure que pour les personnes interrogées, il n'était pas possible de s'insérer dans une espèce d'économie parallèle ethnique, ce qui, on le sait, constitue fréquemment une solution de rechange pour d'innombrables immigrants établis dans la métropole québécoise, comme dans bien d'autres villes canadiennes et américaines. De même, à la question « Selon vous, est-ce que les Roumains s'entraident pour trouver des emplois sur le marché du travail montréalais ? », la majorité des répondants ont fourni des réponses négatives, faisant ressortir une fois de plus une distinction claire et nette entre les Roumains en général et les Roumains-amis. Comme l'explique Denisa : « C'est ici une question de confiance : seule une personne qui te connaît bien fera un geste pour toi, donc un de tes amis ou un membre de ta famille ». Gabriel affirme de son côté : « En tout cas, moi, je n'appellerai jamais n'importe qui. Je suis ici avec ma famille, mon frère et quelques amis. C'est tout ce qui compte pour moi ! » Or, si on se réfère à d'autres communautés ethnoculturelles montréalaises – il suffit de penser, par exemple, aux minorités italienne et chinoise qui, selon le *Répertoire des organismes ethnoculturels*, disposent d'une Association des gens d'affaires et professionnels

italo-canadiens et d'une Association des affaires canado-chinoises de Montréal³¹ –, on peut émettre l'hypothèse que la communauté roumaino-montréalaise n'est pas encore suffisamment bien organisée pour jouer un rôle actif sur le marché du travail et pour venir en aide aux nouveaux immigrants, d'où la nécessité pour ces derniers de faire preuve d'initiative et de débrouillardise. Cela dit, tout porte à croire que les immigrants roumains – du fait qu'ils sont pour la plupart des jeunes hautement qualifiés, dont plusieurs avec une formation universitaire – ne seraient pas particulièrement enclins à faire appel à un organisme communautaire ou à s'insérer dans une économie parallèle même si cela leur était possible. Comme on le verra dans la prochaine section, cela est d'autant plus évident sur le plan de leur intégration sociale et culturelle.

3.7 L'INTEGRATION SOCIALE ET CULTURELLE

En plus de constituer l'ultime étape du processus migratoire, l'intégration sociale et culturelle représente sans doute la phase la plus longue, et peut-être même la plus ardue, pour la vaste majorité des immigrants internationaux. Comme le signale clairement Raymond Breton :

S'intégrer est un *social learning process*, un apprentissage de coutumes et de normes sociales, de pratiques bureaucratiques, de modes de rapports sociaux. C'est également un processus de création sociale – création d'un réseau de relations sociales, de relations organisationnelles et d'une nouvelle identité (Breton et al. 1981, p. 198).

Or, nous verrons dans les pages qui suivent que parmi les différents acteurs aptes à contribuer – de façon soit positive, soit négative – à l'intégration socioculturelle, on retrouve habituellement la famille, la parenté et le réseau d'amis des immigrants ; la communauté ethnoculturelle, voire ici l'entité formelle normalement composée, entre autres, de divers organismes communautaires et religieux ; et, enfin, les membres de la société d'accueil qui, par leurs gestes et comportements, tant individuels que

³¹ On se souviendra que l'un des leaders communautaires rencontrés à l'été 2005 préconisait, justement, la création d'une telle association afin de soutenir et développer les relations entre gens d'affaires d'origine roumaine.

collectifs, détermineront évidemment le degré d'intégration, ou d'acceptation, des nouveaux venus.

3.7.1 Le réseau informel : le point d'ancrage des immigrants roumains

Nous avons vu dans les sections précédentes que presque tous les répondantes et répondants ont fait appel à des parents ou amis pour se trouver un logement ou pour s'insérer dans le marché du travail. Aussi ne faut-il pas s'étonner du fait que les mêmes parents et amis jouent également un rôle prépondérant sur les plans social et culturel. D'après nos échanges avec les interlocuteurs, nous pourrions arguer en fait que ce réseau informel constitue pour l'instant leur seul et unique point d'ancrage en terre d'accueil.

Toutefois, avant d'aller plus à fond, quelques observations préliminaires s'imposent. Il faut signaler d'abord que, hormis Monica et Ecaterina, tous les informateurs ont des amis qu'ils ont connus initialement en Roumanie. On notera ensuite que la taille du réseau social varie énormément d'un répondant à l'autre. À titre indicatif, Gabriel a déclaré avoir seulement quatre amis intimes et une dizaine de connaissances, alors que Dana affirme avoir environ dix amis proches et une trentaine de connaissances ; de son côté, Ruxandra a parlé d'une trentaine d'amis et d'une cinquantaine de connaissances³². Ajoutons par ailleurs que quatre répondants ont également des membres de leur famille établis à Montréal. Dans trois cas, il s'agit d'un frère (Sergiu), d'un beau-frère (Monica) et d'une sœur (Ecaterina) qui étaient déjà installés dans la métropole au moment où nos répondants s'y sont implantés ; par contraste, Gabriel a précédé son frère cadet à titre d'immigrant³³.

L'élément sans doute le plus frappant quant au réseau social des répondantes et répondants est qu'il est formé très largement – sinon exclusivement,

³² La question sur le nombre d'amis et de connaissances avait pour simple but de mesurer, de façon approximative, l'étendue générale du réseau social de chaque répondant. Cela dit, les notions « d'amitié » et de « connaissance » se prêtant à des interprétations multiples, voire très différentes d'un individu à l'autre, les chiffres fournis par les interlocuteurs sont évidemment à prendre avec réserve.

³³ Il importe de préciser que toutes ces personnes sont arrivées à Montréal de leur propre chef à titre d'immigrants indépendants; autrement et clairement dit, aucune n'a été « parrainée ».

dans quelques cas – d’immigrants qui ont quitté la Roumanie après 1989. Il s’agit donc pour l’essentiel de cercles généralement homogènes et plus ou moins fermés. De fait, si on exclut les simples connaissances et les collègues de travail, seulement trois interlocuteurs ont admis avoir des amis issus d’autres groupes ethnoculturels, y compris quelques Québécois francophones (nous y reviendrons plus loin). De même, si la totalité des répondants affirment « connaître » leurs voisins non roumains, ces contacts, de leur propre aveu, s’avèrent plutôt superficiels et souvent éphémères, sauf deux exceptions : Stefan, qui visite régulièrement des voisins québécois, et Ruxandra, qui a déménagé en 2003 dans la banlieue de Brossard, où elle et son mari entretiennent depuis des échanges soutenus avec de nouveaux voisins, un couple d’immigrants russes et un couple québécois. Quant aux autres interlocuteurs, ils ne fréquentent même pas de façon occasionnelle leurs voisins non roumains et ce, même si certains, comme Maria, admettent se sentir isolés :

Avant de déménager nous avons habité dans un immeuble à logements de neuf étages ; celui que nous habitons maintenant en a onze. Nous avons donc beaucoup de voisins, mais chacun habite son propre appartement. Il n’y a pas de jardins ni de terrasses. Nous ne pouvons nous croiser que dans l’ascenseur et dans le parking, qui ne sont pas du tout les meilleurs endroits pour faire de nouvelles connaissances [...] Parfois, on se sent un peu isolés.
(33)

Qui plus est, les amis et connaissances roumains sont présents dans presque toutes les sphères de la vie quotidienne des répondants : à la fois pour s’entraider mutuellement, pour se donner, suivant l’expression de Claire McNicoll (1993), du « réconfort culturel », et aussi pour partager des activités ludiques, de loisir ou de divertissement. Il convient de signaler que ces types de rapports privilégiés ne sont pas exclusifs aux immigrants roumains ; si l’on se réfère, entre autres, à l’étude de McNicoll sur les quartiers ethniques traditionnels de Montréal, ou à l’enquête de Chicoine *et al.* (1997) sur la reconstruction des réseaux sociaux et d’entraide au sein de quatre minorités ethnoculturelles montréalaises, on constate effectivement que cela est usuel chez la quasi-totalité des immigrants internationaux, et ce quelle que soit leur origine ethnique ou nationale, leur appartenance religieuse, leur degré de scolarité ou leur parcours professionnel.

Ajoutons que les liens d'amitié qui unissent les immigrants seront d'autant plus intenses s'ils remontent au pays d'origine (ce qui, rappelons-le, s'applique à 13 de nos informateurs). Autrement dit, il n'est nullement surprenant que les répondants aient reçu de l'aide d'amis ou de parents pour se loger et se trouver un emploi, ou qu'ils aient fourni à leur tour un soutien similaire à des proches qui leur ont succédé à titre d'immigrants³⁴. Du coup, il est encore moins surprenant que l'entraide se soit poursuivie après les étapes initiales du processus migratoire. Par exemple à la question « En cas d'urgence, qui allez-vous appeler en premier ? », la plupart des répondants ont mentionné soit leurs amis roumains, soit les membres de leur famille. Gabriel, encore une fois, est le plus éloquent à ce sujet :

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je ne peux pas faire confiance à n'importe qui [...] C'est pour cela que j'ai été très content lorsque mon frère a décidé de me suivre ici au Canada ; maintenant nous sommes au moins quatre (*les deux frères et leurs épouses respectives*) et nous pouvons nous appuyer mutuellement. (34)

Bien que cela puisse paraître insignifiant ou secondaire en comparaison avec l'entraide proprement dite, il importe de signaler que pour l'ensemble des répondants, le cercle d'amis joue également un rôle crucial sur le plan du confort culturel. Par exemple, à part la famille nucléaire et les membres de la parenté, c'est surtout, sinon exclusivement avec leurs amis qu'ils ont l'occasion de parler roumain ou de discuter des événements d'actualité en Roumanie. En l'absence de grands rassemblements communautaires (nous y reviendrons plus loin), c'est également avec leurs parents et amis que les répondants célèbrent les fêtes roumaines. Comme le précise Stefan : « Nous célébrons surtout Pâques, Noël et les anniversaires de naissance. C'est une bonne occasion de jaser avec les amis, de boire et de manger des mets traditionnels ».

Enfin, c'est avec le même réseau informel que les interlocuteurs partagent la majeure partie de leurs activités de loisir et de divertissement. Ainsi, à la question « Quels sont vos principaux loisirs et avec qui aimez-vous les partager ? »,

³⁴ Outre Gabriel, qui a épaulé son frère cadet lorsque celui-ci a immigré à Montréal, Cristian a également eu l'occasion de venir en aide à deux de ses amis qui ont décidé de le suivre au Québec.

l'ensemble des répondants ont mentionné les amis et la famille. En guise d'illustration, Ciprian et Cristian ont révélé à cet égard qu'ils faisaient chacun partie d'une équipe amateur de soccer formée exclusivement de ressortissants roumains. Denisa, de son côté, nous a confié qu'elle et son époux aiment sortir « avec les amis les plus proches pour se baigner ou pour faire des grillades quelque part pas très loin de la ville, ou sur notre terrasse ».

En résumé donc, on peut affirmer sans aucune hésitation que les répondants et répondantes accordent une importance particulière à leurs relations avec la famille et avec leurs amis roumains. Pour des raisons qui seront abordées dans les prochaines sections, on peut même soutenir que ces réseaux informels de socialisation représentent pour l'heure leur seule véritable source de soutien et d'entraide ainsi que leurs seuls repères culturels en tant qu'immigrants roumains.

3.7.2 La communauté roumaine : un réseau formel invisible, désorganisé et boudé

Bien que sa présence à Montréal remonte à la fin du XIX^e siècle, et nonobstant le nombre élevé d'immigrants s'étant établis au Québec depuis 1991 (*cf.* tableaux 2.1 et 2.2), force est d'admettre que la communauté roumaine montréalaise n'est pas très volumineuse. On se rappellera en effet que selon le recensement canadien de 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal ne comptait que 17 310 résidents d'origine roumaine. Par contraste, la communauté italo-montréalaise, soit l'une des plus anciennes minorités ethnoculturelles au Québec et la plus importante du point de vue démographique, regroupait alors 224 455 personnes³⁵. Mais même plusieurs groupes d'implantation relativement récente, remontant pour l'essentiel aux années 1980 et 1990, ont réussi à augmenter leurs effectifs de façon nettement plus marquée que les Québécois d'origine roumaine. À titre indicatif, en 2001, la RMR de Montréal abritait 43 740 résidents d'origine libanaise et 32 370 résidents d'origine indienne. Aussi, ne serait-ce qu'en raison de ses faibles effectifs, il n'est pas surprenant que la communauté

³⁵ http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/com_italienne.pdf, (consulté le 24 août 2006).

roumaine affiche un degré de complétude institutionnelle moins élevé, ou moins impressionnant, que plusieurs autres minorités culturelles montréalaises.

Tel que démontré au chapitre II, la minorité roumaino-montréalaise ne dispose effectivement que d'une quinzaine d'associations communautaires (cf. tableau 2.14)³⁶. Pis encore, d'après le bimensuel *Pagini Romanesti*, seulement six de ces organismes parviennent, tant bien que mal, à réellement tenir des activités somme toute assez modestes (Sava, 2005, p. 2). Dans les circonstances, il n'est nullement étonnant que la communauté roumaine, en tant qu'entité formelle, soit plus au moins visible aux yeux des immigrants. À preuve, à la question « Connaissez-vous des associations communautaires roumaines ? », seuls Stefan et Cristian ont pu fournir des réponses correctes en nommant chacun l'Association roumaine du Canada (ARC) et la Fédération des associations roumaines (FAR).

Si la majorité des répondants ne connaissent pas les organismes communautaires, on peut supposer en prolongement qu'ils ignorent encore davantage les activités qui se déroulent en leur sein. De fait, à la question « Participez-vous à l'occasion à leurs activités ? », seul Stefan a indiqué avoir assisté à quelques réunions de la FAR au cours de sa première année à Montréal. Ajoutons que les activités montées ou parrainées par les organismes communautaires sont non seulement rares, mais le manque de couverture médiatique est tel que les renseignements concernant leur tenue ne sont pas diffusés adéquatement auprès de la population roumaine. Et pourtant, s'il y a un aspect de la vie communautaire qui semble relativement bien connu, ce sont les médias, à tout le moins la presse écrite. En effet, lorsque nous leur avons demandé d'identifier des médias de langue roumaine disponibles à Montréal, tous les répondants et répondantes ont mentionné le journal *Pagini Romanesti*. Sept interlocuteurs ont également cité le mensuel *Actualitatea Canadiana* ; six ont nommé le mensuel *Zigzag român-canadian* ; et deux le mensuel *Tribuna noastră*. En

³⁶ En comparaison, en 2002, les minorités italienne, indienne et libanaise disposaient, respectivement, de 62, 19 et 16 organismes communautaires selon le MICC, *Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec*: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/>, (consulté le 24 août 2006).

revanche, un seul répondant (Stefan) a signalé qu'il écoutait l'émission *Antena va apartine*³⁷, diffusée tous les mercredis à 22 h 30 sur les ondes de la chaîne 1280 AM CFMB ; il a reconnu cependant que « l'heure de transmission et le temps d'écoute limité (*une demi-heure*) ne représentent pas des atouts pour cette émission. »

Malgré la relative popularité de la presse écrite, il n'en demeure pas moins que la vie communautaire des Montréalais d'origine roumaine n'est pas très dynamique, à un point tel que tous les répondants, sans exception, en arrivent à la conclusion qu'il n'existe pas dans la métropole une véritable « communauté ethnique roumaine », c'est-à-dire un regroupement d'individus qui partagent, entre autres choses, une identité et une conscience collectives et qui s'unissent pour promouvoir des intérêts communs. Le camionneur Sergiu, pourtant le seul de nos interlocuteurs n'ayant pas de formation universitaire, est sans nul doute le plus éloquent à ce sujet :

Non, certainement pas, la communauté roumaine n'existe pas. D'après moi, une vraie communauté c'est la communauté juive. Je connais bien les juifs car je suis allé en Israël. Ils sont très nombreux à Montréal ; ils ont un quartier (ou plusieurs), des écoles, même un hôpital, mais nous, nous n'avons rien de cela. Il est vrai que nous sommes moins nombreux, mais nous manquons aussi d'organisation. Comme je le disais, je suis ici depuis sept ans et je n'ai jamais entendu parler d'une organisation roumaine, sauf l'église ; donc, nous ne représentons pas une communauté, pas même comme les Gitans chez nous. (35)

Cristian, de son côté, explique comme suit l'absence de dynamisme communautaire :

La communauté roumaine n'a pas d'activités.. Si nous en sommes arrivés à cette situation, c'est parce que les choses ne vont pas bien. Les gens sont préoccupés seulement par leurs affaires et par leurs familles. Ils ont de moins en moins de temps pour s'occuper de leur communauté. (36)

Nous devons préciser toutefois que Cristian est un célibataire qui n'a pas de famille à Montréal ; en outre, il a connu à ses débuts dans la métropole des moments

³⁷ Nous rappelons qu'au moment des entretiens à l'hiver 2006, il y avait trois autres émissions radiophoniques de langue roumaine à Montréal (cf. tableau 2.15).

particulièrement difficiles qui l'ont amené justement à prendre contact avec un organisme communautaire. Aussi est-il possible que son jugement passablement sévère à l'endroit des Roumaino-Montréalais soit lié en partie à cette seule et unique tentative :

Au début de mon expérience à Montréal, j'ai tout essayé pour trouver un appui, car à ce moment-là, j'étais un peu dépassé par la situation. Je venais de changer de pays, j'étais arrivé dans un endroit inconnu, avec des gens inconnus qui parlaient une langue inconnue. Tout était nouveau pour moi. J'avais donc besoin d'aide pour traverser cette période difficile. J'ai contacté une association roumaine et j'ai parlé avec quelqu'un qui m'a dit de revenir dans trois semaines parce que le président de l'association était parti en voyage d'affaires à l'étranger. Après trois semaines, je suis allé moi-même au bureau de l'association, mais il n'y avait personne ! C'est la seule expérience que j'ai eue auprès des associations roumaines, et cela m'a suffi. Je préfère me débrouiller tout seul ou chercher de l'aide auprès de mes amis.
(37)

Les propos de Cristian rappellent par ailleurs ce que l'on soupçonne déjà si on s'en tient au simple bon sens : une communauté ethnique plus affermie et mieux organisée, dotée notamment de bonnes structures d'accueil, pourrait être bénéfique aux immigrants roumains, et ce à presque toutes les étapes de leur processus d'intégration. Mais voilà ! La question se pose : même si la minorité roumaine affichait un degré nettement plus élevé de complétude institutionnelle, les immigrants seraient-ils enclins à se prévaloir des divers services qui leur seraient alors offerts ? Or, d'après nos échanges avec les répondantes et répondants, rien n'est moins sûr.

Dans son mémoire de maîtrise sur la communauté roumaine de Montréal, Dana Mihaela Ionescu, diplômée en communication, affirme :

Certains de nos répondants véhiculent des stéréotypes négatifs concernant leur groupe d'origine [...] La plupart de nos sujets ont montré une certaine peur de s'informer auprès d'un Roumain. Ils pensent encore qu'il pourrait y avoir parmi eux des individus qui sont des agents d'information. Dans ce groupe circule toujours l'idée que si l'on veut obtenir un bon renseignement, il faut éviter de le demander à un Roumain (2004, p.43).

Bien qu'aucun de nos propres interlocuteurs n'ait fait allusion aux agents secrets de l'ancien régime communiste, plusieurs d'entre eux ont également exprimé des sentiments négatifs, ou de méfiance à tout le moins, à l'égard des Roumaino-Montréalais ne faisant pas déjà partie de leur cercle d'amis et de connaissances. L'un de plus tranchants est Gabriel, le propriétaire d'une entreprise de construction, qui n'y est pas allé de main morte lorsqu'il a déclaré :

Les Roumains ne se soutiennent pas ; par contre, ils essaient d'entraver les autres. (*Ils se disent* :) si, pour moi, ça ne va pas, alors il faut que ce soit la même chose pour les autres. C'est pour cela que je ne les aime pas et qu'ils ne me manquent pas. (38)

Ce sentiment est si fort chez Gabriel qu'il a même avoué se prêter au jeu pour ne pas se faire remarquer en tant qu'immigrant roumain : « Il m'arrive souvent, quand je sors avec mon épouse, de parler seulement français pour ne pas attirer l'attention des autres Roumains. » (39)

Si les autres répondants se sont montrés généralement plus modérés ou nuancés, leurs propos témoignent néanmoins d'une grande prudence à l'endroit des ressortissants roumains établis dans la région métropolitaine. Bon nombre d'entre eux, dont Ciprian, ont d'ailleurs admis qu'ils préféreraient rencontrer des « étrangers » plutôt que des Roumains :

Je ne peux pas avoir une bonne conversation avec un Roumain que je ne connais pas, car toujours, il finit par m'interroger sur mon emploi, sur mon salaire, ou de me poser d'autres questions personnelles qui me concernent strictement. Il se mêle de mes affaires ; et ça, ça me dérange beaucoup. (40)

Tout aussi éclairantes sont les réponses à la question « Quand vous devez faire appel aux services d'un médecin, d'un dentiste, d'un notaire, etc., contactez-vous de préférence des membres de la communauté roumaine ? ». Ici, seulement quatre répondants ont dit le faire, et ce uniquement pour des raisons de communication. Comme le précise Viorica : « Lorsque je suis arrivée (à *Montréal*), j'ai eu un problème dentaire ; j'ai donc recherché un dentiste roumain, car à ce moment-là, je n'étais pas capable de m'exprimer en français ».

Il importe d'ajouter que la méfiance des répondants et leur hésitation ou refus d'élargir leur réseau social roumain s'étendent également aux immigrants s'étant installés au Québec avant la chute du régime communiste. De fait, lorsque nous les avons interrogés à ce sujet, un seul interlocuteur (Catalin) a indiqué qu'il fréquentait occasionnellement une famille d'immigrants pré-1989, en l'occurrence des amis de son père qu'il a rencontrés après son arrivée à Montréal. Quant aux autres répondants, aucun n'avait forgé de liens avec ce qu'il convient d'appeler l' « ancienne génération ». Il faut signaler toutefois qu'il semble exister une espèce de rupture entre cette génération, formée pour une large part de réfugiés politiques ayant fui le régime Ceausescu, et les immigrants économiques ayant fui les retombées mitigées de la Révolution roumaine de 1989. Selon un des leaders communautaires interviewés à l'été 2005, cette absence de solidarité renvoie surtout à des différences d'âge et de mentalité :

On ne doit pas éloigner les anciens, mais il est difficile de vivre avec eux. Pour l'espèce humaine, le problème le plus difficile est de changer les mentalités. Ces gens ont vécu dans un certain climat avec une certaine mentalité. (*Nous les jeunes*) nous avons vécu quelque chose de différent. Nous avons eu la chance d'entrer en contact avec l'Occident très tôt et nous avons d'autres valeurs [...]. L'idéal est de vivre ensemble et de faire une alliance entre les anciennes et les nouvelles vagues d'immigration, mais à mon avis, c'est très difficile à réaliser [...].

Encore une fois, ces gens ne doivent pas être écartés, mais leur âge et leur éducation les rendent difficiles. Ils sont moins disposés à s'adapter au système actuel. Souvent, ils me donnent l'impression de vivre dans le passé, car ils me parlent encore de la sécurité et des communistes. Mais on a déjà réglé ces problèmes ! Il n'y a plus de communistes, nous devons les oublier ! Nous vivons dans une autre société. (41)

Cet avis cependant n'est pas partagé par tous. Ainsi, d'après l'un des prêtres orthodoxes également interviewés à l'été 2005, il n'y aurait même pas de tension, et encore moins de distanciation, entre les anciens et nouveaux immigrants : « Il n'y a pas de rupture chez les Roumains ; ils s'entendent bien, ils vont à l'église le dimanche tous ensemble, les anciens comme les nouveaux. »

Mais quelle que soit la nature des rapports entre les différentes vagues d'immigrants roumains, une chose est claire : la plupart de nos répondants semblent bouder leur propre communauté. La famille et les amis demeurent donc, pour l'instant, leurs seuls repères, et ce sur les plans à la fois économique, social et culturel. Qui plus est, vu leurs attitudes négatives face à la communauté élargie, il y a fort à parier qu'à court terme, leur réseau informel de socialisation se renforcera, tandis que le réseau formel, lui, continuera de stagner ou s'affaiblira encore davantage. Cela étant dit, on peut se demander si la situation ne changera pas à plus long terme, plus précisément lorsque les besoins de la « deuxième génération » commenceront à se faire sentir. Il est vrai, certes, qu'au moment des entretiens, seulement six des répondants avaient des enfants, et tel qu'indiqué dans les tableaux 3.1 et 3.2, on ne saurait parler ici de grosses familles. Du fait cependant que les immigrants roumains sont relativement jeunes (*cf.* tableau 2.7), on peut s'attendre, selon toute vraisemblance, à ce que le nombre d'enfants augmente au cours des prochaines années. Mais que cela se produise ou non est secondaire, car peu importe la taille de la deuxième génération, celle-ci présentera tôt ou tard – si cela n'est pas déjà le cas – des défis particuliers quant à l'identité ethnoculturelle et au maintien ou au renforcement des valeurs et traits culturels roumains. Les parents seront peut-être tentés dès lors de réévaluer leur position vis-à-vis de la vie communautaire roumaine. On peut imaginer, par exemple, qu'ils s'impliqueront davantage, ou deviendront beaucoup plus exigeants à l'endroit des organismes communautaires ou de l'Église orthodoxe, que nous analyserons dans la prochaine sous-section, pour ce qui est notamment de la mise sur pied de cours de langue roumaine³⁸. Bref, si les immigrants de récente date semblent peu intéressés pour l'heure à s'investir dans leur communauté ethnique, l'on ne peut en aucun cas présumer qu'ils ne ressentiront pas un jour le besoin de s'en rapprocher, ce que laissent présager d'ailleurs les remarques de quelques-uns des répondants lorsque nous les avons interrogés au sujet de l'Église orthodoxe.

³⁸ Si l'on se fie au travail de Marie McAndrew (2001), l'experte québécoise par excellence en matière d'éducation ethnoculturelle, les Roumaino-Montréalais sont à la fois trop peu nombreux et beaucoup trop dispersés dans l'espace métropolitain pour espérer avoir accès prochainement à un Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) qui serait offert dans une école publique montréalaise.

3.7.3 L'Église orthodoxe : une institution en quête d'une vocation communautaire

Bien que les lieux de culte fassent partie du réseau formel de socialisation (Breton, 1964), nous avons décidé d'aborder séparément l'Église orthodoxe afin de mieux évaluer notre hypothèse de travail à l'effet que, nonobstant les déboires et les déchirements qu'elle a connus depuis le début des années 1970, cette instance est présentement la seule apte à jouer un rôle de direction et d'animation au sein de la minorité roumaino-montréalaise. On se souviendra que cette hypothèse a été formulée à la suite de notre enquête préliminaire d'août 2005 auprès de sept leaders communautaires – tant laïcs que religieux –, lesquels nous avaient donné l'impression que les paroisses orthodoxes sont les seuls endroits où les nouveaux immigrants peuvent se rencontrer en grand nombre et, ce faisant, s'intégrer ou se rapprocher de leur communauté. À la lumière des échanges subséquents avec nos informateurs, il faut cependant se rendre à l'évidence que cela n'est pas vraiment le cas.

Les interlocuteurs et interlocutrices n'ont pas hésité, certes, à attribuer à l'Église et aux paroisses orthodoxes un statut et un rôle d'envergure. Par exemple, à la question « Selon vous, l'Église roumaine de Montréal représente-t-elle un organisme communautaire important ? », la plupart ont répondu oui. De même, à la question « Selon vous, quels sont les principaux lieux de rassemblement des Montréalais d'origine roumaine ? », une majorité a également mentionné les églises orthodoxes. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'ils les fréquentent de façon régulière, ou qu'ils y sont très attachés. De fait, outre Maria (une catholique) et Viorica (la seule qui a admis franchement être non pratiquante), 11 des répondants et répondantes ont indiqué qu'ils ne vont à l'église, en moyenne, que trois à cinq fois par an, surtout lors des grandes fêtes de Noël et de Pâques, ou à l'occasion de baptêmes, de mariages ou de funérailles. Il est à noter d'ailleurs que les six ou sept premiers immigrants interviewés ont manifesté une attitude tellement désinvolte à l'égard de la pratique religieuse qu'il nous a paru nécessaire, à mi-chemin des entretiens, de faire appel à un prêtre orthodoxe afin de rejoindre quelques paroissiennes ou paroissiens « en bonne et due forme », lesquels nous fourniraient

un son de cloche qui se rapprocherait peut-être davantage du point de vue exprimé par les porte-parole communautaires interrogés à l'été 2005. C'est ainsi que nous avons rencontré Denisa et Ruxandra, désormais deux pratiquantes assidues mais qui, auparavant, avaient entretenu des rapports différents avec l'Église orthodoxe roumaine.

De son propre aveu, Denisa a toujours été une croyante indéfectible. Pour elle, la religion n'a donc jamais cessé d'être une source de spiritualité, d'inspiration et de soutien, mais ce d'autant plus depuis son établissement à Montréal :

Depuis mon arrivée ici, seule l'Église m'a aidée à surmonter les difficultés. Elle a toujours été une aide spirituelle, un endroit où je vais pour prier et pour mettre de l'ordre dans mes pensées. Un dimanche à la messe [a] pour moi une puissance extraordinaire pour me donner de la force. Je me sens défendue et j'ai l'impression que la Divinité me suit partout. C'est vraiment réconfortant de pouvoir prier dans sa langue même si on est loin de son pays. L'Église est une véritable bénédiction pour moi. (42)

Ruxandra, en revanche, n'était pas à ce point pratiquante avant d'immigrer ; aussi a-t-elle avoué s'être jointe à une chorale paroissiale pour des raisons d'abord de réconfort culturel :

Depuis quelques années, je chante dans la chorale de l'église. Je fais cela chaque dimanche à la messe. Mon but principal quand j'ai commencé à chanter, c'était de rencontrer des concitoyens et de m'intégrer au groupe de Roumains qui habitaient le même quartier que moi. J'ai pu ainsi nouer des amitiés qui m'ont aidée à mes débuts à Montréal. [...] Aujourd'hui, je continue de chanter dans la chorale, car le rapprochement avec des Roumains me fait du bien, et je suis heureuse de pouvoir communiquer dans ma langue avec un groupe de personnes de la même nationalité que moi. (43)

Ainsi, les confidences de Ruxandra et, dans une moindre mesure, celles de Denisa, nous portent à croire que parmi les nouveaux immigrants roumains, il y en aurait au moins quelques-uns qui se tournent vers les lieux de culte pour se procurer un réconfort ethnique ou culturel. Le comportement de ces Roumaino-Montréalais s'apparente ainsi à celui de maints autres immigrants internationaux qui, une fois rendus à l'étranger, se découvrent ou redécouvrent soudainement une appartenance religieuse (à ce sujet, voir, notamment, Warner, 1998 ; et Warner et Wittner, 1998).

Cependant, si l'on s'en tient aux propos et à la conduite de la majorité de nos interlocuteurs, ou au nombre restreint de fidèles présents ordinairement à la messe dominicale³⁹, ce phénomène semble nettement moins répandu au sein de la communauté roumaine de Montréal que chez d'autres groupes ethnoreligieux⁴⁰. À notre avis, cette situation renvoie vraisemblablement à deux facteurs distincts.

Rappelons, premièrement, que la récente vague d'immigration roumaine a impliqué majoritairement des individus passablement jeunes issus d'un long régime communiste durant lequel l'Église orthodoxe a été systématiquement marginalisée. Nos informateurs seraient donc, pour une large part, des personnes qui n'ont jamais accordé beaucoup d'importance aux choses religieuses et pour qui l'Église n'a jamais joué un rôle très significatif dans leur vie quotidienne. Partant, il n'est pas étonnant qu'une fois établis au Québec, ces immigrants n'aient pas eu le réflexe de se lier à cette institution ou de se joindre officiellement à une paroisse orthodoxe⁴¹.

Force est d'admettre, deuxièmement, que l'Église roumaine de Montréal n'a pas fait preuve jusqu'à présent d'un très grand dynamisme sur les plans social et culturel. Cela est probablement attribuable, en partie ou indirectement en tout cas, à un autre legs du régime communiste, soit les dissensions qui, en 1972, ont occasionné une rupture au sein de la communauté roumaino-orthodoxe et ont fait en sorte que les paroisses locales sont maintenant rattachées à deux diocèses différents, ce qui, évidemment, ne favorise aucunement des actions concertées. De

³⁹ On notera qu'il a été impossible d'obtenir des données sur le nombre officiel de paroissiens dans les huit églises orthodoxes. Par exemple, et aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les trois prêtres interviewés en août 2005 ont déclaré, tour à tour, qu'ils ne tiennent pas de registre là-dessus. Cela dit, d'après notre propre observation participante, et de l'avis également de quelques-uns des répondants, en temps normal la messe dominicale dans les églises orthodoxes de Montréal n'attire, en moyenne, qu'une centaine de fidèles. On conviendra que cela n'est pas très élevé, surtout si l'on se rappelle qu'en 2001, la région métropolitaine comptait 17 310 personnes d'origine roumaine, dont plus de la moitié étaient de religion orthodoxe.

⁴⁰ Voir, par exemple, l'article de Gagnon et Germain (2002) sur les immigrants musulmans à Montréal, ou l'étude de Bastenier (1998) sur les ressortissants marocains établis en Belgique.

⁴¹ Au moment des entretiens, à l'hiver 2006, parmi les 15 répondants et répondantes, seules Denisa et Ruxandra étaient membres en règle d'une paroisse orthodoxe montréalaise.

surcroît, six des huit paroisses existantes ont été érigées entre 1994 et 2005 et sont par conséquent encore relativement jeunes. Mais quelle qu'en soit la cause, le fait est que par contraste avec les lieux de culte d'autres groupes ethnoreligieux montréalais, dont plusieurs ont instauré un éventail de programmes dont, entre autres, des services d'accueil, des garderies, des cours de langue et diverses activités de loisirs⁴², les églises orthodoxes ont peu fait, voire n'ont rien fait à ce chapitre. Comme l'a souligné Cristian, en 2005 la plus ancienne paroisse a même loué son centre communautaire plutôt que de l'utiliser à ses propres fins :

J'ai lu dans le journal *Pagini Romanesti* un article concernant l'église *Buna Vestire* et le Centre culturel roumain. Je suis très déçu de ce que j'ai appris : le Centre culturel roumain est loué à d'autres communautés pour que celles-ci puissent organiser leurs activités. (44)

Bien que la plupart de nos répondants lui reconnaissent volontiers un statut de premier plan en tant qu'institution communautaire, on peut conclure que l'Église roumaine de Montréal, en se restreignant pour l'essentiel aux offices religieux, n'a pas su mettre en place des projets susceptibles de capter l'attention d'un grand nombre d'immigrants. Formulé autrement et crûment, les paroisses orthodoxes ont manqué d'initiative à cet égard et n'ont donc pas été capables, pour l'heure à tout le moins, de servir de lieux de rassemblement particulièrement importants. Partant, l'Église n'a pas été en mesure d'exercer un rôle de leadership au sein de la minorité roumaino-montréalaise, d'où notre assertion à l'effet qu'elle constitue, à l'instar des associations laïques, une instance en quête d'une vocation communautaire.

3.7.4 Les rapports avec la société d'accueil : entre le désir de rapprochement et la méfiance réciproque

Tel que mentionné plutôt dans ce chapitre, les membres de la société d'accueil sont les derniers acteurs à intervenir dans le processus d'intégration socioculturelle des immigrants internationaux. Or, au cours de nos discussions avec

⁴² Si l'on se fie à Gagnon et Germain (2002), cela s'applique également à certaines minorités ethnoreligieuses d'implantation assez récente, dont, par exemple, les musulmans d'origine maghrébine.

les répondantes et répondants, nous avons constaté leur désir indéniable de s'intégrer à la société québécoise. En même temps cependant, il est ressorti tout aussi clairement que cela ne va pas de soi, en partie – comme on l'a déjà vu – parce que les personnes interviewées restent solidement accrochées à leur cercle d'amis d'origine roumaine, ce qui limite leurs contacts avec les « Québécois »⁴³. Paradoxalement, les répondants affirment qu'ils aimeraient bien se rapprocher davantage des Québécois, car cela les aiderait, entre autres, à apprendre le français ou à l'améliorer, à se familiariser avec les us et coutumes de leur terre d'adoption et, du coup, à s'intégrer plus aisément et rapidement. Au moment des entretiens, toutefois, peu d'interlocuteurs avaient posé des gestes concrets dans ce sens. La plupart avaient établi des rapports avec des Québécois, certes, mais sauf quelques exceptions, ces relations étaient limitées à des rencontres effectuées dans le cadre du travail ou des études.

Nous avons indiqué précédemment que les immigrants roumains post-1989 n'ont pas à ce jour développé un fort sentiment d'appartenance à l'endroit de leur communauté ; vu cette faible « conscience ethnique » à l'échelle collective, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils s'intègrent d'autant plus facilement à la société québécoise⁴⁴. Cette supposition fait fi cependant d'une vérité incontournable : quel que soit leur comportement ou leur attitude face à leur groupe ethnoculturel, tous les nouveaux arrivants doivent composer quotidiennement – et individuellement – avec l'altérité. Par ailleurs, les différences entre les immigrants et les Québécois sont parfois tellement énormes, selon certains des répondants, qu'elles ne s'effaceront jamais, ce qui évidemment ne peut que rejaillir sur le processus d'intégration. Dana, par exemple, a fait allusion à une espèce « d'incompatibilité » viscérale entre les cultures européenne (roumaine) et nord-américaine (québécoise) :

⁴³ À l'instar de *tous* nos répondants, les termes « Québécois » et « Québécoises », tels qu'utilisés dans cette sous-section, désignent uniquement les « francophones dits de souche ».

⁴⁴ De fait, selon un modèle heuristique de Louis Rousseau, les Roumaino-Montréalais se situeraient, en théorie à tout le moins, à une extrémité du continuum d'intégration. Comme le précise l'auteur : « Tous les immigrants ne développent pas activement une conscience ethnique. Certains font tout pour s'en distancer d'ailleurs. Ceux-ci préfèrent [d'ordinaire] mettre en valeur les traits qui manifestent leur appartenance au Nous sociétal commun » (Rousseau, 2005, p. 3).

La différence culturelle est très grande. On ne va pas pouvoir agencer les valeurs de l'Europe avec celles de l'Amérique. Les choses que nous considérons comme de vraies valeurs n'ont aucune importance ici. [...] À Montréal, les gens ont d'autres priorités. [...] Ici, les intérêts sont plus individuels, et les gens sont satisfaits et heureux même en vivant seuls. (45)

Mais les différences avec autrui ne sont pas toutes à ce point indélébiles ; avec le temps, plusieurs d'entre elles peuvent effectivement s'atténuer, sinon disparaître complètement. C'est le cas notamment du facteur linguistique, auquel ont fait référence maints interlocuteurs et interlocutrices, dont Maria, qui est parvenue à suivre des cours universitaires au Québec malgré ses capacités initialement limitées en français :

Après mes deux premières années de vie à Montréal, j'ai pu commencer mes études. C'était à cause de la qualité de mon français que je n'ai pas osé m'inscrire plus tôt à l'université. J'ai rencontré beaucoup de difficultés par rapport à la langue. Même si les gens me faisaient de beaux sourires quand j'essayais de dire quelque chose, je sentais qu'ils ne me comprenaient pas, et du coup, j'avais le sentiment de leur être inférieure. (46)

Cet énoncé soulève en réalité une foule de questions quant au rôle de la langue. À court comme à plus long terme, qu'est-ce qui influe au juste sur les rapports entre les immigrants et les Québécois ? Seraient-ce les problèmes de communication proprement dits ou, suivant la déclaration de Maria, le « sentiment d'infériorité » que les néo-Québécois éprouvent à cause de leurs déficiences linguistiques, ou parce qu'ils « pensent » ne pas maîtriser suffisamment bien le français ? Les propos de Catalin portent à croire par ailleurs que ce serait le fait – ou peut-être l'impression – que les immigrants sont « jugés » par les francophones de naissance :

J'ai beaucoup d'amis à Montréal, mais ce ne sont pas des Québécois. (Le) grand problème, c'est le français. Si je le parlais correctement et avec un accent un peu plus québécois, j'aurais l'occasion de connaître plus de gens. Mais je ne suis pas déçu pour autant, car j'ai plusieurs amis d'origines très différentes. Dans ces relations, le français n'est pas un critère d'évaluation, et cela ne me met pas en position d'infériorité. (47)

Sans revenir outre mesure sur le phénomène de discrimination déjà amplement abordé dans la section sur l'insertion économique, il faut reconnaître que ce dernier constitue un autre élément qui intervient dans le processus d'intégration

socioculturelle, et qui colore à son tour les relations entre immigrants et Québécois. En guise d'illustration, citons Viorica, préposée à la stérilisation dans un hôpital montréalais :

Je rencontre dans la vie de tous les jours des Québécois et des Québécoises. Tout le monde est gentil, même trop gentil ; c'est une chose qui m'a frappée à mon arrivée à Montréal. Pourtant, dans le milieu scolaire et au travail, la situation est différente. Dès qu'il y a un intérêt en jeu, l'attitude change complètement. Les gens deviennent plus introvertis, plus réticents ; ils manifestent même de l'antipathie à mon endroit. C'est un problème auquel j'ai dû faire face pendant mes études, et même au travail. Les Québécois aiment les immigrants, mais pas ceux qui leur font concurrence. (48)

Par contraste toutefois avec ce qu'affirme Viorica, une minorité de répondants sont d'avis que, au-delà de ce qui se passe sur le marché du travail, les Québécois ne sont pas si ouverts à autrui et se méfient ordinairement des immigrants. Stefan, un professeur de cégep qui habite Montréal depuis 1993, et qui est par conséquent le plus ancien immigrant parmi nos répondants, soutient par exemple que

Les Québécois sont conservateurs. Ils ont du mal à nous accepter. Premièrement, à cause des problèmes linguistiques et, deuxièmement, parce que nous arrivons ici avec toute une culture derrière nous, avec des coutumes, des habitudes, des façons de vivre complètement différentes des leurs. Selon moi, cela leur « vole » leur identité nationale et les empêche de se sentir (*chez eux*) dans leur pays. (49)

Catalin, de son côté, y est allé d'une généralisation succincte et sanglante : « D'après moi, (*les Québécois*) sont très froids dans leurs relations amicales. » Maria, en revanche, s'est montrée beaucoup plus nuancée et réfléchie :

Au cours de mes études, c'est à l'étape des séminaires que mes collègues ont commencé à remarquer ma présence en classe [...]. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à avoir plus de confiance en moi et en ce que je suis capable de faire. [...] À mon avis, plus on s'entoure de gens scolarisés, moins on a de problèmes d'intégration. (50)

La société québécoise, faut-il le rappeler, ne compte pas par ailleurs que des francophones dits de souche, en particulier dans la région métropolitaine de Montréal où sont concentrées les minorités ethnoculturelles issues de l'immigration internationale. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs interlocuteurs aient établi des

contacts avec des personnes d'origines ethniques diverses, y compris d'autres immigrants⁴⁵ ; en fait, trois d'entre eux ont révélé s'être liés d'amitié avec des ressortissants bulgares et russes, mais également avec des Africains et des Latino-Américains, soit des personnes de cultures et de traditions passablement différentes des leurs. Ajoutons de suite que selon les trois répondants concernés, il est plus facile de tisser des relations avec d'autres immigrants qu'avec les Québécois de naissance, et ce pour des raisons qui rejoignent drôlement les arguments invoqués par les universitaires pour expliquer l'émergence des quartiers multiethniques à Montréal (cf. Charbonneau et Germain, 1998 ; Séguin *et al.*, 2000). Andra résume bien cette perspective :

Une fois arrivés à Montréal, nous essayons de nous faire un groupe d'amis et de connaissances plus ou moins proches pour compenser la famille et les amis que nous avons laissés chez nous. C'est une chose que font tous les immigrants, donc nous sommes plus attirés vers les immigrants, qui ont les mêmes besoins que nous et qui éprouvent les mêmes difficultés que nous. Ce rapprochement nous empêche après d'avoir des amis québécois, car nous avons déjà un cercle formé. Il faut avouer que leur attitude ne nous encourage pas à les connaître davantage. (51)

Cette déclaration appelle toutefois des bémols dans la mesure où elle donne l'impression qu'il est usuel pour les Roumains installés à Montréal depuis 1989 de se tenir avec des immigrants d'autres origines, alors que cela semble beaucoup moins répandu si l'on s'en tient, en tout cas, au comportement de nos informateurs. Au risque de nous répéter, nous rappelons effectivement qu'au moment des entretiens, la plupart des interlocuteurs avaient un réseau social formé presque exclusivement de ressortissants roumains. À l'inverse, seule une petite poignée d'entre eux avaient alors forgé des rapports interpersonnels serrés avec des membres d'autres groupes, qu'il s'agisse d'autres minorités ethnoculturelles ou de la majorité francophone. Mais cette situation s'explique peut-être par le fait que les répondants, en tant que Québécois de très récente date (établis à Montréal depuis en moyenne 6,8 ans au

⁴⁵ Il faut signaler qu'aucun répondant n'a révélé avoir des connaissances ou amis anglo-québécois ; vu toutefois la nature du marché du travail montréalais, sans compter leur propre description de leurs milieux de travail, on peut présumer qu'il y en a au moins quelques-uns qui ont des collègues anglophones.

moment des entretiens), ont dû se consacrer jusqu'à présent à d'autres priorités, notamment leur insertion sur le marché du travail. Aussi peut-on penser qu'avec le temps et l'inévitable phénomène d'acculturation, en particulier sur le plan linguistique, ils seront en meilleure position pour élargir et diversifier leur réseau social. Cela étant dit, nous verrons dans la prochaine sous-section que pour quelques-uns de nos interlocuteurs, l'intégration à la société québécoise n'est pas une priorité, car ils ne sont pas convaincus qu'ils y resteront. Pour certains, le Québec ne représente en effet qu'un arrêt temporaire dans leur parcours migratoire.

3.7.5 Les projets d'avenir des répondants et répondantes : une ultime appréciation du processus migratoire

À la fin de chaque entretien, nous avons posé aux répondants une question générale concernant leurs projets d'avenir⁴⁶. Si, pour bon nombre d'entre eux, il est clair qu'ils resteront au Québec, soit pour tout le reste de leur vie, soit au moins jusqu'à la retraite, pour d'autres, l'avenir de leur présence à Montréal est moins sûr. Dana, par exemple, nous a avoué son intention de partir après la fin de ses études ; elle est restée à Montréal pour obtenir la citoyenneté canadienne et pour finir ses études en médecine, beaucoup moins chères dans cette ville qu'à Toronto :

J'envisage de partir à Toronto. Tous me disent que là-bas, je pourrai gagner plus d'argent comme médecin. Sur ma demande d'immigration j'ai mis comme destination Montréal, donc j'y reste jusqu'à ce que j'obtienne la citoyenneté. Je dois avouer que, pour mes débuts en terre canadienne, Montréal a représenté un très bon choix. J'ai eu plusieurs avantages sociaux et le coût de la vie est raisonnable. Par contre, à Toronto je n'aurais pu ni me débrouiller aussi facilement, ni faire mes études à ce coût. (52)

Nous avons remarqué en fait que la disposition à repartir est plus forte chez les célibataires que chez les personnes mariées. En effet, deux des trois célibataires interviewés ont avoué leur intention de quitter Montréal, dont Ecaterina : « Pour le moment, c'est un peu difficile pour moi, car mon petit ami habite Toronto. Nous

⁴⁶ Nous savons que ce type de question ne peut pas donner de résultats fiables, cependant les réponses peuvent nous donner un aperçu du jugement actuel de nos répondants concernant le processus d'immigration.

faisons souvent des voyages entre les deux villes. Ce n'est pas évident, car j'aime Montréal, et lui aime Toronto! » (53).

On notera en revanche que quelques-uns des répondants, au moment de leur arrivée au Québec, ne pensaient pas y rester toute leur vie. Par exemple, Ciprian, qui travaille présentement comme informaticien dans une importante firme montréalaise, a immigré à Montréal il y a huit ans. Quand il est arrivé, son but était d'y demeurer trois ans afin d'obtenir la citoyenneté et ensuite de déménager aux Pays-Bas pour rejoindre son frère. Mais une fois intégré sur le marché du travail, il a changé ses plans :

Lors de mon arrivée à Montréal, je pensais à mon frère parti aux Pays-Bas. Je voulais aller le rejoindre, car la famille représente beaucoup pour moi. Maintenant, je me sens plus détendu, j'ai un travail et des amis qui remplissent ma vie et qui me rapprochent de ce lieu. (54)

Il en va de même pour Stefan, qui avait initialement l'intention de rejoindre sa sœur et les autres membres de sa famille établis aux États-Unis :

J'ai choisi le continent américain comme destination de mon immigration en suivant l'exemple des autres membres de ma famille. Je suis d'abord venu à Montréal parce que le processus d'immigration était plus facile et que j'avais des chances réelles d'y arriver. Mon but était d'aller rejoindre ma famille aux États-Unis par la suite et de vivre là-bas le reste de ma vie. Pendant les quatre ans vécus à Montréal, avant l'obtention de la citoyenneté, j'ai réalisé tellement de choses que j'ai tranquillement changé d'avis. Malgré cela, la relation avec ma famille est bonne, je lui rends visite plusieurs fois par an, mais je suis resté à Montréal, où je me sens chez moi. (55)

Ainsi donc, pour la plupart de nos répondants, le processus d'immigration commencé il y a treize, huit ou quatre ans, lorsqu'ils ont complété leur premier formulaire d'immigration, s'arrête ici, à Montréal, où ils ont commencé une nouvelle vie, comme le signale succinctement Gabriel : « Pourquoi quitter Montréal ? J'ai trouvé ici tout ce qu'il me fallait et plus encore [...] Ma famille est avec moi, et nous sommes tous contents depuis que nous avons quitté la Roumanie » (56).

En conclusion donc, il est évident, selon les témoignages recueillis, que nos répondants ont rencontré des défis et problèmes variés à plusieurs étapes de leur parcours migratoire et dans leur adaptation subséquente à la société québécoise : des problèmes liés à leur insertion sur le marché du travail montréalais, à la reconnaissance de leurs diplômes, à l'apprentissage des langues français et/ou anglaise, à leur intégration sociale et culturelle. Cependant, dans ce nouveau milieu où ils vivent depuis peu, en adoptant des stratégies différentes, ils ont réussi pour la plupart à surmonter ces obstacles et, finalement, à s'intégrer à des degrés divers à la société québécoise. Il reste toutefois la question de leur rapport avec la communauté roumaino-montréalaise, laquelle ne semble pas exercer un grand attrait pour ces jeunes indépendants d'esprit, encore préoccupés par leurs intérêts personnels et leur réussite matérielle. Mais au fur et à mesure qu'ils réaliseront leurs rêves, ils seront peut-être plus disposés à accorder une chance à leur communauté. Ils deviendront alors plus conscients de leur identité en tant que Roumaino-Québécois et ils voudront l'affirmer. C'est à ce moment-là que la communauté roumaine de Montréal pourra véritablement commencer sa construction.

CONCLUSIONS

La chute du régime communiste, en décembre 1989, a marqué, comme on le sait, un tournant extraordinaire dans l'histoire contemporaine de la Roumanie. Cet événement a toutefois eu des répercussions importantes ailleurs dans le monde, y compris notamment au Québec. Avec l'ouverture des frontières roumaines, qui avaient été pratiquement bloquées depuis les années 1950, il s'est amorcé, effectivement, surtout à compter environ du milieu des années 1990, un courant d'émigration sans précédent. Et tel qu'indiqué au chapitre II, cela a eu pour effet, en l'espace d'une simple décennie, de faire doubler la population québécoise d'origine roumaine, laquelle est passée de 7 905 à 19 450 personnes entre 1991 et 2001. Si l'on y ajoute les 12 845 immigrants admis entre 2001 et 2005, inclusivement, la minorité roumaino-québécoise aura en fait plus que triplé en 15 ans, ce qui sera sûrement confirmé lorsque seront diffusées les données du recensement canadien de 2006.

Par ailleurs, l'augmentation fulgurante de ses effectifs aura eu pour conséquence de rajeunir et de modifier de fond en comble le profil de la communauté roumaine du Québec. Alors que celle-ci comptait jadis une proportion non négligeable de juifs et de réfugiés politiques ayant fui successivement l'antisémitisme et le communisme, elle est désormais composée, suivant la terminologie officielle des gouvernements canadien et québécois, d'une proportion imposante d'immigrants « économiques » ou « indépendants » qui, dans la mouvance du phénomène de la mondialisation, sont pour l'essentiel des femmes et des hommes ambitieux et débrouillards, dans la force de l'âge, assez bien scolarisés, et possédant une solide expérience de travail. Se posent dès lors, comme on l'a vu tout au long de ce mémoire, une foule de questions : comment les récents immigrants roumains s'organisent-ils sur les plans résidentiel, économique et socioculturel ? Réussissent-ils à se dénicher des emplois

convenables ? Comment composent-ils avec leur nouvel environnement ? Avec les Québécois de naissance ? En somme, sont-ils satisfaits ou déçus d'avoir immigré ici ? À une autre échelle, comment la vague migratoire post-1989 a-t-elle influé sur l'organisation de la communauté roumaino-québécoise, notamment à Montréal où sont concentrés la vaste majorité de ses membres ? Cette minorité affiche-t-elle à présent un degré plus élevé de complétude institutionnelle ? Comment s'inscrit-elle dans le contexte pluriethnique ou multiculturel que représente la société québécoise contemporaine ?

La revue de la documentation à ce sujet a révélé que les Québécois d'origine roumaine, en particulier les immigrants post-1989, n'ont pas encore fait l'objet d'un très grand nombre d'études. Cela n'est pas surprenant vu la taille de cette communauté avant les années 1990. Nous avons repéré néanmoins une poignée de travaux – tous des mémoires de maîtrise –, mais aucun de ces derniers ne porte simultanément sur les trois thématiques que nous jugeons nécessaire d'examiner afin de répondre à nos questions de base, soit les problèmes et les défis se rattachant à l'intégration résidentielle, économique et socioculturelle des récents immigrants roumains. Aussi pouvons-nous affirmer, en toute modestie, que ce mémoire est le seul, pour l'heure, à s'être penché sur les caractéristiques de la communauté roumaino-montréalaise en tant que réseau formel.

Partant de l'idée sans cesse réitérée dans les manuels et traités scientifiques (y compris ceux produits par les géographes) à l'effet que l'immigration internationale n'implique plus, de nos jours, un simple déplacement entre un point A et un point B mais constitue plutôt un processus complexe qui soulève une foule de défis et d'enjeux à la fois pour les migrants, les pays d'origine et les sociétés d'accueil, nous avons choisi par ailleurs de réaliser une étude qualitative comportant de l'observation participante, des entrevues préliminaires ou exploratoires avec sept porte-parole communautaires ainsi que des entretiens semi-directifs avec 15 immigrantes et immigrants roumains qui se sont établis à Montréal entre 1993 et 2003. L'objectif ici n'était nul autre que de « faire parler » des acteurs ayant participé récemment à ce qu'il convient d'appeler une véritable « épopée » (selon l'expression

de l'un des répondants). Nous voulions en effet connaître en détail leurs expériences, leurs perceptions, leurs réactions tant sur les plans personnel, communautaire que sociétal. Les résultats de cette recherche qualitative auront permis d'ailleurs d'expliquer plus à fond sinon de comprendre autrement plusieurs données statistiques provenant du recensement canadien, ou celles colligées par des organismes tel le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Du point de vue résidentiel, par exemple, nous savions au départ que les Roumaino-Québécois sont fortement concentrés dans la région métropolitaine et surtout dans l'île de Montréal. Par contre, à l'intérieur de ce territoire urbain, ils sont largement dispersés, exception faite de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce où ils forment pour l'heure une petite enclave. L'on pourrait penser à première vue que cet éparpillement dans l'espace montréalais reflète un désir de rapprochement avec les membres de la société d'accueil, mais selon les témoignages recueillis, cela renvoie plutôt à des facteurs comme la présence dans le voisinage de parents ou d'amis, la proximité au lieu de travail, le coût du loyer et la qualité du logement. Bien que cela puisse paraître paradoxal vu les rapports généralement éphémères qu'ils entretiennent avec leurs voisins, quelques-uns des répondants ont également mentionné le sentiment de mieux-être qu'ils ressentent en résidant dans un quartier multiethnique où ils sont entourés d'autres immigrants qui éprouvent comme eux des difficultés d'expatriation et d'isolement. Mais ce qui est aussi ressorti très clairement des entretiens – et ce à quoi nous ne nous attendions pas –, c'est que la plupart des interlocuteurs ne cherchent aucunement à habiter à proximité de ressortissants roumains ne faisant pas déjà partie de leur cercle social ; certains ont même avoué sans détour qu'ils veulent tout sauf cela. La répartition résidentielle des Roumaino-Montréalais représenterait ainsi un premier signe à l'effet que les membres de cette minorité ne sont pas particulièrement solidaires, ce qui évidemment laisse planer de sérieux doutes quant à l'émergence éventuelle, à court terme comme à plus long terme, d'un « quartier ethnique » roumain à Montréal.

Pour ce qui est de l'insertion sur le marché du travail, les données chiffrées tendent à indiquer que les immigrants roumains post-1989 réussissent à se trouver des emplois somme toute intéressants et satisfaisants. En guise d'illustration, rappelons que le revenu annuel moyen des Roumaino-Québécois se compare avantageusement à celui de l'ensemble des Québécois. Cependant, cet indicateur ne doit pas masquer le fait que l'intégration économique s'avère souvent difficile, sinon pénible, à un point tel que nombre de répondants ont le sentiment d'avoir fait l'objet de discrimination ; ces derniers s'attendent du reste à ce que cela se produise à nouveau, pas forcément parce qu'ils sont d'origine roumaine, mais parce qu'ils sont convaincus que les Québécois de naissance n'aiment être en concurrence avec des immigrants, quelle que soit la provenance géographique de ces derniers. L'on se souviendra par contre que les interlocuteurs sont partagés quant à la présence et à l'étendue des pratiques discriminatoires du marché du travail québécois, ce qui est loin d'être le cas en ce qui concerne les obstacles posés par les ordres professionnels, par la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger et par les employeurs qui refusent d'embaucher des gens n'ayant pas une expérience suffisante de travail au Québec ou ailleurs au Canada. D'après la quasi-totalité des personnes interrogées, y compris celles qui n'ont pas été touchées directement par ces problèmes, il s'agit là effectivement des plus sérieuses entraves à l'insertion économique, et peut-être même à l'intégration sociale. De fait, nous avons remarqué que chez les répondants plus scolarisés, notamment ceux et celles qui, par la force des choses, ont connu une rétrogradation professionnelle ou ont dû changer de métier après leur arrivée au Québec, les difficultés à se dénicher un emploi à la mesure de leurs compétences et connaissances ont laissé un arrière-goût d'amertume qui les amène à se poser des questions sur les motifs, voire l'honnêteté du gouvernement québécois en matière d'immigration. Aussi sommes-nous d'avis que s'il y a une leçon à tirer de notre enquête, c'est que les ministères de l'Immigration et du Travail auraient avantage à collaborer de plus près afin d'éliminer l'inadéquation qui semble exister présentement entre les critères de sélection des immigrants internationaux et les pratiques d'embauche sur le marché du travail québécois, car cela colore le rapport des nouveaux arrivants à la société d'accueil et

pourrait même nuire, à plus long terme, aux objectifs visés par la politique de l'interculturalisme.

L'intégration socioculturelle – la dernière grande étape du processus migratoire et le troisième principal thème à avoir été exploré dans ce mémoire – n'aurait pu être examinée adéquatement, elle non plus, sans une approche qualitative axée sur une collecte de données personnelles. Tel que démontré dans le chapitre III, c'est ce qui nous a permis de constater le rôle clé du réseau informel dans la vie quotidienne des répondantes et répondants. Ces derniers se tournent en effet vers leurs amis et parents pour à peu près tout : se trouver un logement ou un emploi, se divertir, obtenir un réconfort culturel. L'importance du cercle d'amis est telle, en fait, qu'elle semble nuire pour le moment aux rapports avec les membres de la société d'accueil et, paradoxalement, avec la communauté roumaino-montréalaise. Cela dit, les personnes interrogées sont établies au Québec depuis peu, et l'on peut supposer que leurs rapports avec les Québécois dits de souche de même qu'avec les Québécois d'autres origines ethnoculturelles se développeront davantage avec le temps, au fur et à mesure que le phénomène de l'acculturation aura fait son œuvre. Autrement dit, les immigrants roumains post-1989 viennent seulement d'amorcer leur intégration sociale et culturelle, et il faut leur laisser une chance de la développer. Il serait donc intéressant, sinon nécessaire, de refaire une étude similaire à la nôtre dans un avenir plus lointain – cinq ou dix ans – pour examiner l'évolution des choses.

En revanche, pour ce qui est de la communauté roumaino-montréalaise, la situation est tout autre. Notre recherche a révélé que cette minorité, en tant que réseau formel, n'est pas très bien structurée ni très dynamique, à un tel point qu'il faut conclure qu'elle n'affiche pas, pour l'heure, un degré élevé de complétude institutionnelle. En apparence, elle possède pourtant tout ce qu'il faut pour s'inscrire pleinement dans le paysage pluriethnique montréalais. Tel que démontré au chapitre II, elle dispose effectivement d'un nombre respectable de PME, d'organismes communautaires et de paroisses. Ces infrastructures, toutefois, ne travaillent pas ensemble à construire un esprit communautaire. Ainsi, même si la minorité roumaine

enregistre plus de 300 PME, il s'agit, sans exception, de petites compagnies actives surtout dans le secteur des services, et qui ne sont pas du tout en mesure d'emboucher un grand nombre d'individus, ni de subvenir aux besoins d'une population de plus de 17 000 personnes, sinon de près de 30 000 effectifs si l'on tient compte de l'imposant flux migratoire de 2001-2005. En un mot, l'économie ethnique roumaine est pratiquement inexistante à Montréal et n'est donc pas capable d'offrir une alternative au traditionnel marché du travail québécois. Les organismes communautaires ne font pas mieux. Suffisamment nombreux dans les statistiques, ils s'avèrent en réalité plutôt mal structurés et peu actifs. Les tensions persistantes entre les deux plus anciens organismes, soit l'Association roumaine du Canada (ARC) et la Fédération des associations roumaines du Canada (FAR), représentent de surcroît une source de dissension plutôt que de solidarité. Quant à l'Église orthodoxe – que nous avons pressentie au début comme principal organisme rassembleur de la vie roumaine montréalaise, et laquelle d'ailleurs est perçue comme tel par la plupart des répondants –, elle n'a pas su à date exercer un rôle de leadership et d'animation. Il faut rappeler cependant que les conflits récurrents entre paroisses et la séparation de l'Église montréalaise en deux diocèses distincts ont jeté un discrédit sur cette instance. En outre, les nouveaux immigrants, éduqués pour une large part durant la période du régime communiste, semblent ne pas accorder beaucoup d'importance à la vie spirituelle.

Les Roumaino-Montréalais que nous avons interrogés n'ont aucun problème, par ailleurs, à s'identifier en tant que tels. La majorité d'entre eux ont reconnu, par exemple, l'importance de la langue roumaine, de leurs traditions et de leur culture, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Par contre, la situation est complètement différente quand il s'agit de s'identifier à leur communauté. Celle-ci, comme on a pu le voir au chapitre III, est quasi invisible aux yeux de presque tous les informateurs, lesquels du reste n'hésitent pas à bouder les infrastructures communautaires, exception faite des médias écrits. Les contacts sporadiques entre les immigrants d'avant et d'après 1989 ne renforcent pas non plus la cohésion au sein de la minorité. Séparés par l'âge, l'éducation et les motivations de départ, les

anciens et les nouveaux Roumaino-Montréalais semblent au contraire s'éviter. En dernière analyse, tout porte à croire que, pour le moment du moins, les immigrants post-1989 sont surtout intéressés à assurer leur confort économique. Jeunes, débrouillards et souvent hautement scolarisés, ils n'ont tout simplement pas besoin de leur communauté. À l'instar de leurs rapports avec les Québécois de souche, on peut penser toutefois qu'avec le temps, ils l'investiront davantage, ce qui, tel que mentionné déjà, pourrait faire l'objet d'une enquête dans un avenir plus lointain. Cela dit, la minorité roumaine de Montréal mériterait d'autres études qui permettraient non seulement d'explorer ses différentes facettes, mais également de la rendre plus visible et mieux connue dans un univers ethnoculturel aussi hétérogène que l'est Montréal aujourd'hui. Il serait intéressant, notamment, de réaliser une recherche semblable à la nôtre auprès des immigrants d'avant 1989 pour voir comment ils perçoivent l'arrivée en masse d'une nouvelle génération de ressortissants roumains. Dans la même mesure, il serait on ne peut plus pertinent d'effectuer des études auprès des Roumaino-Québécois de religion juive, catholique et protestante, que les limites de notre recherche n'ont pas permis de rencontrer.

APPENDICE A

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES LEADERS COMMUNAUTAIRES

1. Avant tout, pourriez-vous me décrire brièvement votre parcours migratoire et votre rôle ou implication au sein de [nom de l'organisme] ? Quand êtes-vous arrivé au Québec ? Quand avez-vous commencé à œuvrer au sein de [nom] ? etc.
2. À votre avis, les Roumaino-Montréalais forment-ils une communauté ethnoculturelle comparable à celles des autres minorités ethniques établies dans cette ville ? Questions sur la taille et la composition de la communauté ; la présence et le rôle des organismes communautaires, de l'Église et des paroisses orthodoxes, des médias, des entreprises et commerces appartenant à des ressortissants roumains, etc.
3. À votre avis, les organismes communautaires roumains sont-ils suffisamment bien structurés et actifs ? Est-ce qu'il leur arrive de travailler ensemble ? Que pourraient-ils faire de plus pour bénéficier la communauté roumaine de Montréal ?
4. À votre connaissance, est-ce qu'il y a des structures d'accueil pour les immigrants roumains qui arrivent à Montréal ? Y a-t-il un réseau ou des structures d'entraide pour les Montréalais d'origine roumaine ?
5. À votre connaissance, quels sont les principaux lieux de rassemblement des Roumaino-Montréalais ?

6. Comment voyez-vous les rapports entre les immigrants roumains qui se sont installés à Montréal avant 1989 et ceux qui sont arrivés ici après la chute du régime communiste ?

7. À votre avis, les Roumains établis à Montréal font-ils l'objet de discrimination ? En comparaison avec d'autres immigrants ou avec les membres d'autres minorités ethniques, ont-ils plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail ? à s'intégrer à la société québécoise ?

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Subsemnatul (subsemnata), declar ca accept sa particip la interviurile realizate pentru proiectul de cercetare al domnului Iulian Busuioc, student la programul de master in geografie in Departamentul de Geografie al Universitatii din Québec la Montreal.

Recunosc ca am fost informat(a) de obiectivele acestui proiect si accept sa particip cu conditia respectarii drepturilor mele de confidentialitate si anonimat. Numele meu si toate informatiile care ar putea sa ma identifice ulterior nu vor fi mentionate in paginile acestei lucrari de cercetare.

Recunosc ca am fost informat(a) ca din motive de ordin tehnic interviurile vor fi inregistrate pe suport audio. Inregistrarile vor fi utilizate exclusiv in scopul cercetarii si vor fi distruse la sfarsitul acestui proiect (toamna anului 2006).

Je, soussigné(e), accepte de participer à titre de répondant(e) à la recherche de monsieur Iulian Busuioc, étudiant inscrit à la Maîtrise en géographie au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal.

Je reconnais avoir été informé(e) des objectifs de cette recherche portant sur la communauté roumaine établie à Montréal, et je consens à y participer, suivant les règles habituelles de confidentialité et d'anonymat. Ainsi, mon nom et toute autre information qui permettrait de m'identifier ne seront pas inclus dans les résultats de la recherche.

Je reconnais aussi avoir été informé(e) que pour des raisons techniques, mes propos seront enregistrés sur support audio ; que cet enregistrement sera utilisé exclusivement pour ce projet ; et qu'il sera détruit au terme de la recherche (à l'automne 2006, selon toute vraisemblance).

Signature du répondant/de la répondante

Nom du répondant/de la répondante

Date

APPENDICE C

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RÉPONDANTES ET RÉPONDATS

I. Historique de l'immigration

1. Quand avez-vous quitté la Roumanie ?
2. Pourquoi avez-vous décidé de quitter la Roumanie ?
3. Pourquoi avez-vous choisi d'immigrer au Québec ? Était-ce votre premier choix de destination ? Avez-vous pensé à d'autres destinations ?
4. Depuis combien de temps êtes-vous à Montréal ?
5. Avez-vous immigré seul(e), ou avec d'autres membres de votre famille, ou avec des amis ?
6. À quel âge êtes-vous arrivé(e) à Montréal ?
7. Quel est votre âge présentement ?
8. Quel est votre état matrimonial ?
9. Vous êtes-vous marié(e) en Roumanie ou à Montréal ? Votre conjoint(e) est-il(elle) également roumain(e) ? Si non, de quelle origine ethnique ou de quelle nationalité est-il(elle) ?
10. Avez-vous des enfants ? Si oui, combien ? Quel âge ont-ils ? Quel est leur lieu de naissance ? Habitent-ils avec vous ?

11. Avez-vous d'autres membres de votre famille établis à Montréal ? Si oui, lesquels ?
12. Avez-vous d'autres membres de votre famille établis au Québec, au Canada ou aux États-Unis ? Si oui, lesquels, et où précisément ?
13. Ont-ils immigré avant vous ou après vous ?
14. Est-ce que vous avez gardé contact avec les membres de la famille et les amis restés en Roumanie ? Leur parlez-vous souvent (par téléphone ou par Internet) ? Leur avez-vous rendu visite depuis votre arrivée au Québec ? Combien de fois ?

II. Historique résidentiel

1. Combien de logements avez-vous habités depuis votre arrivée à Montréal ? Si vous avez eu un seul logement, pourquoi ?
2. Lors de votre arrivée à Montréal, où avez-vous résidé en premier ?
3. Comment avez-vous trouvé ce logement/votre premier logement ?
 - a. amis, famille ;
 - b. journaux ;
 - c. autres.
4. Êtes-vous propriétaire ou locataire/à votre première adresse, étiez-vous propriétaire ou locataire ?
5. Avez-vous/aviez-vous des voisins roumains (dans votre immeuble ou dans votre quartier) ?
6. La présence de Roumains a-t-elle joué un rôle dans votre décision d'habiter ce quartier ?
7. Combien de temps avez-vous habité dans votre premier logement ?

8. Pourquoi avez-vous quitté votre premier logement ?
9. Quand vous avez déménagé, quel a été le principal critère pour choisir votre deuxième logement ?
 - a. le coût du loyer ;
 - b. la qualité du logement ;
 - c. les services disponibles dans le quartier ;
 - d. la présence d'autres membres de la communauté roumaine ;
 - e. autres.
- 10 Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre deuxième logement

III. Intégration sur le marché de travail

1. Quel niveau d'études avez-vous complété en Roumanie ?
 - a. lycée ;
 - b. collège ;
 - c. formation universitaire (premier cycle) ;
 - d. formation universitaire avancée (deuxième ou troisième cycle).
2. Dans quels domaines avez-vous étudié ?
3. Avez-vous obtenu les équivalences de votre diplôme (de vos diplômes) auprès du MICC ?
4. Est-ce que vous avez étudié et acquis des diplômes au Québec ? Si oui, lesquels ?
5. Avez-vous suivi des cours de francisation ? Quand ? Ces cours ont duré combien de temps ?
6. Quel(s) métier(s) ou profession(s) avez-vous pratiqués en Roumaine ?
7. Une fois arrivé(e) à Montréal, avez-vous gardé le même métier ou la même profession ? Si non, pourquoi ?

8. Quel métier ou profession exercez-vous présentement ?
9. Avez-vous pratiqué d'autres métiers ou professions depuis votre arrivée à Montréal ? Si oui, lesquels ?
10. Comment avez-vous trouvé votre premier emploi ?
 - a. la recommandation d'un ami ou d'un membre de la famille ;
 - b. les annonces dans les journaux ;
 - c. le placement de l'école ;
 - d. autres.
11. Êtes-vous satisfait(e) de votre emploi actuel ? Pourquoi, ou pourquoi non ?
12. Connaissez-vous des entreprises roumaines ou des employeurs roumains sur le marché du travail montréalais ?
13. Selon vous, est-ce que les Roumains s'entraident pour trouver des emplois sur le marché du travail montréalais ?
14. Pensez-vous que les immigrants roumains ont des difficultés particulières à s'insérer sur le marché du travail ? Si oui, lesquelles ?
15. Quels sont les principaux défis / les principaux problèmes pour les immigrants roumains à se trouver des emplois au Québec ?
16. Ces défis/problèmes sont-ils spécifiques aux immigrants roumains ?
17. Est-ce qu'il y a des problèmes spécifiques pour certains métiers ou certaines professions ?
18. Peut-on parler de discrimination concernant l'insertion des immigrants roumains sur le marché du travail montréalais ?

IV. Réseaux social, culturel et d'entraide

1. Avez-vous des amis roumains à Montréal ? Si oui, combien ?
2. Où résident-ils ? Depuis combien de temps sont-ils arrivés à Montréal ?
3. Lorsque vous les rencontrez, est-ce chez vous, chez eux ou en ville ?
4. Est-ce que vous avez des amis parmi les immigrants roumains arrivés ici avant la chute du régime communiste de 1989 ? Si oui, comment les avez-vous rencontrés ?
5. Avez-vous des amis ou connaissances francophones ou anglophones ? Ou des amis d'autres groupes ethnoculturels ?
6. Connaissez-vous vos voisins ? Leur parlez-vous ? Les fréquentez-vous (pour discuter, dîner, etc.) ? Quelle est leur origine ethnique ?
7. Quelle est la langue la plus souvent parlée à la maison ?
8. Avez-vous l'occasion de parler le roumain à Montréal (mis à part les membres de votre famille) ? Avec qui ?
9. Les amis de vos enfants sont-ils d'origine roumaine ? Quelle langue utilisent-ils le plus souvent ?
10. Est-ce important pour vous que vos enfants partagent avec vous la même langue, la même culture et la même religion ?
11. Célébrez-vous encore les fêtes roumaines ? Si oui, lesquelles et de quelle façon ?
12. En cas d'urgence, quelle personne appellerez-vous en premier ?
13. À qui faites-vous appel pour la garde de vos enfants ?
14. Connaissez-vous des associations communautaires roumaines ?

15. Depuis votre arrivée à Montréal, avez-vous été contacté(e) par des associations ou organismes communautaires roumains ? Si oui, lesquels, et quand ?
16. Avez-vous déjà pris contact avec des organisations roumaines ? Pourquoi, ou pourquoi pas ?
17. Êtes-vous membre d'une association roumaine ? Si oui, laquelle ou lesquelles ?
18. Participez-vous à l'occasion aux activités des organismes communautaires roumains ?
19. Connaissez-vous les médias roumains de Montréal : les journaux, les émissions de radio ou de télévision ?
20. Êtes-vous membre d'une paroisse roumaine ? Si oui, laquelle ?
21. Fréquentez-vous les services religieux roumains ? Si oui, combien de fois par semaine, par mois ou par année ?
22. Comparativement à votre situation en Roumanie, présentement, l'église joue-t-elle un rôle plus actif dans votre vie ? La fréquentez-vous plus souvent ?
23. Êtes-vous mariée à l'église ? Vos enfants sont-ils baptisés/mariés à l'église ?
24. Selon vous, l'Église orthodoxe de Montréal représente-t-elle un organisme communautaire important ?
25. Savez-vous s'il existe des commerces roumains à Montréal ? Des restaurants roumains ?
26. Quand vous devez faire appel aux services d'un médecin, d'un dentiste, d'un notaire, etc., contactez-vous de préférence des membres de la communauté roumaine ?

27. Quels sont vos principaux loisirs ? Avec qui aimez-vous les partager ? La présence d'autres Roumains est-elle importante ? Où les pratiquez-vous ?
28. Selon vous, quels sont les principaux lieux de rassemblement des Montréalais d'origine roumaine ?
29. Comparativement aux autres communautés culturelles établies à Montréal, considérez-vous que la communauté roumaine est bien organisée ? Pourquoi, ou pourquoi pas ?
30. Concernant le Québec, l'image qui est projetée à l'extérieur du pays correspond-elle à ce que vous avez trouvé ici après votre arrivée ?
31. Après votre arrivée à Montréal, avez-vous pensé à retourner en Roumanie ? Si oui, pour quelles raisons ?
32. Prévoyez-vous un jour quitter le Québec pour vous installer ailleurs, par exemple au Canada, aux États-Unis ou en Europe ? Pourquoi, ou pourquoi pas ?

APPENDICE D

VERSION ROUMAINE DES CITATIONS UTILISÉES DANS LE CHAPITRE III

1. Canada era pentru mine « Visul American », o tara libera cu un nivel de viata ridicat, in care fiecare cetatean are un loc de munca linistit, o casa mare (cu cate o camera pentru fiecare membru al familiei), cate o masina pentru fiecare dintre ei care au un carnet de sofer. De asemenea toti pleaca in vacanta doua -trei saptamani pe an..
2. Trebuie spus foarte clar: Canada nu reprezinta in totalitate « Visul American ». Este o tara de refugiati, de toate felurile, veniti de peste tot, care cauta un loc mai bun, unde sa traiesca mai bine. Este un fel de casa ajutatoare pentru persoanele cu probleme. Sistemul este bine pus la punct si functioneaza. Unii sunt chiar multumiti de ceea ce gasesc aici... Si guvernul are rolul sau, stie sa atraga oamenii oferindu-le ceea ce le lipseste: viata linistita, asigurari medicale, scoli gratuite sau nu foarte scumpe. Dar, inca o data precizez ca nu este intodeauna un vis frumos.
3. Imi era de ajuns Romania. Un mai puteam. De cinci ani de cand imi terminasem studiile muncisem continuu. Un aveam nici bani si nici sperante pentru viitorul meu. Voiam sa am o viata mai usoara si mai linistita. Am sperat ca in Canada ar putea sa mi se ofere ceea ce in Romania nu era posibil. (Cap IV, p 46).
4. Dupa 18 ani de scoala si doi ani de stagii profesionale, ma asteptam la mai mult. Credeam ca-mi voi putea deschide un cabinet particular unde sa pot profesa ceea ce am invatat de-a lungul acestor ani. Dar nu am reusit. Trebuie sa ai multi bani si multe relatii pentru a reusi. Poate si esecul acesta m-a determinat sa iau o asemenea decizie (de a parasii tara).
5. Dupa terminarea stusiiilor am inceput sa lucrez. Aveam un loc de munca bun, bine platit, intr.-o companie internationala. Eram multumit de situatia mea, dar voiam sa incerc si altceva. M-am decis sa emigrez in Canada, si o data cetatenia obtinuta, sa ma stabilesc in Olanda (pentru a fi aproape de fratele meu care locuieste acolo de cativa ani).

6. Bunicul meu a fost inchis pe timpul comunistilor. Mai tarziu tata a avut nenumarate probleme din cauza « mostenirii » sale. Eu am fost afectat la randul meu: nu am putut sa ma inscriu pentru examenul de admitere la Academia Militara, decat cu « interventii » si asta dupa ce fusesem respins doi ani consecutiv. Am participat la Revolutie, plin de speranta ca in sfarsit putem face ceva sa inlaturam comunistii si sa avem din nou o tara libera si bogata (asa cum fusese la inceputul secolului). Dar am fost repede dezamagit. L-am votat pe Iliescu si asa comunistii (cu fete noi) au revenit la putere. Mi-am dat seama ca nu mai putem indura din nou acelasi regime politic si chiar daca o parte din prietenii mei m-au condamnat m-am hotarat sa plec cu toata familia si sa incercam sa o luam de la inceput.
7. In '99 am hotarat sa emigram. Nu stiam nimic despre Canada sau despre alte tari care primeau immigranti. Am fi vrut sa plecam undeva mai aproape in Europa (in Austria sau Olanda), dar era foarte greu, sa te stabilesti legal. Am auzit apoi de Noua Zeelanda, dar era foarte departe si in plus formalitatile de immigrare mult mai lungi si mai scumpe. In cele din urma, intamplarea a facut sa reintalnesc un fost coleg de liceu, deja stabilit in Canada, care mi-am vorbit despre Montreal si despre procedura de imigrare in Canada. Restul l'am citit singur pe internet si am inceput procedura de imigrare. Nu a fost poate cea mai convenabila varianta, dar noi am fost multumiti; totul a decurs repede si fara prea mari batai de cap.
8. Am fi vrut sa mergem in « state », unde sotul meu avea multe rude, dar in SUA nu puteai pleca legal decat cu Loteria vizelor, de care nu puteai sa fi sigur si care nu iti garanta decat dreptul de residenta (fara asistenta sociala sau asigurari de sanatate). Procedura de imigrare in Canada era mai sigura, iar Montrealul destul de aproape de Detroit.
9. Eram convinsa ca tot procesul de imigrare este foarte bine pus la punct. Prin urmare, consideram ca un aveam nevoie de informatii suplimentare legate de Montreal; am crezut chiar ca cineva (din partea serviciului de imigrare) ma va astepta la aeroport. Acum realizez ca pretentiile mele erau ridicole.
10. Pentru noi (romanii), americanii (inclusiv canadienii) au reprezentat dintotdeauna ideea de libertate. Pe americani si avioanele lor i-am asteptat sa ne salveze de comunisti[...] Canada am sperat sa fie ca in visele mele: o tara libera si bogata. Asa si este, dar din pacate nu pentru toti. Toate tarile au saracii lor; chiar si Canada; chiar si adevaratii americani.
11. Canada este asa cum mi-am imaginat. Prietenii pe care ii aveam aici mi-au dat sfaturi foarte bune. Cand am venit in Canada stiam bine ce ma asteapta. Stiam, de exemplu ca trebuie sa reincep scoala si ca abia peste cativa ani voi putea sa practic meseria mea.
12. Esecul este mai rusinos ca frustrarea. Ne-a fost foarte greu sa trecem peste perioada de inceput. In primele saptamani sotia mea plangea in fiecare noapte,

uneori chiar si ziua. Era foarte deceptionata si voia sa se intoarca in tara. Impactul a fost foarte dur pentru ea. Dar un puteam sa ne intoarcem in Romania, ar fi fost un esec cu care foarte greu m-as fi impacat. Mi-am spus ca putem sa trecem peste momentele grele si sa reincepem totul de la zero, asa cum am facut si in Romania.

13. Prietenii mei au fost tot timpul aproape. Si venirea ea in Canada tot lor le datorez. La inceput cand deabia venisem la Montreal, chiar daca aveam deja inchiriat un apartament am locuit timp de doua saptamani in casa unor prieteni. Ma descurcam mai greu cu franceza si mi-ar fi fost greu fara sprijinul lor.
14. Pentru mine totul a decurs mai usor pentru ca sora mea era deja la Montreal. Am avut de la ea toate informatiile de care aveam nevoie. Am emigrat singura, dar faptul ca am avut pe cineva din familie aproape de mine m-a ajutat foarte mult. Acum este chiar un ajutor reciproc, de exemplu este mult mai ieftin pentru noi toti ca locuim in acelasi apartament.
15. Aveam prieteni foarte apropiati stabiliti la Montreal, dar eu voiam sa ma descurc singur. Chiar daca nu au fost de acord, le-am cerut sa-mi inchirieze un apartament pentru a-l avea pregatit in momentul in care voi ajunge in oras. Odata ajuns in Montréal, am incercat sa locuiesc singur, dar dupa cateva zile am realizat cat este de greu ; asa ca m-am mutat la unul dintre ei pentru cca patru saptamani.
16. Ar trebui sa accepte numai persoanele de care au nevoie. Am sperat ca aici imi voi gasi mai usor un loc de munca. Se vorbește totdeauna de conditii bune de lucru, de performanta economica, de salariile pe care ai putea sa le castigi, dar odata ajuns aici incep si problemele. Daca nu exista « joburi », puteau mai bine sa nu ne mai amageasca.
17. Ordinele profesionale si experienta canadiana sunt cele mai mari piedici pentru imigranti. In Romania eram inginer si lucram deja de cativa ani. Cand am venit aici eram constient ca voi avea probleme (cu diploma, cu limba franceza, etc), dar ma gandeam ca pentru inceput imi voi cauta ceva de lucru (ca muncitor, maistru sau tehnician) dupa care in 2-3 ani speram sa ajung sa lucrez ca inginer. Dar socoteala de acasa nu se potrivește cu cea din targ. Am trecut prin momente foarte grele; Ordinul Inginerilor nu imi recunostea diploma si in plus nu aveam nici experienta canadiana. Eram intr-un fel de cerc vicios: daca voiam sa fiu inginer trebuia sa reincep scoala, iar daca reincepeam scoala aveam nevoie de bani (sa lucrez). Cum bani nu am avut a trebuit sa astept aproape doi ani sa-mi gasesc un loc de munca (la recomandarea unui prieten). Este un post de tehnician cum speram sa gasesc la inceput, numai ca acum sunt multumit si cu asta si un ma mai gandesc la inginerie.
18. Mai complicata este situatia surorii mele. A studiat noua ani in Romania, a lucrat chiar ca medic, iar acum se vede obligata sa renunte practic la tot. Ordinul nu accepta medici straini si un recunoaste studiile facut in Romania.

Singura ei sansa ar fi fost sa-si dea examenele la Ordin, dar sunt foarte scumpe si in general greu de trecut. A renuntat in final la medicina pentru ca nu avea bani pentru examene. Acum face un bacalaureat in *soin infirmière* si se gandeste sa-si dea examenele la Ordin mai tarziu...Problema este Ordinul, care isi protejeaza oamenii, chiar daca pacientii au de suferit din cauza lipsei de medici.

19. O alta problema este experienta canadiana. Cum pot eu ca imigrant, care abia am pus piciorul in Canada, sa am experienta de munca canadiana?! Avem nevoie sa ni se acorde o sansa; un loc de munca pentru care experienta canadiana sa nu fie o conditie eliminatorie.
20. Trebuie sa fim constienti ca odata veniti aici trebuie sa luam totul de la capat, pentru ca un avem nimic din ceea ce se cere: nici studii, nici experienta de munca si nici limba franceza.
21. Nu inteleg cum de nu-si dau seama ca timpul pe care il pierdem asteptand cursurile de franceza este o pierdere economica pentru toti, pentru ca daca nu cunosti limba , nu poti sa lucrezi, deci stai si astepti fara sa faci nimic. Mai mult, o parte dintre noii veniti trec pe ajutor social si infelul asta consuma si mai mult! Este o greseala pe care ar trebui sa o corecteze daca vor sa fie competitivi pe plan international. De exemplu, in state matusii mele (refugiata politic) i-au fost recunoscute imediat studiile si dupa sase luni a inceput sa lucreze ca medic.
22. Îți pun fel de fel de piedici pentru ca tu sa fi dezamăgit și să accepți în final ceea ce ei îți propun ca alternativă. Sunt constienți că nu-ți poți continua studiile fără sa cunoști limba franceză și te lasă să aștepti pentru a te descuraja; iar atunci când cursurile încep, sunt foarte slabe cu profesori pensionari sau cu debutanți care nu sunt motivați sa muncească. Acelasi lucru se întâmplă cu echivalările si cu examenele pentru *ordine*: bani aruncați și timp pierdut. Ei speră că asa vom alege varianta mai ușoară și vom incepe sa ne căutăm un job (cu 7 cad/ora). Este exact ce trebuie evitat pentru că dacă începi să lucrezi nu mai ai timp de studii și așa nu vei putea avea decât *joburi* de doi bani. Asta si vor de fapt: imigrantii cu cărca, iar quebecoșii in birouri.
23. Toată industria depinde de americani. Franceza est importanta doar pentru quebecoși. N-aș fi putut să încep afacerile fără sa știu engleză.
24. Aveam un interviu la o firma de cosmetice din Laval. La început, chiar dacă știau ca sunt imigrantă, m-au întrebat despre studiile canadiene si despre recomandările de la firma la care lucrasem până atunci spunând-mi că lipsa lor reprezintă un dezavantaj. Ceea ce m-a surprins cel mai mult a fost in momentul când au vrut sa verifice nivelul meu de cunoștințe pentru limba engleză. Au adus o altă persoană din firmă care știa să vorbească engleză pentru a continua interviul. Mi s-au părut de-a dreptul ipocriti: aveau pretenția de la mine să știu engleză chiar dacă ei nu erau capabili sa o vorbească.

25. Am câteodată impresia că voi fi totdeauna respinsă și tratată ca o imigrantă. Simt că relațiile cu quebecoșii sunt foarte reci și distante și că uneori sunt privită cu superioritate. Cred că sunt mult mai exigenți cu mine decât cu ei însuși. Dar asta nu face decât să mă motiveze și mai mult, mai ales pe plan profesional...Cât despre mine, sper ca într-o zi să mă acomodez și să-mi găsesc locul în societatea quebecoasă.
26. În timpul cursurilor de franceză am observat un lucru interesant: de fiecare dată când trebuia să facem exerciții de gramatică, exemplele folosite faceau întotdeauna referire la muncile manuale sau la meseriile care necesitau cel mult absolvirea unei școli de profesionale de la noi. Nu am folosit niciodată exemple referitoare la activitatea unui intelectual: avocat, medic sau inginer.
27. Când ești în căutarea unui loc de muncă, ești mereu obligat să pleci capul în fața quebecoșilor. Ești mereu întrebă de studiile făcute în Quebec, chiar dacă ai terminat deja o facultate în țară. În concluzie cred că da, discriminarea există și eu o resimt chiar după șase ani petrecuți în Montreal.
28. Aș fi bucuroasă să spun că nu există discriminare. În ceea ce mă privește, nu pot să mă plâng pentru că sunt mulțumită aici. Trebuie să recunosc că sunt mulțumită și că situația mea financiară (care de altfel m-a determinat să plec) s-a îmbunătățit mult când sunt aici.
29. Cred că Montrealul este un oraș foarte deschis și primitiv pentru toți cei care vin să se stabilească aici. Mă simt bine în pielea mea de român și nu am avut niciodată probleme din cauza originii mele nonquebecoase...Imi place chiar și hocheiul de când sunt aici. A fost o idee excelentă să venim în Montreal și să ne schimbăm stilul de viață. Avem deja cetățenia, ne simțim bine în locul în care suntem și ne considerăm quebecosi. Am fost bine primiți și cred că ne-am adaptat la un nou stil de viață. Am fost impresionați de ospitalitatea oamenilor și de sistemul existent aici, mult mai bun decât cel din România.
30. Când faci o schimbare ca ceea ce noi am făcut-o este foarte dificil să reușești, pentru că, în doar câțiva ani trebuie să faci, ceea ce cei de aici au făcut într-o viață. Trebuie să înveți să vorbești, să mergi la școală și să reîncepi de la zero un nou job. Este foarte clar că pentru noi (imigranții) este mult mai greu decât pentru ei (quebecoșii).
31. Vor fi întotdeauna două tabere diferite: una a québecosilor, iar alta a emigranților.
32. Ordinele profesionale îți lasă impresia la început că lucrurile nu sunt foarte complicate, dar condițiile de înscriere și sumele mari de bani pe care-ți sunt impuse ulterior, nu-ți lasă mari șanse de reușită.
33. În primul imobil în care am locuit eram la etajul nouă, acum suntem la etajul 11. Avem deci, o multime de vecini în jurul nostru, dar fiecare își vede de treaba lui.

Nu avem o terasa sau o gradina comuna. Singurele locuri in care poti sa te intalnesti (si sa vorbești) cu ceilalti vecini sunt liftul si garajul, care nu sunt deloc cele mai favorabile locuri unde iti poti face noi cunostinte. Cateodata te simti izolat de ceilalti.

34. Asa cum spuneam, nu pot sa am incredere in oricine. Odata in plus am fost bucuros cand fratele meu s-a hotarat sa ma urmeze in Canada; acum suntem cel putin patru si putem sa ne ajutam reciproc.
35. Nu, sunt sigur ca nu exista o comunitate romaneasca la Montréal. Dupa mine o adevarata comunitate este comunitatea evreiasca. Li cunosc bine pe evrei pt ca am stat in Israel ceva timp. Sunt forte multi in Montréal. Au unul (sau mai multe cartiere), scoli proprii, un spital, pe cand noi nu avem nimic. Sunt mai multi este adevarat, dar la noi lipseste organizarea in primul rand. Cum iti spuneam, sunt aici de sapte ani si nu am auzit niciodata de vreo asociatie romaneasa in afara de biserica. Sigur nu suntem o comunitate, nici macar ca tigani de la noi.
36. Comunitatea romaneasca nu are activitati , nu este stimulata. Oamenii sunt mai mult preocupati de treburile si de familiile lor. Au din ce in ce mai putin timp sa se ocupe de comunitatea lor.
37. La inceputul experientei mele la Montréal, am incercat aproape orice sa ma descurc, pentru ca eram putin disperat si depasit de situatie. Parasisem tara si ajunseseam intr-un loc necunoscut, cu oameni necunoscuti si care in plus vorbeau o limba pe care nu o cunosteam. Totul era nou pentru mine. Aveam deci nevoie de sprijin sa traversez acea perioada dificila. Asa ca am sunat la una din asociatiile romanesti si am vorbit cu cineva, care mi-a spus sa revin in trei saptamani pentru ca presedintele asociatiei era plecat in *voiaj de afaceri in strainatate*. Dupa trei saptamani am mers personal la sediul asociatiei unde...nu am gasit pe nimeni...Asta a fost toata *experienta* pe care am avut-o cu Asociatiile Romanesti si a fost suficient. Prefer sa ma descurc singur sau *sa sun un prieten*.
38. Romanii nu se ajuta intre ei, din contra isi fac rau daca pot. Daca moare capra mea sa moara si a vecinului. De aceea nu-mi plac romanii si nici nu le simt lipsa.
39. Mi se intampla des cand ies in oras cu sotia sa vorbim in franceza pentru a nu atrage atentia celor (romanilor) din jurul nostru.
40. Nu poti avea o discutie cu un roman penrru ca intodeauna voi fi intrebat: unde lucrez; cat castig sau alte intrebari care ma privesc personal. Sunt curiosi (se baga peste tine) si asta ma deranjeaza foarte tare.
41. Batranii nu trebuie inlaturati, dar pe de alta parte este dificil sa convietuiesi cu ei pentru ca este foarte greu sa schimbi mentalitatile oamenilor. Acesi oameni au trait intr-un anumit climat cu o anumita mentalitate. Noi (tinerii) am trait ceva

diferit; am avut sansa de a intre in contact cu Occidentul mult mai devreme (ca ei) si ne-am creat alte valori.

Ideal este sa traim impreuna si sa facem o alinta intre vechile si noile generatii de imigranti. Cred, insa ca este greu de realizat acest lucru.

Inca o data spun batranii nu ar trebui inlaturati, dar cu varsta si educatia lor sunt foarte dificili. Sunt mult mai greu dispusi sa se adapteze la un nou sistem. Cateodata imi dau impresia ca traiesc pe alta planeta, in trecut, penru ca imi vorbesc in continuare de Securitate si de comunisti. Dar am reglat odata problema asta. Gata cu comunistii nu mai sunt! Trebuie sa-i uitam! Traim intr-o alta societate acum.

42. De cand sunt la Montréal, doar la biserica am gasit ajutorul necesar sa trec peste toate obstacolele. Aici am gasit mereu un sprijin spiritual un loc de rugaciune care te ajuta sa te regasesti. Duminicile la slujba ma ajuta sa-mi intaresc fortele. Ma simt protejata si am impresia ca Dumnezeu este cu mine mereu. Este placut sa te poti ruga in limba ta natala chiar daca esti departe de tara. Biserica (ortodoxa) este o adevarata bine cuvantare pentru mine!
43. De cativa ani cant in corul bisericii in fiecare duminica dimineata. Nu eram foarte credincioasa, dar am intrat in corul bisericii pentru a intalni alti concetateni si a putea sa ma integrez in groupul de romani de la mine din cartier. Asa mi-am facut un grup de prieteni care m-au ajutat, mai mult sau mai putin, in primii ani petrecuti la Montréal. Am continuat sa merg la biserica si sa cant chiar daca sunt foarte ocupata. Contactul cu alti romani si faptul de a putea vorbi in romaneste ma fac sa ma simt bine.
44. Am citit in Pagini Romanesti un articol despre biserica Buna Vestire si despre Centrul Cultural Roman. Sunt nemultumit de ceea ce am aflat: Centrul Cultural Roman este inchiriat altor comunitati (culturale).
45. Diferenta culturala este foarte mare. Nu putem sa combinam cele doua sisteme de valori (europen si american). Adevaratele noastre valori, aici, nu au importanta. [...] La Montréal oamenii au alte prioritati. Oamenii sunt individualisti si sunt multumiti chiar daca traiesc singuri.
46. Deabia dupa doi ani in Montréal am fost capabila sa incep cursurile la universitate. Din cauza limbii franceze nu am indraznit sa ma inscriu mai devreme la universitate. Am avut mari probleme cu limba franceza. Chiar daca cei din jurul meu ma incurajau, cand incercam sa vorbesc, imi dadeam seama din reactiile lor ca nu ma intelegeau perfect si ma simteam ingrozitor.
47. Am multi prieteni aici, dar nu *québecosi*. [Marea] problema ramane limba franceza (*quebécoasa*). Daca as vorbi corect si cu un accent quebecos as avea poate sanse mai mari sa-mi fac prieteni *locali*. In final, nu este nimic grav pentru ca am prieteni de alte origini cu care ma inteleg perfect. In relatiile noastre, franceza nu este un criteriu de evaluare si nu ne face sa ne simtim in pozitie de inferioritate unii fata de altii.

48. De cand sunt aici am avut ocazia sa-i cunosc bine pe *québecosi*. In general oamenii zambesc si sunt politiciosi (chiar foarte politiciosi uneori). Si totusi in timpul scolii si la servicii situatia este diferita. Din momentul in care a existat o miza in joc atitudinea unora s-a schimbat radical. Oamenii au devenit mai introvertiti, mai reticenti si si-au manifestat chiar antipatia fata de mine. Este o problema cu care m-am confruntat la scoala si chiar la servicii. *Québecosi* iubesc doar imigrantii care nu la fac concurenta.
49. Quebecosii sunt conservatori. Le este greu sa ne accepte. In primul rand din cauza diferentelor limbistice, iar in al-II-lea rand din cauza culturii, a obiceiurilor si a modului nostru de viata total diferit de al lor. Cred ca asta le fura din identitatea nationala si le da senzatia ca nu mai sunt stapani la ei in tara.
50. Mai tarziu, dupa ce am inceput cursurile, colegii mi-au remarcat prezenta in timpul seminarilor [...] Atunci am inceput sa am mai multa incredere in mine si in fortele mele...Cu cat persoanele din jurul tau sunt mai *scolarizate* cu atat ai mai putin probleme de integrare
51. Odata veniti aici inceram sa ne facem un grup de prieteni si cunostinte, mai mult sau mai putin apropiat, pentru a inlocui familiile si prietenii lasati in Romania. Asa fac toti noii veniti si este deci normal sa fim atrasi de ceilalti imigranti care, la randul lor, intampina aceleasi greutati ca si noi. Aceste legaturi formate initial ne pot impiedica ulterior sa ne facem noi cunostinte printre *québecosi*, pentru ca avem deja un cerc de prieteni format. Deasemenea atitudinea lor (a *québecosilor*) nu ne incurajeaza prea mult in acest sens.
52. Ma gandesc serios sa plec in Toronto. Aud pe toti ca acolo, ca doctor, as putea castiga mult mai bine... Pe cererea de imigrare am ales Montrealul unde voi ramane pana voi avea cetatenia. Pentru inceput Montréalul este o buna alegere. Ai multe avantaje sociale iar preturile sunt acceptabile. In Toronto nu cred ca as fi putut sa ma descurc asa usor si nici sa fac scoala la acelasi pret.
53. Pentru mine este putin complicat acum pentru ca prietenul meu locuieste in Toronto. Mergem de la unul la altul fara a putea sa ne hotaram: mie îmi place Montrealul, lui Toronto.
54. Cand am ajuns in Montréal familia insemna foarte mult pentru mine si ma gandeam mult sa plec in Olanda la fratele meu..Acum sunt mai putin preocupat de aceasta idee, am un job si un grup de prieteni care ma leaga de acest loc.
55. Am venit in America (America de nord) dupa exemplul celorlalti din familia mea. Am ales Montrealul pentru ca procesul de imigrare mi se parea mai usor si cu mai mari sanse de reusita. Ma gandeam ca odata ajuns aici imi va fi usor sa plec in State unde voiam de fapt sa ajung. Dar dupa patru ani de stat in Montréal in asteptarea cetateniei m-am rasgandit. Imi vizitez familia in State, chiar de cateva ori pe an, dar ma intorc *la mine*, la Montréal.

56. De ce sa plec din Montreal. Am gasit aici tot ce îmi trebuie si chiar mai mult. Toata familia este cu mine si suntem cu toti multumiti de cand am parasit România.

BIBLIOGRAPHIE

- Ancil, Pierre. 1989. « Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau ». *Revue canadienne de sciences politiques*, vol. 22, no 4, p. 866-867.
- Ancil, Pierre. 1992. « Un shtetl dans la ville : la zone de résidence juive à Montréal avant 1945 ». Dans *Montréal : tableaux d'un espace en transformation*, sous la dir. de Frank W. Remiggi et Gilles Sénécal. Montréal : ACFAS, coll. « Cahiers scientifiques », no 76, p. 419-436.
- Ascher, François. 1998. « La fin des quartiers ». Dans *L'urbain dans tous ses états: faire, vivre et dire la ville*, sous la dir. de Nicole Haumont. Paris: l'Harmattan, p. 183-201.
- Atlas encyclopédique mondial*. 2004. Montréal: Libre expression, 735 p.
- Bastenier, Albert. 1998. « L'incidence du facteur religieux dans la "conscience ethnique" des immigrés marocains en Belgique ». *Social Compass*, vol. 45, no 2, p.195-218.
- Baudelle, Guy. 2003. *Géographie du peuplement*. Paris: Colin, 192 p.
- Beauregard, Ludger. 1974. «Le Québec et ses problèmes de population». *Géographe canadien*, vol. XVIII, no 1, p. 3-15.
- Bédard, Mario. 2005. « Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie: notes et document de cours no 1 ». Montréal: COOP UQAM, 203 p.
- Bolaffi, Guido. 2003. *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*. London : Sage Publications, 220 p.
- Bolt, Gideon, Jack Burgers et Ronald Van Kempen. 1998. « On the Social Significance of Spatial Location, Spatial Segregation and Social Inclusion ». *Netherlands Journal of Housing and the Built Environment*, vol. XVI septembre, p. 83-95.
- Bouchard, Gérald. 2001. « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité ». Dans *Les nationalismes au Québec*, sous la dir. de Michel Sarra-Bournet et Jocelyn Saint-Pierre. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 314-342.

- Bouchet, Michel Henri. 2005. *La globalisation: introduction à l'économie du nouveau monde*. Paris: Pearson Éducation, 394 p.
- Boutin, Gérald. 1997. *L'entretien de recherche qualitatif*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 184 p.
- Breton, Raymond, Jeffrey G. Reitz et Victor F. Valentine. 1981. *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada*. Montréal: Institut de recherches politiques, 482 p.
- Charbonneau, Johanne et Annick Germain. 1998. « Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques: discussion à partir du cas des quartiers multiethniques montréalais ». *Études ethniques au Canada*, vol. XXV, no 1, p. 97-118.
- Charbonneau, Johanne et Annick Germain. 2002. « Les banlieues de l'immigration ». *Recherches sociographiques*, vol. 43, no 2, p. 311-328.
- Chicoine, Nathalie et Johanne Charbonneau avec la collaboration de Damaris Rose et Brian Ray. 1997. « Le processus de reconstruction des réseaux sociaux des immigrants dans l'espace montréalais ». *Recherches féministes*, vol. 10, no 2, p. 27-48.
- Derruau, Max. 2002. *Géographie humaine*. Paris: Colin, 447 p.
- Dictionnaire démographique multilingue* (version française). 1958. New York: Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales, 105 p.
- Durkheim, Émile. 1975. *Eléments d'une théorie sociale: Communauté et société selon Tönnies*. Paris: Minuit, coll. « Le sens commun », 512 p.
- Elbaz, Mikhaël. 1983. « La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions ». *Anthropologie et sociétés*, vol. 7, no 2, p. 77-84.
- Fornade, Dan. Document sans date disponible en ligne sur le site: http://membres.lycos.fr/romanianamericana/100_ro-can_fr.htm, (consulté le 20 septembre 2006).
- Fortin, Sylvie. 2000. *Destins et défis: l'immigration libanaise à Montréal*. Montréal: Les Éditions Saint-Martin, 127 p.
- Gagnon, Julie Elisabeth et Annick Germain. 2002. « Espace urbain et religion: esquisse d'une géographie des lieux de culte minoritaires de Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, no 128, p. 143-163.

- Galster, C. George, Kurt Metzger et Ruth Waite. 1999. « Neighborhood Opportunity Structures of Immigrant Populations, 1980 and 1990 ». *Housing Policy Debate*, vol. 10, no 2, p. 395-442.
- Gavriliu, Amelia. 2005. « Les représentations sociales de l'intégration à la société québécoise d'étudiants immigrants d'origine roumaine qui poursuivent des études dans des universités montréalaises ». Mémoire de maîtrise non publié, Montréal : Université du Québec à Montréal, 148 p.
- Germain, Annick. 1997. « Montréal: Laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes », disponible en ligne sur le site: http://international.metropolis.net/research-policy/montff/index_f.html, (consulté le 20 novembre 2006).
- Germain, Annick, Francine Dansereau, Francine Berneche, Cécile Poirier, Martin Allen et Julie-Elizabeth Gagnon. 2003. *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique, 174 p.
- Giddens, Anthony. 1987. *La Constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*. Paris: Presses universitaires de France, 210 p.
- Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph (dirs). 1979. *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Éditions du champ urbain, 253 p.
- Guillon, Michelle et Nicole Sztokman. 2004. *Géographie mondiale de la population*. Paris: Ellipses, 319 p.
- Helly, Denise. 1997. *Revue des études ethniques au Québec, 1977-1996*. Montréal : Projet Métropolis, 309 p.
- Helly, Denise, Michèle Vatz-Laarousi et Lilyane Rachédi. 2001. *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants*. Montréal: Immigration et Métropoles, 149 p.
- Hiebert, Daniel. 2000. « Immigration and the Changing Canadian City ». *The Canadian Geographer*, vol. 44, no 1, p. 25-43.
- Hiebert, Daniel. 2006. « La migration et la transformation démographique des villes canadiennes : la géographie sociale des principaux centres métropolitains du Canada en 2017 », disponible en ligne sur le site: http://www.pch.gc.ca/progs/multi/canada2017/5_f.cfm, (consulté le 29 novembre 2006).
- Hollifield, James. 1992. *Immigrants, Markets and States: the Political Economy of Postwar Europe*. Cambridge: Harvard University Press, 321 p.
- Hou, Feng et Garnett Picot. 2003. « Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants », disponible en ligne sur

le site de Statistique Canada: <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2003204.pdf>.

- Ionescu, Dana Mihaela. 2004. « Réflexion sur l'immigration et l'intégration au Québec : le cas des immigrants économiques roumains ». Mémoire de maîtrise non publié, Montréal : Université du Québec à Montréal, 144 p.
- Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 194 p.
- Lavigne, Gilles. 1987. *Les ethniques et la ville : l'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*. Montréal: Le Préambule, 215 p.
- Lavigne, Gilles, Nanouk Daudelin et Gilles Ritchot. 1995. « L'ethnisation de l'établissement humain en Amérique du Nord: l'exemple du quartier portugais à Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, no 108, p. 417-444.
- Ledoyen, Alberte. 1992. *Montréal au pluriel : huit communautés ethnoculturelles de la région montréalaise*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 329 p.
- Leloup, Xavier et Virginie Ferreira. 2005. *Condition de logement des ménages immigrants au Québec. Une réalité contrastée*. Montréal: Société d'habitation du Québec, 187 p.
- Leveau, Rémy. 1993. *Le sabre et le turban: l'avenir du Maghreb*. Paris: Editions François Bourin, 272 p.
- Lévy, Jacques. 1999. *Communauté/Société dans la mondialisation*, Paris: Karthala, 266 p.
- Lévy, Jacques et Michel Lussault. 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 348 p.
- Massey, Douglas et Nancy A. Denton. 1993. *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*. Cambridge: Harvard University Press, 252 p.
- McAndrew, Marie. 2001. *Immigration et diversité à l'école*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 263 p.
- McNicoll, Claire. 1993. *Montréal, une société multiculturelle*. Paris: Belin, 317 p.
- Meintel, Deirdre, Victor Piché, Danielle Juteau et Sylvie Fortin (dirs). 1997. *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal: les interfaces de la pluriethnicité*. Montréal: l'Harmattan, 323 p.

- Meintel, Deirdre. 1997. « Introduction » .Dans *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal: les interfaces de la pluriethnicité*. Sous la dir. de Meintel, Deirdre, Victor Piché, Danielle Juteau et Sylvie Fortin, Montréal: l'Harmattan, p.4-22.
- Messier, Jérôme. 2006. « La démocratie montréalaise entre la métropolisation et la citoyenneté urbaine: une enquête exploratoire sur la participation publique des minorités ethniques ». Mémoire de maîtrise non publié, Montréal, Université du Québec à Montréal, 145 p.
- Messmer, Alexis. 2004. « L'immigration roumaine à Montréal : communauté ethnique et insertion résidentielle des nouveaux immigrants ». Mémoire de maîtrise non publié, Caen : Université de Caen Basse-Normandie, 176 p.
- Morin, Richard et Michel Rochefort. 1998. « Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective ». *Revue internationale d'action communautaire*, no 39, p. 103-114.
- Mucchielli, Alex. 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Colin, 303 p.
- Moulin, Stéphane. 2005. « Réexamen des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail: des philosophies politiques aux évaluations empiriques ». Thèse de doctorat non publié, Aix-en-Provence : Université de la Méditerranée, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST), 295 p.
- Oliver, David. 2004. *La population mondiale: répartition, dynamique et mobilité*, Paris: Colin, 191 p.
- Petit Robert*. 1998. Paris: Dictionnaires le Robert, 1506 p.
- Qadeer, Mohammad et Sandeep Kumar. 2006. « Les enclaves ethniques et la cohésion sociale ». *Revue canadienne de recherche urbaine*, vol. 15, no 2, p. 1-20.
- Remiggi, Frank W. 2006. « Le concept d'ethnicité: définitions sélectionnées et observations laconiques ». Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de géographie, notes de cours non publiées (*GEO 4200: Ethnicité et enjeux géographiques*), 7 p.
- Renaud, Jean, Victor Piché et Jean-François Godin. 2003. « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec ». *Sociologie et Sociétés*, vol. XXXV, no 1, p.165-184.
- Renaud, Jean, Karine Bégin, Virginie Ferreira et Damaris Rose. 2006. « La mobilité résidentielle des immigrants au Canada: les premiers mois ». *Revue canadienne de recherche urbaine*, vol. 15, no 2, p. 79-96.

- Renaud, Jean et Laetitia Martin. 2006. « Origines nationales et marché du travail: étude de la présence en emploi chez les travailleurs sélectionnés », disponible en ligne sur le site: http://im.metropolis.net/actualites/Renaud_Martin_Origines_nationales_et_marche_du_travail.pdf, (consulté le 12 sept 2006).
- Rousseau, Louis. 2005. « Comprendre le jeu de la dimension religieuse dans l'élaboration d'une conscience ethnique: discussion d'un modèle heuristique ». Montréal: Université du Québec à Montréal, Cahier de recherche du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Montréal ethnoreligieux, no 5, 27 p.
- Sava, George. 2005. « Biserici ortodoxe romanesti la Montréal » (Des églises orthodoxes roumaines à Montréal). Article tiré du site Internet du bimensuel *Pagini Romanesti*: <http://www.paginiromanesti.com/>, (consulté le 19 septembre 2006.)
- Séguin, Anne-Marie et Marc Termote. 1993. « La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, no 101, p. 241-262.
- Séguin, Anne-Marie, Francine Bernèche et Magda Garcia. 2000. « L'insertion résidentielle des immigrants internationaux au Québec et à Montréal ». Dans *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*, sous la dir. de Pierre Bruneau. Sillery (Québec): Presses de l'Université du Québec, coll. « Géographie contemporaine », p.107-137.
- Schulte-Tenckhoff, Isabelle. 2001. « Le concept de communauté dans les sciences sociales et sa pertinence juridique », disponible en ligne sur le site: http://www.lcc.gc.ca/research_project/01_social_1-fr.asp, (consulté le 14 juin 2006).
- Tossou, Ayéko Appolinaire. 2002. « Conséquences démographiques et économiques de l'immigration internationale dans les pays développés et plus particulièrement en Amérique du Nord ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, no 1, p. 3-95.
- Touraine, Alain. 1984. « Les mouvements sociaux: objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique? ». *Revue française de sociologie*, vol. XXV, p. 3-19.
- Vasilescu, Miruna. 2000. « La communauté roumaine de Montréal ». Mémoire de maîtrise non publié, Montréal, Université du Québec à Montréal, 105 p.
- Warner, Stephen R. 1998. « Religion and Migration in the United States ». *Social Compass*, vol. 45, no 1, p. 123-134.

- Warner, Stephen R et Judith G. Wittner. 1998. *Gatherings in Diaspora : Religious Communities and the New Immigration*. Philadelphia, Temple University Press, 303 p.
- Wellmann, Barry et Barry Leighton. 1981. « Réseau, quartier et communauté ». *Espace et sociétés*, juillet-décembre, p 111-133.
- Withol de Wenden, Catherine et Bertrand Badie. 1993. « Migration et relations transnationales ». *Etudes internationales*, vol. 24, mars, p. 49-70.
- Yvan Raffaele, Leanza. 1995. « Enfants de migrants: l'apparente double appartenance ». Mémoire de maîtrise non publié, Québec : Université Laval, 120 p.

Publications gouvernementales

- Canada, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration : <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/index.html>
- Canada, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/brochure/service.html>
- Mission Millénaire 3 du Grand Lyon. 2003. *Les différentes approches de l'intégration: Lexique*. Lyon (France): Communauté urbaine de Lyon, 43 p.
- Québec. « Guide des procédures d'immigration », disponible en ligne sur le site: <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php>.
- Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. « Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec », disponible en ligne sur le site: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/organismesassociations/index.html>
- Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. « Portraits statistiques des groupes ethnoculturels », disponible en ligne sur le site: <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/diversite-ethnoculturelle/statsgroupes-ethno.html>
- Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination synthèse du document de consultation », disponible en ligne sur le site: <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Consultation-Politique-Lutte-Racisme-Synthese.pdf>

Statistique Canada. « Données quantitatives du recensement de la population de 1996, 2001 et les données préliminaires de 2006 », disponible en ligne sur le site: <http://www12.statcan.ca/francais/census/index.cfm>

Statistique Canada. « Définitions, sources de données et méthodes », disponibles en ligne sur le site: http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/ethnicity_f.htm,